

L'arbitrage des étudiant·e·s entre déplacements pendulaires et déménagement –  
Le cas de l'Université de Lausanne

Roger Schmid

Sous la direction du Prof. Patrick Rérat



(Source : Image modifié d'après santypan/shutterstock.com)

*« Ce travail n'a pas été rédigé en vue d'une publication, d'une édition ou diffusion. Son format et tout ou partie de son contenu répondent donc à cet état de fait. Les contenus n'engagent pas l'Université de Lausanne. Ce travail n'en est pas moins soumis aux règles sur le droit d'auteur. A ce titre, les citations tirées du présent mémoire ne sont autorisées que dans la mesure où la source et le nom de l'auteur sont clairement cités. La loi fédérale sur le droit d'auteur est en outre applicable. »*

## **Remerciements**

Ce travail a pu être réalisé grâce à de nombreuses personnes, que je tiens à remercier à ce point. J'aimerais tout d'abord remercier mon directeur de mémoire, Professeur Patrick Rérat, pour sa grande disponibilité, ses précieux conseils et son aide en ce qui concerne l'autorisation pour la distribution de mon questionnaire aux étudiant·e·s de l'Université de Lausanne (UNIL).

Un remerciement particulier est adressé à ma partenaire, Nadja, qui m'a soutenu tout au long de mon travail par sa compréhension, sa patience, et sa manière rafraichissante.

Je remercie également ma famille, l'équipe du Sunny Corner et mes colocataires à Fribourg, qui m'avaient rendu le temps de rédaction beaucoup plus agréable.

Par ailleurs, je remercie également Nadine, Tania, Anne-Laure et Jérémie, qui m'ont soutenu avec leurs compétences linguistiques lors de la création du questionnaire et la rédaction de ce travail.

Enfin, je souhaite également remercier les étudiant·e·s de l'UNIL qui ont consacré du temps afin de répondre à mon questionnaire.

## Résumé

La présente recherche a comme but d'expliquer l'arbitrage des étudiant·e·s de l'Université de Lausanne entre des déplacements pendulaires et un déménagement à proximité de leur lieu de formation. Un questionnaire en ligne permettait de récolter des informations de 1831 étudiant·e·s concernant leur contexte individuel et leurs principales motivations dans leur arbitrage. Une analyse statistique met en avant qu'environ deux tiers des étudiant·e·s interrogés (65.1 % de l'échantillon) préfèrent d'effectuer des déplacements pendulaires au lieu de déménager pour se rapprocher de l'université. L'éloignement en termes de distance mais également en termes de temps de trajet entre le lieu de domicile des étudiant·e·s et l'université constitue un élément central et décisif dans leur arbitrage. Ensuite, l'arbitrage des étudiant·e·s de ne pas déménager est principalement basé sur un aspect financier, comme des frais de location peuvent être évités dans la plupart des cas par une prolongation de la cohabitation avec les parents. Des aspects de l'ancrage local et l'efficacité du trajet peuvent également influencer cette décision. En revanche, l'arbitrage des étudiant·e·s qui ont décidé de déménager pour se rapprocher de l'université est principalement basé sur des aspects fonctionnels. À cet égard, une influence de l'aspect de la découverte sensible et sociale, ainsi que l'aspect des contraintes de l'éloignement sont également à mentionner. Il convient de noter que les importances de ces différents aspects peuvent légèrement différer selon le contexte de chaque individu, ce qui pouvait être mis en avant par différents typologies des étudiant·e·s dans cette recherche.

**Mots-clés :** arbitrage, déplacements pendulaires, déménagement, motivations, étudiant·e·s

## Abstract

*The aim of this thesis is to explain the arbitrage of students at the University of Lausanne between commuting and moving close to the university. An online questionnaire was used to gather information from 1831 students in order to consider their context through individual variables and their main motivations in their arbitrage. A statistical analysis shows that approximately two thirds of the interviewed students (65.1 % of the sample) prefer to commute rather than relocate in order to get closer to university. The spatial distance between residential location and university but also the travel time are central and deciding factors in students' decision. Furthermore, the arbitrage against a relocation in order to get closer to university is mainly based on financial reasons. Rental costs can be avoided in most cases by extending the cohabitation with their parents. Although aspects of local anchoring and efficiency of the journey may also affect their decision. On the other hand, the arbitrage of students who have decided to move closer to the university is mainly based on functional aspects. In this context, an influence of the aspect of sensitive and social discovery, as well as the aspect of the constraints of remoteness have also to be mentioned. Concerning these findings, it should be noted that the importance of these various aspects may differ slightly depending on every student's context, which is shown in this thesis by diverse typologies of students.*

**Keywords:** arbitrage, commuting, moving, motivations, students

## Table des matières

1	Introduction .....	8
2	Réflexions théoriques générales.....	10
2.1	Mobilité spatiale .....	10
2.1.1	Déplacements pendulaires et déménagement.....	11
2.1.2	Réversibilité spatiale .....	11
2.1.3	Distinction selon la nature du mouvement .....	12
2.2	Arbitrage .....	13
2.2.1	Arbitrage dans le choix résidentiel.....	13
2.2.2	Arbitrage entre mobilité quotidienne et déménagement .....	14
3	Réflexions théoriques spécifiques .....	16
3.1	Moment de l'arbitrage des étudiant·e·s .....	16
3.2	Variables individuelles .....	17
3.2.1	Variables spatiales.....	17
3.2.2	Variables socio-démographiques .....	17
3.2.3	Variables de formation.....	20
3.2.4	Synthèse des variables individuelles.....	22
3.3	Les critères de décision .....	23
3.3.1	Dimension économique .....	23
3.3.2	Dimension fonctionnelle .....	25
3.3.3	Dimension sociale .....	27
3.3.4	Dimension sensible .....	29
3.3.5	Synthèse des critères de décisions.....	31
4	Questionnement .....	32
5	Méthodologie et démarche .....	33
5.1	Étude de cas .....	33
5.1.1	Contexte suisse .....	33
5.1.2	Campus de l'Université de Lausanne .....	33
5.1.3	Offre de logement pour étudiant·e·s .....	35
5.1.4	Mobilité des étudiant·e·s UNIL.....	35
5.2	Réflexions méthodologiques.....	36
5.2.1	Premières démarches .....	36
5.2.2	Choix de méthode et récolte des données .....	36

5.2.3	Diffusion du questionnaire et taux de réponse .....	37
5.2.4	Démarche d'analyse des données .....	38
6	Résultats.....	39
6.1	Analyses préliminaires .....	39
6.1.1	Description de l'échantillon .....	39
6.1.2	Inventaire de la mobilité .....	41
6.2	Profil des étudiant·e·s .....	46
6.2.1	Analyse des variables spatiales .....	46
6.2.2	Analyse des variables socio-démographiques .....	51
6.2.3	Analyse des variables de formation .....	55
6.2.4	Analyse multivariée.....	59
6.3	Motivations des étudiant·e·s pendulaires .....	62
6.3.1	Pondération des critères dans la décision de ne pas déménager.....	62
6.3.2	Typologies des étudiant·e·s pendulaires.....	64
6.4	Motivations des étudiant·e·s ayant déménagé .....	69
6.4.1	Pondération des critères dans la décision de déménager .....	69
6.4.2	Typologies des étudiant·e·s ayant déménagé.....	71
7	Discussion.....	76
7.1	Mise en contexte de la mobilité actuelle .....	76
7.2	Profils des étudiant·e·s.....	77
7.2.1	Influence des variables spatiales.....	77
7.2.2	Influence des variables socio-démographiques.....	79
7.2.3	Influence des variables de formation.....	80
7.2.4	Synthèse des profils des étudiant·e·s.....	81
7.3	Motivations des étudiant·e·s .....	81
7.3.1	Logiques qui mènent à des déplacements pendulaires.....	81
7.3.2	Logiques qui mènent à un déménagement .....	83
7.3.3	Synthèse des motivations des étudiant·e·s.....	84
7.4	Remarques complémentaires .....	85
7.4.1	Limites de l'étude .....	85
7.4.2	Perspectives .....	86
8	Conclusion.....	87
9	Bibliographie .....	89
10	Annexe .....	96

## Table des figures

<i>Figure 1 : Représentation schématique du moment de l'arbitrage des étudiant-e-s .....</i>	<i>16</i>
<i>Figure 2 : Le campus de Dorigny avec les deux autres sites de l'UNIL à Lausanne .....</i>	<i>34</i>
<i>Figure 3 : Répartition des étudiant-e-s selon leurs populations en %.....</i>	<i>39</i>
<i>Figure 4 : Distances entre domicile actuel des étudiant-e-s et l'UNIL, selon les populations .....</i>	<i>42</i>
<i>Figure 5 : Répartition des modes de transport utilisés par les étudiant-e-s pour rejoindre l'UNIL.....</i>	<i>44</i>
<i>Figure 6 : Durée du trajet des étudiant-e-s entre leur domicile et l'UNIL, selon les populations.....</i>	<i>45</i>
<i>Figure 7: Comparaison des distances des étudiant-e-s entre leur domicile (au moment de l'arbitrage) et l'UNIL, selon les populations .....</i>	<i>47</i>
<i>Figure 8: Comparaison des durées du trajet des étudiant-e-s entre leur domicile (au moment de l'arbitrage) et l'UNIL (extrait entre 70 à 135 minutes), selon les populations .....</i>	<i>48</i>
<i>Figure 9 : Répartition des étudiant-e-s selon leur niveau d'études .....</i>	<i>55</i>
<i>Figure 10 : Répartition des étudiant-e-s selon leur faculté.....</i>	<i>56</i>
<i>Figure 11 : Répartition des étudiant-e-s selon leur taux de fréquentation de l'UNIL .....</i>	<i>58</i>
<i>Figure 12 : Pondération des critères par les étudiant-e-s dans leur décision de ne pas déménager.....</i>	<i>63</i>
<i>Figure 13 : Pondération des critères par les étudiant-e-s dans leur décision de déménager pour se rapprocher de l'Université de Lausanne.....</i>	<i>70</i>

## Liste des tableaux

Tableau 1 : <i>Les quatre formes principales de la mobilité spatiale (Kaufmann et al., 2004)</i> .....	10
Tableau 2 : <i>Synthèse des variables individuelles des étudiant-e-s avec leurs modalités</i> .....	22
Tableau 3 : <i>Synthèse des critères de décision dans l'arbitrage des étudiant-e-s entre des déplacements pendulaires et un déménagement à proximité de l'université</i> .....	31
Tableau 4 : <i>Hésitation dans l'arbitrage, selon les populations</i> .....	40
Tableau 5 : <i>Probabilité des projets de rapprochement vers l'UNIL, selon les populations</i> .....	41
Tableau 6 : <i>Distance moyenne entre domicile actuel des étudiant-e-s et l'UNIL, selon les populations</i> ....	41
Tableau 7 : <i>Cantons du domicile des étudiant-e-s, selon les populations</i> .....	43
Tableau 8 : <i>Modes de transport utilisés par les étudiant-e-s pour rejoindre l'UNIL, selon les populations</i>	44
Tableau 9 : <i>Durée moyenne du trajet actuel des étudiant-e-s, selon les populations</i> .....	45
Tableau 10 : <i>Distance moyenne du trajet des étudiant-e-s entre leur domicile (au moment de l'arbitrage) et l'UNIL, selon les populations</i> .....	46
Tableau 11 : <i>Durée moyenne du trajet des étudiant-e-s (au moment de l'arbitrage), selon les populations</i> .....	47
Tableau 12 : <i>Comparaison des typologies des communes des étudiant-e-s (au moment de l'arbitrage), selon les populations</i> .....	49
Tableau 13 : <i>Durée moyenne du trajet des étudiant-e-s, selon les différents types de communes</i> .....	49
Tableau 14 : <i>Taux moyen de changement de transport, selon les deux populations</i> . .....	50
Tableau 15 : <i>Répartition des genres, selon les populations</i> .....	51
Tableau 16 : <i>Âge moyen des étudiant-e-s, selon les populations</i> .....	51
Tableau 17 : <i>Répartition des étudiant-e-s par leur situation résidentielle, selon les populations</i> .....	52
Tableau 18 : <i>Répartition des étudiant-e-s par leur situation économique, selon les populations</i> .....	53
Tableau 19 : <i>Répartition des étudiant-e-s par leur soutien financier, selon les populations</i> .....	54
Tableau 20 : <i>Répartition des niveaux d'études, selon les populations</i> .....	55
Tableau 21 : <i>Répartition précise des niveaux d'études, selon les populations</i> .....	56
Tableau 22 : <i>Répartition des étudiant-e-s par leur faculté, selon les populations</i> .....	57
Tableau 23 : <i>Répartition des étudiant-e-s par leur taux de fréquentation de l'UNIL, selon les populations</i> .....	58
Tableau 24 : <i>Analyse de régression logistique de la propension des étudiant-e-s à déménager</i> .....	60
Tableau 25 : <i>Analyse composante principale des critères dans la décision de ne pas déménager, après la rotation</i> .....	64
Tableau 26 : <i>Scores moyens des différents groupes d'étudiant-e-s pendulaires accordés aux trois axes</i> ..	65
Tableau 27 : <i>Analyse composante principale des critères dans la décision de déménager, après la rotation</i> .....	71
Tableau 28 : <i>Scores moyens des différents groupes d'étudiant-e-s ayant déménagé accordés aux trois axes</i> .....	72

## 1 Introduction

*« Devrais-je déménager pour me rapprocher de l'université ou préfère-je garder mon domicile actuel pendant mes études ? »*

Ceci est une question que beaucoup des étudiant-e-s se sont déjà posé-e-s ou se poseront pendant leur temps d'études. L'objectif de ce mémoire de master est d'aborder cette question en se concentrant sur l'arbitrage des étudiant-e-s. Cette étude examine les raisons pour lesquelles les étudiant-e-s décident de déménager ou non et quelle influence leur contexte individuel a dans cette décision.

Bien que cet arbitrage analysé soit un phénomène qui est traité différemment par tout-e-s étudiant-e-s, il n'est pas envisageable de considérer chaque individu séparément dans cette étude. Cependant, il est possible de décrire l'arbitrage de l'ensemble des étudiant-e-s et de l'interpréter en établissant différentes typologies.

Le thème de l'arbitrage entre une mobilité quotidienne et un déménagement a déjà été abordé par différents auteurs dans la littérature traitant des personnes actives ou des familles (Authier, Bonvalet, & Lévy, 2010; Fol, Miot, & Vignal, 2014; Thomas & Pattaroni, 2012; Vincent-Geslin & Kaufmann, 2012). En ce qui concerne la population étudiante, plusieurs auteurs se sont intéressés à la mobilité de formation des étudiant-e-s (Denzler & Wolter, 2010; Hardouin & Moro, 2014; Holdsworth, 2009) en mettant l'accent sur les critères de décision dans le choix du lieu d'études. D'autres auteurs traitent des différentes approches de la mobilité étudiante, en soulignant l'importance des facteurs individuels dans ces décisions concernant la mobilité (Giret & Stoeffler-Kern, 2009). Par ailleurs, diverses études portent sur la cohabitation des étudiant-e-s avec leurs parents ou la décohabitation du foyer parental (Laferrère, 2005; Pihan, 1998; Villeneuve-Gokalp, 2000). Toutefois, uniquement peu d'études ne porte sur l'arbitrage des étudiant-e-s entre une mobilité quotidienne et un déménagement ce qui peut compléter l'état actuel de la littérature sur le comportement de mobilité de la population universitaire.

À cet égard, il convient de noter que les étudiant-e-s se présentent comme une population croissante qui, selon les estimations de l'Office fédéral de la statistique (OFS), continuera d'augmenter à l'avenir (Babel, 2019). De plus, le groupe des jeunes adultes est celui qui présente la plus grande chance d'effectuer un déménagement (Schuler et al., 2007) et en même temps, cette tranche d'âge est également celle qui présente la plus grande mobilité quotidienne en Suisse (Biedermann, Siegenthaler, & Perret, 2017). Une analyse de l'arbitrage des étudiant-e-s peut ainsi offrir des aperçus utiles dans le domaine de la recherche sur la mobilité ou la migration et pourrait servir de base à la planification de la future offre de transport ou de logement.

Dans le cadre de cette étude, des étudiant·e·s de l'Université de Lausanne sont interrogé·e·s par un questionnaire en ligne. À cet égard, il convient de noter que selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), Lausanne est la deuxième plus grande ville étudiante de Suisse (OFS, 2020), qui se caractérise par une saturation du marché du logement (OFS, 2019b), ce qui souligne l'importance de cette recherche.

Cette étude est divisée en différentes parties : dans une première section, les aspects théoriques sont introduits afin de définir les deux types de mobilité et le concept d'arbitrage. Le contexte de l'étude ainsi que les variables individuelles des étudiant·e·s et les critères de décision possibles sont développés dans la problématique. Après la présentation de la section méthodologique, les résultats du questionnaire seront présentés dans la partie suivante, qui seront discutés et interprétés par la suite.

## 2 Réflexions théoriques générales

Ce chapitre sert à introduire une base théorique, sur laquelle se repose cette présente recherche. Dans un premier temps, les deux types de mobilité analysés sont mis dans leur contexte, ce qui permet de les caractériser et de souligner leur spécificité. Par ailleurs, ce rapprochement théorique permet d'introduire le concept d'arbitrage, qui sera précisé par rapport au choix résidentiel.

### 2.1 Mobilité spatiale

Le concept de la mobilité spatiale décrit tout déplacement des individus dans l'espace physique, indépendamment de la distance et de la durée du déplacement ou les moyens utilisés (Brulhardt & Bassand, 1981). Selon Kaufmann, Schuler, Crevoisier, et Rossel (2004), la mobilité spatiale peut être divisée en quatre catégories (Tableau 1). Ces différentes formes de mobilité sont classées selon leur temporalité (courte ou longue) et leur portée spatiale à l'aide du concept du bassin de vie. Ce dernier décrit le territoire le plus petit sur lequel les personnes ont accès aux services et aux équipements les plus courants (Insee, 2016). Selon Kaufmann et al. (2004), les quatre formes de la mobilité spatiale sont les suivantes : la mobilité quotidienne (qui couvre les déplacements quotidiens), le voyage (qui fait référence au tourisme), la mobilité résidentielle (qui englobe les déplacements correspondants au parcours résidentiel) et la migration (qui regroupe les mouvements interrégionaux et internationaux d'immigration et d'émigration).

Tableau 1 : Les quatre formes principales de la mobilité spatiale (Kaufmann et al., 2004)

	Temporalité courte	Temporalité longue
Interne à un bassin de vie	Mobilité quotidienne	Mobilité résidentielle
Vers l'extérieur d'un bassin de vie	Voyage	Migration

Cette subdivision des différentes formes de mobilité spatiale ne signifie pas qu'elles sont indépendantes les unes des autres. Au contraire, elles sont fortement interdépendantes. Un changement de domicile (*mobilité résidentielle* ou *migration*, selon leur portée spatiale) s'inscrit dans une logique d'une mobilité à longue temporalité. Cette forme de mobilité influence directement la mobilité à courte temporalité comme celle de la *mobilité quotidienne* (Kaufmann, 2012). Ce rapport entre les différentes formes de mobilité se montre également dans le fait qu'un déménagement ne fait généralement pas éviter les déplacements pendulaires, mais fait que modifier l'ampleur de ces déplacements.

### **2.1.1 Déplacements pendulaires et déménagement**

La présente étude porte sur deux types de mobilité, qui peuvent être attribués à la mobilité spatiale. Le premier est celui des déplacements pendulaires qui se caractérise par des mouvements réguliers entre domicile et destination. Selon l'Office fédéral de la statistique, les pendulaires sont des personnes qui quittent leur bâtiment d'habitation pour se rendre à leur lieu de travail ou de formation (OFS, 2017). Le deuxième type de mobilité analysé dans cette étude est celui d'un déménagement, qui se caractérise par un changement de domicile (Larousse, 2020).

Basées sur la théorie de la mobilité spatiale, ces deux genres de mouvements peuvent être répartis dans une temporalité courte, dans le cas des déplacements pendulaires et une temporalité longue, dans le cas d'un déménagement. Cependant, la subdivision des deux types analysés en termes de portée spatiale fait apparaître une limite de ce modèle de base de Kaufmann et al. (2004). Bien que les déplacements pendulaires appartiennent aux mouvements quotidiens, ils peuvent être d'une ampleur plus grande et relier deux bassins de vie différents (Vincent-Geslin & Kaufmann, 2012). À cet égard, il convient de noter que ses limites spatiales de la mobilité quotidienne ont tendance à s'étendre en raison du développement des infrastructures de transport (Vincent-Geslin & Ortar, 2012a), ce qui mène à un agrandissement et une intensification de l'espace de vie d'un individu (Bottai & Salvati, 2010). Par conséquent, la notion du bassin de vie peut être ressentie différemment selon les individus, ce qui peut être lié, entre autres, à l'offre de transport existante ou à la tolérance personnelle à se déplacer.

Bien que le modèle des quatre formes de mobilité spatiale garde de la pertinence, il est à noter que différentes formes de mobilité s'articulent, ce qui rend difficile une attribution claire des deux types de mobilité analysés dans cette étude.

### **2.1.2 Réversibilité spatiale**

Le concept de la réversibilité spatiale permet de décrire les déplacements pendulaires et le déménagement par une approche supplémentaire. Ce concept distingue les types de mobilité en fonction de leur caractère réversible ou irréversible.

Selon Ravalet (2012), « *les mobilités réversibles [...] sont effectués sur des longues distances, avec un aller et un retour rapproché dans le temps, et s'accompagnent d'une mobilité sociale et d'un rapport à l'altérité limités* » (Ravalet, 2012, p. 1). Il s'agit des déplacements qui peuvent être annulés en peu de temps grâce au développement des infrastructures de transport et la possibilité associée à se déplacer plus rapidement dans l'espace (Ravalet, 2012). « *Les mobilités les plus réversibles sont toutes celles dont on ne se souvient pas précisément, celles qui marquent à peine nos esprits. Souvent répétitives et routinières, elles relèvent de l'univers du non-évènementiel* » (Vincent-Geslin, Kaufmann, & Ravalet, 2016, p. 4). Les déplacements pendulaires

de longue distance peuvent ainsi être décrits par cette mobilité réversible, qui selon Schneider et Meil (2008), correspondent à la forme la plus courante.

Un déménagement convient ainsi à une forme de mobilité irréversible, comme il s'agit d'un type de mouvement définitif avec absence de retour, ce qui est accompagné par un changement au niveau social (Ravalet, 2012). À cet égard, la migration internationale peut être considérée comme la forme la plus irréversible en raison des différences linguistiques, culturelles ou institutionnelles (Vincent-Geslin et al., 2016). De plus, une mobilité irréversible entraîne une redéfinition de l'environnement, ce qui peut apporter de nouvelles possibilités et expériences (Meissonnier, 2015; Niedomysl, 2011).

Cependant, il convient de noter que les mouvements au sein d'un même bassin de vie ne sont pas pris en compte par ce concept de la réversibilité spatiale (Ravalet, 2012), ce qui ne permet pas de qualifier les déplacements pendulaires ou les déménagements de courte distance.

### **2.1.3 Distinction selon la nature du mouvement**

Pour donner suite aux deux concepts de la mobilité spatiale et de la réversibilité spatiale, les deux types de mobilité analysés sont différenciés dans une approche ultérieure selon leurs propos, afin d'élaborer une définition précise est applicable à cette étude.

Comme cette recherche porte sur la décision des étudiant·e·s entre des déplacements pendulaires à l'université et un déménagement pour se rapprocher du campus universitaire, il s'agit de deux différents types de mobilités avec des temporalités, effets et intentions distincts.

La classification de la mobilité de Bericat (1994) divise la mobilité liée au travail en trois différentes typologies : la « *mobility to work* » décrit le mouvement entre le domicile et le lieu de travail; la « *mobility because of work* » décrit le phénomène de la bi-résidentialité, où un éloignement de la famille doit être effectué pour exercer le travail ; la « *mobility in/at work* » décrit la mobilité qui est nécessaire à l'accomplissement du travail (Bericat, 1994, dans Vincent-Geslin & Ortar, 2012a, p. 36). Considérant que le terme « lieu de travail » correspond dans cette étude au lieu de formation, les deux premières typologies peuvent être adaptées.

Selon ce concept, les deux types de mobilité analysés dans cette recherche peuvent être répartis de la manière suivante : d'une part, les déplacements pendulaires correspondent à une *mobilité quotidienne vers l'université*, qui se caractérise par une temporalité courte comme ces déplacements sont annulés le même jour. D'autre part, un déménagement correspond à une *mobilité en raison de l'université*, qui suit une logique d'une temporalité longue en raison de son caractère définitif.

## 2.2 Arbitrage

La notion de l'arbitrage, souvent utilisé dans le monde économique, désigne un processus décisionnel visant à trouver le meilleur compromis possible entre différentes options (Maathay, 2013). Afin de trouver la meilleure solution, il s'agit d'évaluer les opportunités et les contraintes des alternatives disponibles. Une comparaison et hiérarchisation de différents critères mènent finalement à une décision (Bonvalet, Authier, & Lévy, 2010).

### 2.2.1 Arbitrage dans le choix résidentiel

L'arbitrage lié au choix résidentiel est un phénomène complexe comme il s'agit d'un processus décisionnel à plusieurs niveaux qui peuvent impliquer différentes conséquences. Ce n'est qu'à travers une compréhension globale qu'il est possible de comprendre le choix résidentiel et son arbitrage associé (Grafmeyer, 2010).

Le concept de l'arbitrage en matière du choix résidentiel peut porter sur différentes questions. Un premier arbitrage, qui peut être considéré comme fondamental dans le choix résidentiel, est celui entre une relocation et un maintien du lieu de domicile. À cet égard, il est à souligner que tous les déménagements ne reposent pas sur une logique volontaire (ex. par une expulsion ou d'une expropriation). Dans certains cas, il s'agit d'un déménagement forcé sans aucun arbitrage. Une logique volontaire se présente dans le cas d'un déménagement auto-induit (ex. en raison d'un changement de profession ou de formation) ou d'un déménagement motivé par une adaptation consciente pour améliorer la qualité de vie. Cette deuxième logique est accompagnée par une marge de manœuvre ce qui permet aux individus d'arbitrer entre différentes options (Clark & Onaka, 1983).

La théorie de Huff et Clark (1978) est basée sur cette logique volontaire. Selon eux, la décision de changer de domicile peut être vue comme interaction entre une certaine inertie à s'éloigner d'un lieu (*commulative inertia*) et l'insatisfaction par rapport à la situation actuelle du logement (*residential stress*). La décision de déménager est prise lorsque ce stress résidentiel dépasse cette rétention au lieu de domicile.

Un deuxième type d'arbitrage est ainsi observé en relation avec les différents critères d'un logement (ex. taille versus frais de location). Il convient de noter que ces critères de décision sont évalués différemment selon la situation et le parcours de vie d'un individu et peuvent évoluer dans le temps (Heinz, Weymann, & Huinink, 2009; Huinink & Kley, 2008; Legrand & Ortar, 2008).

À cet égard, il est à noter que le choix résidentiel n'est pas uniquement basé sur des préférences personnelles, il est influencé par les ressources disponibles et des opportunités ou contraintes liées au contexte respectif (Mulder & Hooimeijer, 1999). Des possibles contraintes comme les

conditions du marché du logement peuvent amener les individus à repenser leurs priorités et à adapter leurs aspirations idéales au domaine du possible (Authier et al., 2010; Brun & Bonvalet, 2002; Van Ham, 2012).

Ceci est également le cas dans lequel le domicile actuel et le centre d'intérêt sont trop éloignés les uns des autres, ce qui rend un déménagement obligatoire. Dans ce cas, la recherche d'un appartement approprié est associée à une certaine pression (Moreau, Pecquer, & Droniou, 2009) ce qui peut conduire à une adaptation des besoins individuels (Rérat, 2016).

Un troisième type d'arbitrage est illustré par le fait que dans la plupart des cas les décisions de mobilité ne sont pas uniquement prises par les individus seuls. L'entourage (la famille, le/la partenaire ou des amis) participe également à l'arbitrage ce qui peut entraîner potentiellement à des conflits, puisque la décision doit être prise dans l'intérêt de plusieurs personnes (Bottai & Salvati, 2010; Rérat, Gurtner, & Baehler, 2014).

Une autre forme d'arbitrage associée au choix résidentiel est celle de l'arbitrage entre de différents types de mobilité accompagné à la décision d'une relocalisation ou d'un maintien du lieu de domicile. Comme cette étude porte sur cette forme d'arbitrage, elle est traitée de manière plus approfondie par la suite.

### **2.2.2 Arbitrage entre mobilité quotidienne et déménagement**

Comme déjà mentionné dans le chapitre 2.1.2, le développement des infrastructures de transport permet des déplacements à grande distance, qui peuvent être annulés le jour même. Par conséquent, cette réversibilité du mouvement implique que des déplacements pendulaires peuvent concurrencer, compléter ou bien même éviter un déménagement pour se rapprocher de son lieu de travail (Bottai & Salvati, 2010; Vincent-Geslin & Ortar, 2012a).

Il convient d'ajouter que le gain de vitesse accordé au développement des infrastructures de transport ne sert pas uniquement à une diminution du temps de déplacement, mais bien pour couvrir des distances plus importantes (Metz, 2008; Vincent-Geslin & Ortar, 2012a). Cette évolution accorde au choix résidentiel une plus grande marge de manœuvre. « *La réversibilité de l'espace rend aujourd'hui possible des arbitrages qui auraient été sinon impossibles du moins difficiles auparavant et permet d'éviter la migration ou le déménagement* » (Vincent-Geslin & Ortar, 2012a, p. 40-41).

Ainsi, la mobilité quotidienne apparaît comme alternative de plus en plus attractive au déménagement, qui apporte divers avantages. Une tendance envers une mobilité quotidienne peut être observée en Suisse, comme la part des pendulaires ayant augmenté de 35 % entre 1990 et 2017 pour les personnes actives (OFS, 2019a).

Toutefois, un tel arbitrage entre mobilité quotidienne et déménagement ne se réduit pas aux personnes actives, mais touche également d'autres groupes sociaux, tels que les étudiant·e·s. Cependant, la population étudiante se distingue de la population active par diverses caractéristiques (ex. situation financière, durée limitée des études, etc.), ce qui peut affecter leur arbitrage. Par conséquent, il est nécessaire de prendre en compte leur contexte afin de pouvoir comprendre leurs motivations en termes de décision entre une mobilité quotidienne et un déménagement. À cette fin, des variables individuelles et des critères de décision qui pourraient influencer l'arbitrage des étudiant·e·s sont élaborés dans le cadre des réflexions théoriques spécifiques.

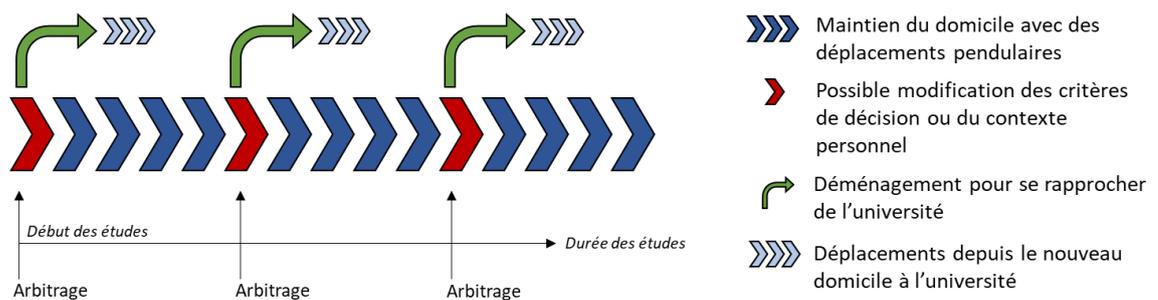
### 3 Réflexions théoriques spécifiques

Dans un premier temps, le moment de l'arbitrage est déterminé dans ce chapitre afin de pouvoir placer ce processus décisionnel sur un plan temporel. Dans un deuxième temps, différentes variables, qui pourraient influencer l'arbitrage des étudiant·e·s, sont élaborées, par lesquelles leur contexte individuel peut être pris en compte. Par la suite, des critères de décision sont proposés, qui peuvent être importants dans la décision des étudiant·e·s de déménager ou non.

#### 3.1 Moment de l'arbitrage des étudiant·e·s

Une inscription à l'université implique une détermination d'un nouveau lieu de formation, ce qui amène à une relocalisation du centre d'intérêt. Avec cette inscription, un certain type de mobilité est accepté, que ce soit des déplacements pour atteindre l'université ou un déménagement à proximité du campus universitaire (Vincent-Geslin & Ortar, 2012a). Selon Bottai et Salvati (2010), la mobilité s'avère être une réponse à un changement du contexte personnel. Les (futur·e·s) étudiant·e·s sont alors amené·e·s à un arbitrage entre le maintien de leur domicile et une relocalisation résidentielle. Cependant, cet arbitrage n'est pas effectué qu'une seule fois au début de leurs études, mais peut être mis à jour plusieurs fois en fonction de leur contexte individuel. Toute modification des critères de décision ou changement du contexte personnel (ex. financier, social) peut entraîner une actualisation de l'arbitrage des étudiant·e·s (Figure 1). Il convient de noter que la régularité de cette mise à jour est liée à la satisfaction de la situation actuelle du logement.

Figure 1 : Représentation schématique du moment de l'arbitrage des étudiant·e·s



Le moment de l'arbitrage peut être clairement défini pour les étudiant·e·s ayant effectué un déménagement pour se rapprocher de l'université. Dans leur cas, la relocalisation résulte d'un arbitrage précédemment mené. Dans le cas des étudiant·e·s qui ont décidé de maintenir leur domicile et d'effectuer des déplacements pendulaires, le moment de l'arbitrage ne peut être déterminé. En l'occurrence, leur situation actuelle doit être prise en compte et peut être considérée décisive dans leur choix à ne pas effectuer un déménagement.

### **3.2 Variables individuelles**

Les différentes variables, élaborées par la suite, sont divisées en trois catégories, qui couvrent différents aspects du contexte individuel des étudiant·e·s. Il s'agit des variables spatiales, socio-démographiques et des variables liées à leur situation de formation.

#### **3.2.1 Variables spatiales**

Les variables spatiales présentent la distance entre le lieu de résidence des étudiant·e·s et l'université ainsi que la durée du voyage. D'autres variables qui peuvent apporter des éléments explicatifs concernant l'arbitrage des étudiant·e·s sont celles de la typologie de la commune et celle de l'efficacité du voyage en termes du taux de changement de transport public.

##### *3.2.1.1 Distance et durée du trajet entre domicile et UNIL*

Afin de quantifier un déplacement, la distance parcourue ou du temps consacré au trajet sont mis en avant. Bien que ces deux variables soient directement liées, leur relation n'est pas linéaire. La durée du trajet dépend du mode de transport utilisé, de l'accessibilité au réseau de transport ou de la qualité du trajet. En matière de l'arbitrage entre des déplacements pendulaires et un déménagement, ces deux variables peuvent probablement influencer le choix, comme des déplacements pendulaires sont uniquement possibles pour un certain éloignement.

##### *3.2.1.2 Commune de domicile*

La commune d'origine des étudiant·e·s peut également servir de facteur explicatif, comme les différents types de communes peuvent présenter des caractéristiques distinctes en ce qui concerne l'accessibilité au réseau de transport. Ceci peut être argumenté par le fait que les différents modes utilisés par la population pendulaire peuvent varier en fonction de la typologie de la commune (Frick, Wüthrich, Zbinden, & Keller, 2004).

##### *3.2.1.3 Efficacité du voyage*

La durée du trajet est influencée par l'efficacité du voyage. Étant donné qu'en 2019, une majorité des étudiant·e·s de l'Université de Lausanne avaient utilisé les transports publics pour se rendre à l'UNIL (Riedo & Wernli, 2019), l'efficacité du voyage peut être mesurée sous la forme du taux de changement de transport. De plus, cette valeur peut être liée à l'accessibilité du transport public au lieu de domicile et peut apporter un élément explicatif dans l'analyse de l'arbitrage des étudiant·e·s.

#### **3.2.2 Variables socio-démographiques**

Les variables socio-démographiques contiennent les aspects du genre et de l'âge des étudiant·e·s, leur situation résidentielle, leur situation économique et également l'élément du soutien financier obtenu.

### 3.2.2.1 *Genre*

La variable du genre apporte de différents constats dans la recherche sur la migration. Certains auteurs ne constatent aucune influence significative du genre dans la migration interrégionale des jeunes vers ou loin de leurs institutions de formation (Baron, Caro, Cuney, & Perret, 2005; Rérat, 2013). D'autres auteurs, constatent une plus grande mobilité des femmes (Faggian, McCann, & Sheppard, 2007; Venhorst, Van Dijk, & Van Wissen, 2010) ou des hommes (Giret & Stoeffler-Kern, 2009). La variable du genre est alors retenue dans cette étude, afin d'examiner une possible propension dans l'arbitrage des étudiant·e·s.

### 3.2.2.2 *Âge*

La propension à déménager est généralement plus élevée chez les jeunes adultes par rapport aux autres groupes d'âge (Schuler et al., 2007). Ceci est confirmé par un solde migratoire de différentes villes Suisses qui est particulièrement positif pour la classe d'âge de 20 à 24 ans. Pour la ville de Lausanne, ceci pouvait être mis en lien avec la présence de l'université (Rérat, Piguet, Besson, & Söderström, 2008). Il est à ajouter qu'en Suisse, la tranche d'âge des 18 à 24 ans couvre les plus grandes distances journalières, ce qui se reflète également par les durées de déplacements les plus longues (Biedermann et al., 2017). Généralement, il est alors à constater que la tranche d'âge dont s'inscrit une grande partie des étudiant·e·s, s'avère comme la plus mobile dans le sens d'une mobilité résidentielle ou quotidienne. Étant donné que l'âge moyen des étudiant·e·s universitaires suisses, qui commencent leur bachelor ou leur master, est de 21.6 ans respectivement 25.8 ans (Fischer, Boughaba, & Gerhard, 2017), la question se pose, si l'âge des étudiant·e·s s'avère comme étant déterminant dans leur arbitrage à maintenir leur domicile ou à effectuer un déménagement pour se rapprocher de l'université.

### 3.2.2.3 *Situation résidentielle*

En général, deux catégories différentes de mode de logement peuvent être identifiées. D'une part, les étudiant·e·s cohabitent avec leurs parents pendant la période des études, ce qui correspond à 38 % des étudiant·e·s universitaires suisses (Fischer et al., 2017). D'autre part, les étudiant·e·s ont déménagé de la maison parentale, ce qui se décrit par la notion de décohabitation (Maunaye, 2016; Richez, 2015). Ces étudiant·e·s vivent en colocation (26 %), en résidence étudiante (11 %), seul·e·s (10 %) ou avec leur partenaire (15 %) où il convient de mentionner que 3.5 % des étudiant·e·s universitaires suisses ont des enfants (Fischer et al., 2017).

Il est à ajouter que certain·e·s étudiant·e·s vivent dans deux endroits différents. Il s'agit d'une forme bi-résidentielle, qui leur permet d'habiter à proximité de leur lieu de formation pendant les jours de présence à l'université et de passer leurs jours de congés dans un deuxième domicile, qui se compose généralement du foyer parental (Moreau et al., 2009; Villeneuve-Gokalp, 2000).

Selon Fischer et al. (2017), un rapport entre l'âge et le mode de logement peut être confirmé, comme les étudiant·e·s plus jeunes étant plus susceptibles de vivre chez leurs parents. Ce constat est renforcé par les résultats d'une enquête menée par l'Université de Lausanne. Le pourcentage des étudiant·e·s vivant chez leurs parents est de 62.8 % chez les étudiant·e·s de première année de bachelor (Moret, Gosende, & Augsburger, 2020), ce qui est plus élevé que la moyenne des étudiant·e·s lausannois (48 % ; Fischer et al., 2017).

Il semble logique que les étudiant·e·s vivant actuellement chez leurs parents n'aient pas déménagé à proximité de l'université et que ceux, qui vivent dans une résidence étudiante aient effectué un déménagement. En tout cas, la comparaison de leurs durées de déplacements moyennes indique que les étudiant·e·s vivant chez leurs parents ont des durées de déplacement plus longues pour atteindre leur lieu de formation, que les étudiant·e·s qui habitent dans une résidence étudiante (Fischer et al., 2017). Néanmoins, la variable de la situation résidentielle, au regard des autres formes de logement, peut s'avérer intéressante dans l'analyse de l'arbitrage des étudiant·e·s.

#### 3.2.2.4 *Situation économique*

Les étudiant·e·s se caractérisent généralement par un faible pouvoir d'achat. Selon l'Office fédéral de la statistique, leurs ressources financières mensuelles s'élèvent à environ 2000 francs en moyenne, ce qui leur permet de couvrir leurs dépenses (Fischer et al., 2017).

Ce montant des ressources financières est lié au mode de logement décrit ci-dessus. Les étudiant·e·s qui cohabitent avec leurs parents disposent généralement de moins de ressources financières que leurs collègues qui vivent indépendamment de leur maison parentale. En revanche, ces derniers ont des dépenses plus importantes, ce qui résulte principalement des frais de logement plus élevés (Fischer et al., 2017).

Un rapport entre la situation économique des parents et la situation résidentielle des étudiant·e·s pouvait être établi (Laferrère, 2005; Pihan, 1998; Villeneuve-Gokalp, 2000). D'une part, un foyer parental de statut socio-économique supérieur offre un certain confort, ce qui invite l'étudiant à prolonger la cohabitation avec les parents, d'autre part, les parents riches peuvent mieux soutenir leurs enfants dans leurs projets de décohabitation (Laferrère, 2005). La situation économique des étudiant·e·s doit être considérée comme variable explicative des étudiant·e·s. Toutefois, il faut rappeler que cette dernière peut être fortement liée au soutien financier des parents ou des autres sources financières.

#### 3.2.2.5 *Soutien financier*

Les ressources financières des étudiant·e·s universitaires suisses proviennent d'une grande partie (59 %) d'un soutien familial (parents, partenaire ou autre membre de la famille) et des activités rémunérées à côté de leurs études (31 % ; Fischer et al., 2017). Bien que le taux d'actifs

occupé des étudiant·e·s suisses était de 71 % en 2016, ces activités rémunérées ne sont généralement pas suffisantes pour garantir une indépendance financière. Ceci s'explique par les taux d'occupation plutôt faibles chez les étudiant·e·s (Fischer et al., 2017). Toutefois, la possibilité d'effectuer des activités rémunérées dépend de l'offre d'emploi, qui est liée à la situation économique actuelle (Messer & Wolter, 2010) et du temps disponible à côté des études. Ce dernier peut s'avérer comme frein principal pour de nombreux·ses étudiant·e·s concernant un emploi secondaire (Fischer et al., 2017).

D'autres sources de revenus peuvent être des bourses d'études ou des prêts. Selon Fischer et al. (2017), les étudiant·e·s qui n'avaient pas fait de demande de bourse d'études justifiaient ceci principalement par la situation financière stable de leurs parents, ce qui relève une forte dépendance de ces derniers. La variable du soutien financier est retenue dans cette étude afin de prendre en compte ce soutien parental et pour comprendre la composition de la situation économique des étudiant·e·s.

### **3.2.3 Variables de formation**

Les variables de formation résument le niveau d'études des étudiant·e·s, leur faculté et leur taux de fréquentation de l'université.

#### **3.2.3.1 Niveau d'études**

Les étudiant·e·s peuvent être répartis en fonction de leur niveau d'études. Une distinction peut être faite entre les étudiant·e·s suivant un bachelor (BSc) avec une durée d'études moyenne de 3 ans (études à plein temps) ou un master (MSc), qui représente normalement une durée d'étude de 1.5 à 2 ans. Les niveaux d'études se diffèrent alors en termes de durée de la formation, mais également dans le temps consacré aux études. Selon l'Office fédéral de la statistique, le temps consacré par les étudiant·e·s du bachelor est plus élevé que celui des étudiant·e·s en master pour suivre leur formation (Fischer et al., 2017). Cette variable du niveau d'études peut être associée à la variable de l'âge, mais n'est pas équivalente à celle-ci en raison de différentes trajectoires possibles des individus avant leurs études.

#### **3.2.3.2 Faculté**

Le temps consacré aux études se diffère non seulement selon le niveau d'études, mais aussi selon son domaine. Généralement, le temps requis pour les étudiant·e·s en sciences techniques et dans le domaine de la médecine est plus important que pour les étudiant·e·s en sciences humaines et sociales (Moret et al., 2020; Fischer et al., 2017). Par conséquent, la variable faculté peut apporter des éléments explicatifs pour comprendre la décision des étudiant·e·s entre des déplacements pendulaires et un déménagement.

### 3.2.3.3 *Taux de fréquentation de l'université*

La troisième variable de formation peut être mise en lien avec les deux précédentes. Comme déjà mentionné, le niveau d'études et la faculté peuvent avoir un impact sur le temps requis pour suivre les études. Toutefois, l'indication du taux de fréquentation permet d'enregistrer le nombre de jours que les étudiant·e·s se rendent effectivement à l'université, un aspect qui peut être important dans l'arbitrage des étudiant·e·s. De plus, cette variable permet d'éviter une dénaturation de l'analyse comme des études à temps partiel peuvent également être prises en compte.

### 3.2.4 Synthèse des variables individuelles

Les variables individuelles des étudiant·e·s sont divisées en trois catégories. Il s'agit des variables spatiales, des variables socio-démographiques et des variables de formation. Afin de pouvoir les synthétiser, elles sont présentées dans le tableau 2 accompagnées par leurs modalités respectives.

Tableau 2: Synthèse des variables individuelles des étudiant·e·s avec leurs modalités

Catégorie	Variable	Modalités
Spatiale	Distance entre domicile et l'UNIL	-
	Durée du trajet	-
	Type de commune	Commune-centre d'agglomération, commune de la couronne d'agglomération, commune multi-orientée, commune hors agglomération <sup>1</sup>
	Efficacité du voyage	Taux de changement de transport
Socio-démographie	Genre	Femme ; homme ; autre
	Âge*	-
	Situation résidentielle*	Seul·e ; chez vos parents ; en colocation ; en foyer/résidence étudiante ; en couple sans enfant·s ; en couple avec enfant·s ; seul·e avec enfant·s ; autre
	Situation économique*	Très bonnes conditions financières, bonnes conditions, conditions modestes, conditions difficiles
	Soutien financier*	Parents ; autre personne ; bourse d'études du canton/de la commune ; bourse d'une autre institution ; pas de soutien (indépendance financière)
Formation	Niveau d'études*	BSc - 1ère ; 2ème ; 3ème année ; MSc - 1ère ; 2ème année
	Faculté*	Les sept facultés de l'UNIL (voir 6.2.3.2)
	Taux de fréquentation*	< 1 jour, 1 jour, 2 jours ; ... ; 7 jours

\*Variables qui peuvent contenir un léger décalage pour les étudiant·e·s ayant déménagé comme leur moment d'arbitrage se situe dans le passé (voir 3.1) et la situation actuelle est prise en compte afin de pouvoir comparer les variables.

<sup>1</sup> Il s'agit de la classification « Espace à caractère urbain » de l'OFS (2014), qui a été regroupée dans les quatre catégories listées (Les sous-catégories « ville-centre », « centre principal » et « centre secondaire » ont été regroupées sous leur rubrique principale « Commune-centre d'agglomération ». La catégorie « Commune hors agglomération » contient les sous-catégories « Commune-centre hors agglomération » et « Commune rurale sans caractère urbain »).

### 3.3 Les critères de décision

Après avoir défini les variables de profil pour décrire les étudiant·e·s, dans une étape ultérieure, différents motivations ou critères de décision sont élaborés, qui peuvent influencer l'arbitrage des étudiant·e·s. À l'aide des entretiens exploratoires avec des étudiant·e·s de l'UNIL (voir 5.2.1) et une large analyse de littérature, les principaux critères ont pu être identifiés et résumés sous forme d'un cadre théorique, présenté par la suite.

Les critères de décision peuvent être qualifiés par un caractère objectif (ex. ressources financières disponibles) ou subjectif (ex. perception, aspiration ; Authier et al., 2010; Thomas, 2014). Afin de structurer ces différents critères de décision, ils sont divisés en quatre dimensions<sup>2</sup>, couvrant les perspectives économique, fonctionnelle, sociale ou sensible.

#### 3.3.1 Dimension économique

La dimension économique est basée sur une vision néo-classique, dans laquelle l'individu est considéré comme « *homo oeconomicus* » qui décide d'une manière purement rationnelle (Rérat, 2010). La localisation optimale du lieu de domicile est sélectionné par un calcul des avantages ou des coûts accordés à chaque alternative (Brun & Bonvalet, 2002; Thomas, 2014). La dimension économique rassemble des critères financiers et temporels, qui peuvent s'avérer importants dans l'arbitrage des étudiant·e·s.

##### 3.3.1.1 Coûts de transport

Les déplacements pendulaires du domicile à l'université entraînent des coûts de déplacements (Denzler & Wolter, 2010), qui diffèrent en fonction du mode de transport utilisé. Un trajet en transports publics entraîne des frais pour ses consommateurs sous forme de billets ou d'abonnements. En Suisse, ces frais, partiellement réduits pour les étudiant·e·s (ex. abonnement général des Chemins de fer fédéraux suisses, [CFF]), peuvent pourtant quand même s'additionner de manière considérable. Bien que le réseau des transports publics en Suisse soit très complet, un déplacement en véhicule motorisé individuel offre une alternative, qui peut être préférable selon le contexte des étudiant·e·s.

Un emploi d'un véhicule privé entraîne des frais de différentes sortes. Il s'agit des coûts fixes (achat du véhicule, assurances, entretien, etc.) et des coûts variables qui changent en fonction de l'utilisation (carburant, frais de stationnement, etc.). Au-delà de ces coûts, une dépendance à l'égard de la famille peut se présenter, parfois pour la simple raison que l'étudiant lui-même ne possède pas de véhicule privé (Choplin & Delage 2011). Afin de réduire ces coûts, un déménagement à proximité de l'université pourrait être avantageux.

---

<sup>2</sup> Il s'agit d'une subdivision de critères qui a déjà été employée dans l'étude de Thomas et Pattaroni (2012) sur le choix résidentiel des familles de classes moyennes en Suisse et qui sert de référence pour cette étude.

### 3.3.1.2 *Coûts du logement*

Une délocalisation peut entraîner un changement important dans les coûts de la vie, ce qui s'explique principalement par la modification des coûts de location d'un nouveau logement. Toutefois, l'ampleur de ce changement peut varier en fonction de l'ancienne situation résidentielle (Fischer et al., 2017). Un déménagement loin du foyer parental peut avoir des implications financières différentes pour un-e étudiant-e qu'un déménagement, sans avoir habité chez ses parents. Dans ce premier cas, le soutien des parents est déterminant, qui s'effectue directement sous forme financière ou indirectement sous forme de cohabitation en payant le loyer et la grande partie des consommations (Laferrère, 2005; Moreau et al., 2009). La prolongation d'une cohabitation avec les parents permet d'économiser des coûts, comme les frais de location d'un nouveau logement peuvent être évités (Christie, 2007; Giacomel, Martin, & Rérat, 2018; Patiniotis & Holdsworth, 2005). Selon Laferrère (2005), les étudiant-e-s ne cohabitent que chez leurs parents, s'ils-elles peuvent profiter suffisamment de leur consommation dans le foyer parental. Cependant, ce financement de la part des parents diminue généralement avec l'âge des enfants.

Pour les étudiant-e-s qui paient leur propre loyer, des coûts de location actuellement plus bas que ceux d'un logement à proximité de l'université peuvent influencer leur décision de ne pas déménager. À cet égard, il est à noter que le marché du logement et ses opportunités ont une grande influence dans le cas d'une relocalisation résidentielle (Ogg, 2010) et des loyers élevés peuvent représenter un frein à la recherche de logement (Giacomel et al., 2018). Bien entendu, la situation économique de l'étudiant-e et son soutien financier jouent un rôle majeur dans cette évaluation du niveau de loyer abordable (Aschieri, 2013).

Selon Denzler et Wolter (2010), les universités suisses se situent principalement dans des villes avec un niveau de prix et coûts de logement élevés. Ceci est notamment le cas pour les étudiant-e-s de l'UNIL, comme les frais de location d'une chambre pour étudiant-e-s sont d'environ 100 francs au-dessus de la moyenne nationale (Donner, Stämpfle, & Bernhard, 2017). Les statistiques de l'OFS confirment que ce sont principalement les étudiant-e-s de la région lémanique, qui ont des difficultés à trouver un logement (Fischer et al., 2017).

### 3.3.1.3 *Temps de déplacement*

Selon l'approche néo-classique, la durée d'un déplacement, qui se définit par le temps nécessaire pour effectuer un trajet d'un point de départ à une destination (Flamm, 2004), est à réduire. La durée de déplacement varie en fonction du moyen de transport et de l'itinéraire choisi. Par conséquent, cette durée peut être réduite par un choix optimal de ces deux variables. À partir du moment où la combinaison optimale est trouvée, une réduction supplémentaire de la durée du trajet peut seulement être obtenue par un raccourcissement de l'itinéraire ou, en

d'autres termes, par un déménagement à proximité de l'université. Cependant, le temps de déplacement ne peut pas être réduit complètement, même dans le cas d'un déménagement sur le campus universitaire. La question d'une durée maximale de déplacement, considérée raisonnable par les étudiant·e·s, est soulevée. Une telle limite temporelle est difficile à définir comme elle est fortement influencée par la situation individuelle de l'étudiant. En fonction de ce seuil, la durée du déplacement est considérée, soit raisonnable, ce qui justifie un maintien du lieu de résidence actuel, soit comme devant être réduite.

### **3.3.2 Dimension fonctionnelle**

La dimension fonctionnelle est basée sur une logique qui repose sur son utilité. Ce sous-chapitre présente donc des critères qui permettent à un individu de rendre plus pratique la vie quotidienne ou qui mènent à rejeter un déménagement en raison d'une faible utilité.

#### **3.3.2.1 Lieu de formation**

Le lieu de formation principal des étudiant·e·s est difficile à définir, comme les études exigent du travail qui nécessite la fréquentation de l'université (ex. assister à des cours, séminaires ou travaux pratiques) mais également des activités qui se font en autodidacte. La répartition de ces formes de travail peut varier en fonction de la faculté ou du niveau d'étude (Moret et al., 2020). En dehors des activités qui nécessitent une présence à l'université, le travail individuel peut être effectué selon les préférences des étudiant·e·s à l'université ou indépendamment de celle-ci (Vogel & Woisch, 2013).

En fonction du taux de présence des étudiant·e·s à l'université, la proximité géographique d'un habitat peut s'avérer favorable pour suivre leurs études. Des avantages comme une proximité des cours, des bibliothèques et des salles d'études, mais également la proximité des services destinés aux étudiant·e·s (imprimerie, Help desk, etc.) sont à mentionner. Il convient d'ajouter qu'à l'université, les étudiant·e·s bénéficient des bonnes conditions de travail et peuvent résoudre des problèmes particuliers par des discussions avec leurs collègues (Vogel & Woisch, 2013).

Comme le travail en autodidacte implique de la lecture, de la préparation de cours ou de l'apprentissage, ces travaux peuvent être effectués à domicile, indépendamment de la localisation de ce dernier (Vogel & Woisch, 2013). Ce type de travail peut être considéré comme télétravail, lorsqu'il s'agit d'un lieu alternatif « *en matière de lieu d'exécution du travail, [...] et que la présence de la personne active sur le lieu de travail traditionnel n'ajoute aucune valeur en soi aux activités* » (Thomsin, 2002, p. 19).

En dehors de ce travail à domicile, la définition de télétravail inclut également le travail qui peut être effectué « en route » (Thomsin, 2002). Bien que le temps de déplacement soit décrit par certains auteurs comme « *wasted time in-between 'real' activities* » (Lyons & Urry, 2005, p.1), il

est possible d'effectuer des travaux pendant un trajet, pour lesquels il faudrait de toute façon consacrer du temps au quotidien (Flamm, 2004; Jain & Lyons, 2008; Kaufmann, 2008). Cependant, il convient de rappeler que tous les moyens de transport ne sont pas adaptés de la même façon au télétravail. Un voyage en train, par exemple, est mieux adapté au travail pendant le déplacement qu'un voyage en voiture ou même que d'autres modes de transport public tels que le tramway ou le métro (Binder & Ravalet, 2017; Flamm, 2004). Il convient également de noter que seule une certaine partie du déplacement peut être utilisée de manière productive (changement de transport, temps d'attente sur le quai). Néanmoins, la possibilité de travailler pendant le déplacement entre le domicile et l'université est retenue comme critère de décision.

### 3.3.2.2 *Engagements et activités de loisirs*

Le choix d'un lieu de résidence ne dépend pas seulement du lieu de travail ou de formation, mais inclut également d'autres lieux importants pour la vie, tels que le sport ou des activités de loisirs (Bottai & Salvati, 2010). La participation à des activités estudiantines est facilitée par un habitat sur le campus ou à proximité de ce dernier sans devoir effectuer de longs trajets de retour au domicile le soir (Quinn et al., 2005; Thomas, 2012). Également faut-il mentionner qu'un changement de contexte géographique et social, initié par un déménagement, apporte la possibilité de découvrir de nouvelles activités de loisirs.

Contrairement à cette offre d'activités, des engagements au lieu de domicile influencent également le choix de la localisation résidentielle (Vincent-Geslin & Ortar, 2012b). Les activités de loisirs, les affiliations à des clubs ou la vie associative sont fortement liées à leur localité. *« Cette forme d'attachement culturel constitue un frein important à la relocalisation, et favorise donc des arbitrages en faveur de mobilités réversibles »* (Vincent-Geslin & Ortar, 2012b, p. 57). Des activités rémunérées (jobs d'étudiant·e·s) au lieu de domicile sont également prises en compte par ces engagements. Ils sont considérés au même titre que le travail associatif.

Les engagements au lieu de domicile peuvent justifier les déplacements pendulaires, bien que ceux-ci puissent partiellement être assurés par une forme d'habitat bi-résidentielle entre le lieu d'études et l'ancien lieu de domicile.

### 3.3.2.3 *Durée des études*

La durée des études restante peut jouer un rôle important dans les décisions de mobilité des étudiant·e·s (Christie, 2007). Si la période en question est de courte durée, les inconvénients, tels que les longs trajets, ont plus de chances d'être acceptés par les étudiant·e·s. Cependant, plus la période envisagée est longue, plus elle nécessite un changement radical, tel qu'une relocalisation du domicile (Moreau et al., 2009). À cet égard, un rapport avec l'âge ou le niveau d'études des étudiant·e·s peut être supposé. De même que pour la durée du trajet, il n'y a pas

de définition claire d'une courte ou longue période, comme ceci est basé sur une appréciation personnelle de l'individu.

#### 3.3.2.4 *Accessibilité routière et/ou ferroviaire du lieu de domicile*

La densité du réseau routier et ferroviaire et l'offre des transports publics impactent la durée du trajet entre domicile et l'université (Ferret & Joubert, 2018). Comme le temps de déplacement peut influencer l'arbitrage des étudiant-e-s entre un maintien du domicile et un déménagement (voir 3.2.1.1), l'aspect de l'accessibilité routière et/ou ferroviaire est également à considérer comme critère de décision. Une bonne accessibilité du lieu de résidence au réseau routier/ferroviaire évoque la possibilité d'une mobilité pendulaire, une mauvaise accessibilité rend cette dernière difficile.

### 3.3.3 *Dimension sociale*

La compréhension du contexte social est une condition préalable pour analyser l'arbitrage entre un maintien du domicile et un déménagement. Selon Vignal (2005) « ...les arbitrages de mobilité ou de non-mobilité résidentielle [...] intègrent les espaces résidentiels et les logiques familiales qui donnent sens au rapport au territoire des individus » (Vignal, 2005, p. 182). Cette dimension rassemble des critères sociaux et se centre sur la relation avec la famille, le/la partenaire et les amis.

#### 3.3.3.1 *Cadre familial*

Comme déjà brièvement mentionnée (voir 3.2.2.3), la situation résidentielle des étudiant-e-s peut être divisée en deux catégories qui se distinguent clairement en fonction du contexte familial. D'une part, les étudiant-e-s vivent chez leurs parents, ce qui leur permet de décider entre un maintien de la cohabitation avec les parents et un départ du domicile parental (décohabitation). D'autre part, les étudiant-e-s vivent indépendamment de leurs parents et sont normalement moins influencé-e-s par le cadre familial dans leur arbitrage que les étudiant-e-s du premier cas. D'après une enquête en Espagne, la proximité familiale peut être un aspect important pour expliquer la localisation des logements recherchés par de jeunes décohabitants (Leal, 2010). L'importance de la proximité familiale est également mise en avant dans une étude sur le choix du lieu de formation des étudiant-e-s en Bretagne (Hardouin & Moro, 2014).

Les conditions et le mode de vie des étudiant-e-s sont fortement influencé-e-s par la relation avec leur famille. Cette relation s'exprime dans le choix du lieu de résidence, la fréquence des visites et la répartition du temps entre la ville universitaire et le lieu d'origine (Moreau et al., 2009). Une proximité de la famille peut être intéressante non seulement pour des raisons financières (voir 3.3.1.2), mais également pour des raisons sociales et émotionnelles (Christie, 2007; Patiniotis & Holdsworth, 2005). À ce point il convient de mentionner qu'un éloignement de la famille peut s'avérer comme une étape difficile pour un-e étudiant-e : « *La séparation est*

*d'abord ressentie comme une perte d'un entourage affectif, du soutien des parents. Elle est ensuite synonyme de solitude* » (Moreau et al., 2009, p. 50). De plus, un maintien des racines locales permet de compenser une possible incertitude associée à une nouvelle phase de vie (ex. incertitude concernant le choix de formation ; Vincent-Geslin & Ortar, 2012a).

Contrairement à cette recherche de proximité de la famille, la cohabitation avec les parents peut créer un besoin d'autonomie et d'intimité, qui s'accroît avec l'âge de l'individu (Laferrère, 2005). Un déménagement loin du foyer parental permet de favoriser cette indépendance ou liberté recherchée ce qui contribue en même temps à un développement personnel (Christie, 2007; Cicchelli & Erlich, 2000; Holdsworth, 2006). C'est pourquoi certains auteurs décrivent ce phénomène comme migration d'émancipation (Grimmeau, Van Crieking, & Røelandts, 1998; Leal, 2010). Il convient d'ajouter qu'un détachement des parents est souvent caractérisé au début par une forme de logement bi-résidentielle, qui peut disparaître au fil du temps (Moreau et al., 2009).

#### 3.3.3.2 *Partenaire*

Selon Fagnani (1992), des personnes vivant en couple sont moins mobiles que des personnes vivant seul-e-s, comme leur choix résidentiel est influencé par deux individus ce qui peut entraîner un potentiel de conflit. Ce phénomène peut s'appliquer aux étudiant-e-s qui vivent avec leur partenaire au moment de l'arbitrage. Dans ce cas, un type de mobilité réversible sous forme de déplacements pendulaires peut être préféré, afin de maintenir la proximité du/de la partenaire (et des éventuels enfants) au lieu de domicile (Vincent-Geslin & Ortar, 2012b). En outre, il convient de noter qu'un déménagement à proximité de l'université peut se présenter comme opportunité idéale afin de suivre ou rejoindre son/sa partenaire. Dans ce contexte il est à ajouter que le processus de détachement du cadre familial se déroule plus rapidement, chez les étudiant-e-s qui s'installent en couple. Dans ce cas, un milieu conjugal est créé, qui s'établit progressivement comme nouveau domicile principal (Moreau et al., 2009).

#### 3.3.3.3 *Cercle d'amis*

L'ancrage social au lieu de domicile peut se décrire non seulement par l'attachement à la famille ou du/de la partenaire, mais également par la proximité des amis. La proximité des amis au lieu de domicile peut être considérée comme argument en faveur d'un maintien de son lieu de domicile, car un éloignement de son cercle d'amis peut entraîner un affaiblissement ou même une rupture de ce lien social. « *Geographical movement breaks local friendship networks, at least partly* » (Belot & Ermisch, 2006, p. 24). Selon Quinn et al. (2005), certain-e-s étudiant-e-s privilégient de garder leur entourage au lieu de domicile pendant les études, d'autres préfèrent construire un nouvel entourage au lieu de formation.

Une intégration sociale des étudiant·e·s au lieu de formation est favorisée par un déménagement à proximité de l'université et un habitat avec d'autres étudiant·e·s (ex. dans une résidence étudiante ; Moreau et al., 2009; L. Thomas, 2002). Un tel déménagement à proximité de l'université leur évite des changements réguliers entre deux mondes ou deux entourages sociaux différents (Holdsworth, 2006). Hormis le fait qu'un déménagement peut favoriser une intégration dans un nouvel environnement social, il peut également servir de renforcer des contacts sociaux déjà existants (ex. s'installer en colocation avec des amis du lycée).

À ce point il convient d'ajouter qu'une forme d'habitat bi-résidentielle permet (au moins partiel) un maintien de l'ancrage social à l'ancien lieu de domicile. Les bi-résidentiels développent deux systèmes sociaux dans leurs deux endroits de vie. Cependant, cette double application a pour conséquence que les environnements sociaux sont réduits à un noyau constitué des contacts les plus importants (Kaufmann, 2010).

### **3.3.4 Dimension sensible**

La dimension sensible comprend des critères basés sur des expériences émotionnelles et physiques de l'espace (Thomas, 2014). Selon Vincent-Geslin et Ortar (2012b), des déplacements pendulaires peuvent être expliqués, entre autres, par des ancrages sensibles.

*« Plus largement, les mobiles valorisent l'attachement à la ville ou à la région dans laquelle ils habitent ainsi qu'à ces paysages. Cet attachement est davantage de l'ordre du sensible au sens où les caractéristiques sensibles et qualitatives du lieu de vie sont mises en avant »* (Vincent-Geslin & Ortar, 2012b, p. 55).

Afin d'intégrer la dimension sensible pour analyser l'arbitrage des étudiant·e·s, cette étude met en avant le lien émotionnel avec l'environnement et le cadre de vie.

#### **3.3.4.1 Lien émotionnel avec l'environnement**

Un attachement à un lieu résulte d'une combinaison entre des attachements sociaux (voir 3.3.3) et émotionnels. Ces ancrages émotionnels à un environnement ou lieu spécifique peuvent se baser sur le parcours familial ou être liés à l'histoire personnelle (Thomas, 2014). Les attachements peuvent par exemple découler du fait d'avoir grandi dans un lieu avec lequel de nombreuses expériences sont associées (Giuliani, 2003). Selon Bottai et Salvati (2010), des liens et relations émotionnelles avec un lieu de résidence limitent la mobilité des individus. Contrairement à cet ancrage local recherché, le désir d'explorer un nouvel environnement peut être développé par des individus. Cette recherche de nouvelles expériences spatiales peut être satisfaite par un changement du contexte local, qui peut être déclenché par un déménagement (Meissonnier, 2015; Niodomysl, 2011; Rérat, 2016). Par analogie à l'étude de Rérat (2013) sur la migration interne des jeunes diplômés du Jura suisse, la « volonté de changement, de "voir ailleurs" » est appliquée dans cette étude pour décrire ce désir de découverte.

#### 3.3.4.2 *Cadre de vie*

« *Le cadre de vie se définit selon l'expression des individus de leur satisfaction environnementale, et selon la capacité du milieu à répondre au désir d'une meilleure qualité de vie* » (Reyburn, 2002, p. 2). La notion cadre de vie peut être mesurée d'une manière objective (nuisances sonores, qualité des eaux, etc.), mais dépend également de la perception subjective de l'individu (ambiance du lieu, tranquillité, etc.) où la culture et les préférences personnelles entrent en jeu (Manusset, Brodach, & Marchais, 2007). Par conséquent, il n'existe pas de définition unique de la qualité de vie, comme elle peut différer selon les individus (Thomas, 2011). D'après Morel-Brochet (2007), le terme cadre de vie peut être associé à un habitat au milieu urbain ou rural. Selon Bonvalet et Dureau (2000), deux modèles peuvent être différenciés à cet égard : une valorisation ou un rejet du centre. D'une part, les gens profitent de la forte densité de l'offre dans le centre-ville, tandis que d'autre part, le fait de vivre en dehors du centre représente des qualités en matière de nature et du paysage. Dans le cas où une vie rurale est préférée, l'argument du cadre de vie du domicile peut se relever important dans la décision de maintenir le domicile au lieu de déménager en ville ou proche d'un centre urbain.

### 3.3.5 Synthèse des critères de décisions

Les critères de décision, qui peuvent influencer les étudiant-e-s dans leur arbitrage entre les déplacements pendulaires et un déménagement à proximité de l'université sont résumés dans le tableau 3. Il s'agit des critères qui peuvent être divisés en quatre dimensions différentes. Cependant, il est important de comprendre ces différentes dimensions comme système global (Thomas & Pattaroni, 2012), qui influence l'arbitrage des étudiant-e-s de manière distincte selon le contexte de l'individu.

Tableau 3 : Synthèse des critères de décision dans l'arbitrage des étudiant-e-s entre des déplacements pendulaires et un déménagement à proximité de l'université

Déplacements pendulaires		Déménagement
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Éviter des frais de location d'un nouveau logement</li> <li>▪ Difficulté à trouver un logement dans la région lausannoise</li> <li>▪ Durée du déplacement raisonnable</li> </ul>	Dimension économique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réduction des coûts de déplacement</li> <li>-</li> <li>▪ Réduction du temps de déplacement</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Possibilité de travailler pendant le déplacement</li> <li>▪ Engagements locaux au lieu de domicile</li> <li>-</li> <li>▪ Courte durée des études</li> <li>▪ Bonne accessibilité routière/ferroviaire du lieu de domicile</li> </ul>	Dimension fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Proximité de l'université</li> <li>▪ Découvrir de nouvelles activités de loisirs</li> <li>▪ Proximité des activités estudiantines</li> <li>-</li> <li>▪ Mauvaise accessibilité routière/ferroviaire du lieu de domicile</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Proximité de la famille au lieu de domicile</li> <li>▪ Proximité du/de la partenaire au lieu de domicile</li> <li>▪ Proximité des amis au lieu de domicile</li> </ul>	Dimension sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Indépendance/liberté du cadre familial</li> <li>▪ Suivre/rejoindre le/la partenaire</li> <li>▪ Proximité des amis au nouveau lieu de domicile</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Attachement émotionnel au lieu de domicile</li> <li>▪ Cadre de vie du domicile</li> </ul>	Dimension sensible	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Volonté de changement, "voir ailleurs"</li> <li>▪ Cadre de vie de la région lausannoise</li> </ul>

## 4 Questionnement

L'arbitrage entre des déplacements pendulaires et un déménagement pour se rapprocher de l'université peut être décrit comme processus décisionnel, qui amène à une hiérarchisation de critères de décision. Ces critères sont influencés par le contexte de l'étudiant (ex. préférences, ressources, caractéristiques individuelles), mais également par des contraintes et des opportunités liées aux deux alternatives. Les étudiant-e-s choisissent ainsi l'alternative dont ils-elles peuvent tirer le plus grand avantage, en considérant différentes dimensions (économique, fonctionnelle, sociale et sensible).

Comme la présente étude vise à analyser ce processus décisionnel des étudiant-e-s, la question de recherche suivante pouvait être formulée :

***Comment peut être expliqué l'arbitrage des étudiant-e-s de l'Université de Lausanne entre des déplacements pendulaires et un déménagement à proximité de l'université ?***

Pour répondre à cette question, il est premièrement nécessaire d'identifier et de décrire les étudiant-e-s qui ont décidé de se rapprocher de l'université et ceux, qui préfèrent effectuer des déplacements pendulaires. Il s'agit de tenir compte de leur contexte individuel afin de pouvoir comprendre leurs motivations (pondération des critères de décision) sur lesquelles repose leur arbitrage. Deux sous-questions sont posées :

*Q1) Quel est le profil des étudiant-e-s qui ont choisi d'effectuer des déplacements pendulaires et quel est le profil de ceux, qui ont décidé de déménager à proximité de l'UNIL ?*

Cette première sous-question permet de diviser les étudiant-e-s en deux populations et de découvrir comment ces dernières se diffèrent. À cette fin, différentes variables (spatiales, socio-démographiques et de formation) sont prises en compte, ce qui permet une comparaison des deux populations et de découvrir les variables qui influencent la décision entre des déplacements pendulaires et un déménagement.

*Q2) Quels sont les principaux motivations qui influencent l'arbitrage des étudiant-e-s entre des déplacements pendulaires et un déménagement à proximité de l'UNIL ?*

Cette deuxième sous-question permet une analyse des importances accordées aux critères de décision. Ainsi les critères les plus importants peuvent être trouvés qui d'une part, amènent les étudiant-e-s à maintenir leur domicile et effectuer des déplacements pendulaires, d'autre part, les amènent à déménager pour se rapprocher de l'université. La pondération des critères permet également de classer les étudiant-e-s dans différentes typologies, afin d'intégrer les différences de contextes les plus importantes des étudiant-e-s et de pouvoir mener une analyse plus approfondie.

## 5 Méthodologie et démarche

Dans ce chapitre, l'étude de cas est présentée afin de mieux pouvoir mettre en contexte cette présente recherche. Par ailleurs, des réflexions méthodologiques et la démarche de récolte de données sont présentées.

### 5.1 Étude de cas

Ce chapitre présente le contexte universitaire suisse et l'offre de transport générale du pays. Une description du campus universitaire de Lausanne ainsi que l'offre de logements pour étudiant·e·s dans la région lausannoise complètera la contextualisation de l'étude de cas.

#### 5.1.1 Contexte suisse

La Suisse se décrit par une forte densité de hautes écoles universitaires, rien que dans la partie francophone du pays, cinq institutions peuvent être comptées (Université de Genève, Université de Lausanne, École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), Université de Neuchâtel et Université de Fribourg<sup>3</sup>). Contrairement à d'autres pays avec tendance à des universités centrales, la Suisse préfère dans l'esprit du fédéralisme avoir plusieurs institutions de taille moyenne, ce qui se traduit par une répartition appropriée des étudiant·e·s entre les différentes villes. Il convient également de noter que la majorité des différents cursus sont proposés par plusieurs universités, ce qui offre un large choix en termes de villes universitaires aux étudiant·e·s (SBF, 2006).

Par ailleurs, les infrastructures de transport suisses peuvent être décrites comme très efficaces. Outre un réseau de transport routier bien développé, le réseau ferroviaire propose une grande offre aux personnes mobiles (Herr, 2020). Actuellement, des trains de longue distance relient la plupart des grandes villes suisses à une fréquence d'une demi-heure ou d'une heure, ce qui sera encore optimisé à l'avenir (Boschung, 2019). En complément de l'horaire cadencé, la coordination des lignes de transport (à longue et courte distance) et les transports publics routiers permettent ainsi d'assurer une offre de transports très attractive en Suisse.

#### 5.1.2 Campus de l'Université de Lausanne

Le site principal du campus universitaire de Lausanne, le campus de Dorigny, se trouve à l'ouest de la ville de Lausanne et forme un centre académique avec le campus de l'EPFL, qui lui est adjacent. Deux autres sites de l'UNIL se trouvent près du centre-ville de Lausanne (CHUV) et plus au nord (Epalinges ; Figure 2). Cependant, il convient de noter que la grande majorité de la communauté universitaire (environ 90 %) fréquente le site principal de Dorigny (Giacomel et al., 2018). Cette étude ne tient pas compte de la petite antenne à Sion comme cela fausserait l'étude

---

<sup>3</sup> Pour l'Université de Fribourg, il s'agit d'une université bilingue.

en raison de son éloignement de la région lausannoise. De plus, il s'agit d'un nombre négligeable d'étudiant·e·s dans ce cas (UNIL, 2020a).

Figure 2 : Le campus de Dorigny avec les deux autres sites de l'UNIL à Lausanne



Source : <https://www.unil.ch/acces/home/menuinst/campus-trois-sites.html>, consulté le 16.08.2020

Le campus de Dorigny dispose d'une excellente liaison routière avec la route cantonale et est directement adjacent à un embranchement de l'autoroute A1. Malgré cette bonne connexion au réseau routier, des temps d'attente ne peuvent être exclus par les voyageurs en transports individuels motorisés (TIM), surtout aux heures de pointe (Giacomet et al., 2018). Du côté des transports publics, quatre lignes de bus et une ligne de métro assurent la desserte du campus de Dorigny (Giacomet et al., 2018; TL, 2020). Ces moyens de transport locaux servent de liaison avec les différentes gares CFF (Lausanne, Renens VD, Morges et Malley) et le LEB à Lausanne-Flon, qui peuvent tous être atteints dans un délai de 10 à 20 minutes (CFF, 2020). En ce qui concerne la mobilité douce, le campus de Dorigny se distingue également par sa bonne accessibilité. Il dispose d'un vaste réseau d'itinéraires cyclables et de plusieurs stations de vélos en libre-service (Giacomet et al., 2018). Les autres sites (CHUV et Epalinges) disposent également d'une bonne accessibilité par une ligne de métro depuis la gare CFF de Lausanne et également en voiture par une liaison autoroutière à proximité (UNIL, 2020a).

Pendant la période académique, le campus de Dorigny (et celui de l'EPFL) propose régulièrement des activités pour étudiant·e·s. Il s'agit d'évènements de moindre importance au cours de la semaine ou de grandes manifestations comme des festivals de musique qui attirent non seulement les étudiant·e·s des deux hautes écoles, mais également un public plus large. Le site académique dispose également d'un large éventail d'installations sportives, de bars, de

restaurants et d'autres établissements, offrant de nombreuses possibilités d'échanges sociaux entre les étudiant·e·s en dehors de leurs cours (UNIL, 2020b).

### **5.1.3 Offre de logement pour étudiant·e·s**

La situation du marché du logement pour étudiant·e·s est tendue dans toute la Suisse. La demande est beaucoup plus grande que l'offre de logements pour étudiant·e·s disponible (Bernoussi & Rockinger, 2016). Afin de garantir une offre pour ces étudiant·e·s, l'Université de Lausanne collabore avec la Fondation Maisons pour Etudiants Lausanne (FMEL), une organisation d'un but d'intérêt public, qui propose des logements aux étudiant·e·s. La fondation accueille plus de 2500 étudiant·e·s<sup>4</sup>, logés dans l'agglomération lausannoise. Par l'ouverture du bâtiment du Vortex en juillet 2020<sup>5</sup>, la FMEL augmentait sa capacité d'accueil par plus de 800 chambres et studios pour étudiant·e·s sur le campus de l'UNIL (FMEL, 2020). Malgré cette augmentation de capacité, la recherche d'un logement semble être toujours très difficile dans la région lausannoise. L'Université de Lausanne décrit la situation concernant l'offre de logement de la manière suivante :

*« La situation du logement à Lausanne et dans les environs étant très difficile, les résidences gérées par la FMEL sont l'option à privilégier en priorité. L'offre actuelle de la FMEL ne permettant toutefois pas de répondre à la demande, il est essentiel d'envisager en parallèle d'autres solutions sur le marché libre du logement »* (UNIL, 2020c).

Il apparaît que la pénurie de logements pour étudiant·e·s les amène à chercher un appartement ou une chambre sur le marché libre, sur lequel il faut s'attendre à des coûts plus élevés (Donner et al., 2017). Toutefois, cela peut se révéler difficile sans revenu mensuel fixe ou source de revenu stable (Bernoussi & Rockinger, 2016).

### **5.1.4 Mobilité des étudiant·e·s UNIL**

La mobilité des étudiant·e·s de l'Université de Lausanne a évolué pendant ces dernières années. Le rapport de Giacomel et al. (2018) indique que la part des étudiant·e·s, qui n'a pas son point de départ dans le canton de Vaud pour arriver à l'UNIL, a augmenté durant les derniers douze ans (de 11.8 % à 15.4 % en 2017). Logiquement les distances moyennes parcourues par les étudiant·e·s ont également augmenté de 13.9 km en 2005 à 16 km en 2017). Une diminution de la migration cantonale pouvait être constatée (Giacomel et al., 2018).

Une évolution similaire peut être observée en termes de temps de déplacement des étudiant·e·s de première année de bachelor à l'UNIL. D'une part le nombre d'étudiant·e·s ayant une durée

---

<sup>4</sup> Les logements de la FMEL sont destinés aux étudiant·e·s de l'Université de Lausanne, de l'EPFL et de la HES (FMEL, 2020)

<sup>5</sup> L'ouverture du Vortex n'ayant été réalisée que récemment, cette augmentation de capacité ne peut être prise en compte dans cette recherche.

de déplacement d'au moins une heure entre leur domicile et l'Université de Lausanne a augmenté pendant les dernières années de 14.5 % en 2007 à 23.8 % en 2019. D'autre part, la quantité des étudiant·e·s avec une durée du trajet inférieur à 30 minutes a diminué de 50.6 % en 2007 à 40.9 % en 2019 (Moret et al., 2020). Un phénomène des longues durées des trajets des étudiant·e·s à l'UNIL ressort dans la comparaison nationale. En effet, les étudiant·e·s lausannois font des trajets plus longs que des étudiant·e·s d'autres hautes écoles suisses (Fischer et al., 2017).

## **5.2 Réflexions méthodologiques**

Ce chapitre vise à présenter les premières démarches, le choix de la méthode et la récolte des données. De plus, l'analyse réalisée est exposée d'une manière synthétique.

### **5.2.1 Premières démarches**

Dans un premier temps, une vaste analyse de littérature dans le domaine de la mobilité pendulaire, de la migration et du choix résidentiel avait été réalisée afin de choisir et préciser le sujet de cette recherche. L'accent mis sur le groupe social des étudiant·e·s a permis de délimiter le domaine de recherche et de mener une analyse documentaire plus ciblée à l'aide de laquelle la problématique, le cadre théorique et la question de recherche ont pu être élaborés.

La population cible est constituée d'étudiant·e·s immatriculés à l'Université de Lausanne, qui poursuivent leurs études au niveau bachelor ou master. Les doctorants et les personnes en formations continues ne sont pas pris en compte dans cette étude en raison de possibles écarts concernant leur contexte économique. La présente étude prend en compte non seulement les étudiant·e·s qui suivent leur formation en temps plein, mais également ceux en temps partiel. Une question portant sur la fréquentation de l'université permet de prendre en compte cette différence lors de la récolte de données.

Afin d'élaborer le cadre théorique, qui résume les critères de décision principaux des étudiant·e·s dans leur arbitrage entre pendularité et déménagement, 30 entretiens exploratoires ont été menés avec des étudiant·e·s de l'Université de Lausanne<sup>6</sup>. Ces entretiens ont permis de vérifier les critères de décision élaborés par la recherche documentaire et d'identifier des motivations qui n'ont pas encore été prises en compte.

### **5.2.2 Choix de méthode et récolte des données**

Afin de répondre à la question de recherche, une vision directe des étudiant·e·s concernant leur arbitrage est indispensable, puisque chaque individu se caractérise par un contexte différent. La méthode d'une enquête par questionnaire en ligne<sup>7</sup> avait été choisie pour obtenir des

---

<sup>6</sup> Un résumé des résultats de ces entretiens exploratoires est joint en annexe.

<sup>7</sup> Le questionnaire est joint en annexe (version PDF).

informations d'un plus grand nombre d'individus possible. Par ailleurs, cette méthode permet de créer des profils d'individus, ce qui rend possible une comparaison des différentes variables des étudiant·e·s (Berthier, 2011).

Le questionnaire en ligne a été élaboré à l'aide du logiciel *LimeSurvey*. Il se compose principalement de types de questions prédéfinies. Afin que le temps nécessaire pour répondre au questionnaire soit court, le nombre de questions avait été réduit autant que possible et seuls les aspects essentiels pouvaient être pris en compte. Le questionnaire contient entre 29 et 39 questions et dure entre 5 et 10 minutes. Cette différence en nombre et durée s'explique par le fait que les participant·e·s ont été réparti·e·s lors de leur réponse à une des premières questions en différentes populations (*étudiant·e·s pendulaires* et *étudiant·e·s ayant déménagé*)<sup>8</sup>. En raison du moment différent de l'arbitrage des deux populations (*voir 3.1*), de nombreuses questions devaient être traitées différemment par la suite du questionnaire.

Le questionnaire se compose de deux parties : dans une première partie, des informations socio-démographiques des étudiant·e·s (sexe, âge, situation résidentielle, etc.), des informations concernant leur formation (niveau d'études, faculté, etc.) et des données concernant leur trajet entre domicile et université (lieu de départ, durée du trajet, etc.) sont récoltées. Les questions de cette première partie sont principalement de nature fermée avec une seule réponse possible. La deuxième partie du questionnaire est consacrée à l'évaluation des critères de décision. Ces critères sont notés selon leurs importances (pas du tout important à très important) dans leur décision de déménager ou de ne pas déménager à proximité de l'université. Deux questions ouvertes permettent aux étudiant·e·s de soit ajouter des critères de décision qui n'ont pas été pris en compte, soit de commenter l'enquête.

En ce qui concerne la langue du questionnaire, il est uniquement élaboré en français. Bien que l'Université de Lausanne offre quelques cursus en anglais (UNIL, 2019), il est supposé que les étudiant·e·s qui ne comprennent pas le français ont été obligé·e·s de déménager à proximité de l'université en raison de la grande distance entre leur pays d'origine et l'UNIL. Par conséquent, ces étudiant·e·s pouvaient être négligés, étant donné qu'il n'y avait de toute façon pas d'arbitrage dans leur cas.

### **5.2.3 Diffusion du questionnaire et taux de réponse**

Le questionnaire a pu être envoyé par le moyen d'un courrier circulaire à l'ensemble des étudiant·e·s de l'Université de Lausanne<sup>9</sup>. Grâce à l'aide de Professeur Patrick Rérat, l'autorisation pour effectuer cette démarche a pu être obtenue de la direction de l'Université

---

<sup>8</sup> À ce point, il convient de noter que les étudiant·e·s ayant déménagé pour des raisons autres que l'approche de l'université sont considéré·e·s comme des étudiant·e·s pendulaires. Leur déménagement n'est qu'un changement géographique de leur lieu de vie, qui n'est pas davantage pris en compte.

<sup>9</sup> Le message d'invitation est joint en annexe.

de Lausanne. En collaboration avec le centre informatique de l'UNIL, l'enquête a pu être distribuée le 20.05.2020 à 12h55.

Après une période d'enquête de deux semaines (l'enquête a été fermée le 03.06.2020 à midi), 2305 participations ont été générées. Parmi ces participant-e-s se trouvaient 160 doctorants pour lesquels le questionnaire a été interrompu prématurément après les premières questions<sup>10</sup>. Leurs données n'ont pas été prises en compte dans l'analyse de cette étude. De plus, d'autres données n'ont pas pu être retenues, comme elles appartiennent à des étudiant-e-s qui n'avaient pas suffisamment rempli le questionnaire (au moins jusqu'à une question prédéfinie). Ainsi, 1831 participant-e-s ont pu être retenus pour l'analyse, ce qui correspond à 14.27 % des étudiant-e-s de l'UNIL en bachelor ou en master<sup>11</sup>. Ce taux de réponse n'est pas particulièrement élevé. Toutefois, il faut tenir compte du fait que la période d'enquête constituait d'une situation particulière, qui a été marquée par l'épidémie de COVID-19. Néanmoins, suffisamment de réponses ont été recueillies pour permettre d'effectuer un certain nombre d'analyses, présentées par la suite de cette étude.

#### **5.2.4 Démarche d'analyse des données**

L'analyse des données a été réalisée par le logiciel SPSS et repose sur trois axes principaux. Après avoir effectué un contrôle de qualité des données, un inventaire actuel de la mobilité des étudiant-e-s pouvait être établi. Une deuxième étape consistait à des croisements des différentes variables des étudiant-e-s (spatial, socio-démographiques, formation) ce qui étaient accompagnée par une analyse multivariée. Une troisième étape visait à évaluer la pondération des importances des critères de décision. Une analyse en composantes principales (ACP) permettait de résumer ces critères dans des axes à partir desquels différentes typologies des étudiant-e-s pouvaient être établies, afin d'intégrer les différences de contextes des étudiant-e-s et de pouvoir mener une analyse plus profonde.

---

<sup>10</sup> Parmi les participant-e-s se trouvaient des doctorants, comme ceux-ci font également partie de la liste d'adresses obtenue de l'université et utilisée pour la diffusion du questionnaire.

<sup>11</sup> Au semestre d'automne 2019, l'Université de Lausanne comptait 8121 étudiant-e-s inscrits au niveau bachelor et 4706 étudiant-e-s au niveau master (UNIL, 2020d).

## 6 Résultats

Ce chapitre des résultats est divisé en plusieurs parties. Une première partie consiste à une analyse préliminaire concernant l'échantillon et est suivie d'une deuxième partie, qui est consacrée au profil des étudiant·e-s et l'analyse des variables individuelles. Une troisième partie est consacrée aux motivations des étudiant·e-s, qui sont présentées de manière distincte selon leur décision.

### 6.1 Analyses préliminaires

Dans une analyse préliminaire, d'une part, l'échantillon de l'enquête est décrit et d'autre part, un inventaire de mobilité des étudiant·e-s est présenté afin de générer une compréhension de la situation actuelle de la mobilité des étudiant·e-s à l'Université de Lausanne.

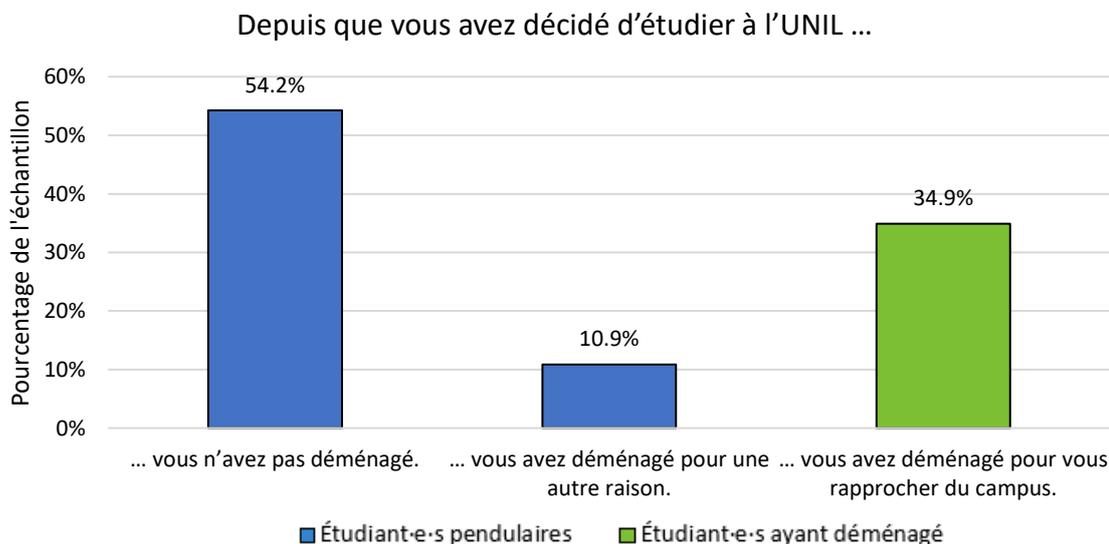
#### 6.1.1 Description de l'échantillon

La description de l'échantillon comprend une division des étudiant·e-s en deux populations, qui sont décrites plus profondément au moyen des deux variables hésitation et projets futurs.

##### 6.1.1.1 Répartition de l'échantillon

L'analyse de l'arbitrage entre des déplacements pendulaires et un déménagement conduit à une division de l'échantillon en deux populations (*étudiant·e-s pendulaires* et *étudiant·e-s ayant déménagé*), ce qui pouvait être fait par une question filtre au début du questionnaire (Figure 3).

Figure 3 : Répartition des étudiant·e-s selon leurs populations en %



Selon les réponses des étudiant·e-s, 1192 étudiant·e-s (ce qui est équivalent à 65.1 % de l'échantillon) font partie des étudiant·e-s qui n'avaient pas effectué un déménagement pour se rapprocher de l'UNIL. Il convient de préciser à cet égard que les étudiant·e-s qui ont déménagé pour une autre raison que celle de se rapprocher de l'UNIL (10.9 %) sont pris·e-s en compte dans la population des étudiant·e-s pendulaires, comme ils·elles ont simplement effectué un

changement géographique de leur lieu de domicile, qui n'est pas pris en compte en premier lieu. Un effectif de 639 étudiant·e·s (34.9 %) a déménagé pour se rapprocher de l'UNIL et forme la population des *étudiant·e·s ayant déménagé*. Il est à noter que ces pourcentages de populations peuvent différer pour certaines variables présentées par la suite, ce qui s'explique par des valeurs manquantes.

#### 6.1.1.2 Hésitation dans l'arbitrage

La variable de l'hésitation contribue à la compréhension générale de la répartition des populations, comme elle indique si la décision des étudiant·e·s accordée aux différentes formes de mobilité était évidente ou prise avec une certaine indécision. Un plus grand pourcentage des étudiant·e·s pendulaires a hésité à déménager lors de leur décision (Tableau 4). En même temps il paraît que la décision des étudiant·e·s ayant déménagé était une affaire plutôt claire, comme quasiment huit étudiant·e·s sur dix n'avaient pas hésité à déménager.

Tableau 4 : *Hésitation dans l'arbitrage, selon les populations*

Modalités	Étudiant·e·s pendulaires : <i>Avez-vous hésité à déménager pour vous rapprocher du campus ?</i>	Étudiant·e·s ayant déménagé : <i>Avez-vous hésité à vous déplacer quotidiennement à l'UNIL ?<sup>12</sup></i>
Oui % de la population	464 39.3 %	85 21.1 %
Non % de la population	717 60.7 %	317 78.9 %
Total % de la population	1181 100 %	402 100 %

$\text{Chi-carré} = 42.707 ; p = 0.000$

#### 6.1.1.3 Projets futurs

L'analyse des futurs projets des étudiant·e·s permet également d'augmenter la compréhension générale de la répartition des étudiant·e·s dans les deux populations. La probabilité des étudiant·e·s à quitter leur domicile pour se rapprocher (encore plus) de l'université pendant le reste de leurs études était relevée (Tableau 5). La probabilité à se rapprocher de l'UNIL est plus haute chez les étudiant·e·s pendulaires que chez les étudiant·e·s ayant déjà déménagé pour se rapprocher. Pour les étudiant·e·s ayant déménagé, la probabilité à quitter leur domicile pour vivre plus loin du campus pendant le reste de leurs études était également récoltée. Un éloignement pendant le reste des études a été uniquement considéré par 17.6 % des étudiant·e·s comme probable ou très probable.

<sup>12</sup> Cette question était uniquement posée aux étudiant·e·s qui avaient déménagé avant le début du BSc ou avant le MSc sans avoir fait le BSc à l'UNIL. Tous les autres ont forcément déjà dû penduler, car ils-elles ont soit suivi le BSc à l'UNIL en pendulant, soit ont déménagé pendant le semestre.

Tableau 5 : Probabilité des projets de rapprochement vers l'UNIL, selon les populations

Modalités	Étudiant·e-s pendulaires :	Étudiant·e-s ayant déménagé :
	<i>Quelle est la probabilité que vous quittiez votre domicile pour vous rapprocher du campus pendant le reste de vos études ?</i>	<i>Quelle est la probabilité que vous quittiez votre domicile pour vous rapprocher encore plus du campus pendant le reste de vos études ?</i>
Pas du tout probable % de la population	461 41.1 %	321 52.1 %
Peu probable % de la population	399 35.5 %	195 31.7 %
Probable % de la population	165 14.7 %	71 11.5 %
Très probable % de la population	98 8.7 %	29 4.7 %
Total % de la population	1123 100 %	616 100 %

$\chi^2 = 24.305 ; p = 0.000$

### 6.1.2 Inventaire de la mobilité

Un inventaire de la mobilité actuelle contribue à la compréhension du contexte des étudiant·e-s. Les variables actuelles des étudiant·e-s en ce qui concerne leur distance du trajet, du canton de domicile, du mode de transport et de la durée du trajet sont présentées par la suite.

#### 6.1.2.1 Distance du trajet actuel<sup>13</sup>

Actuellement, la distance moyenne entre le domicile des étudiant·e-s et l'UNIL est de 18.13 km. Dans le cas de la comparaison des distances des étudiant·e-s pendulaires et des étudiant·e-s ayant déménagé, une différence significative est à constater entre ces deux populations (Tableau 6). Les étudiant·e-s pendulaires vivent en moyenne à une distance de 24.7 km de l'UNIL, chez les étudiant·e-s ayant déménagé, la moyenne s'élève à 5.83 km.

Tableau 6 : Distance moyenne entre domicile actuel des étudiant·e-s et l'UNIL, selon les populations

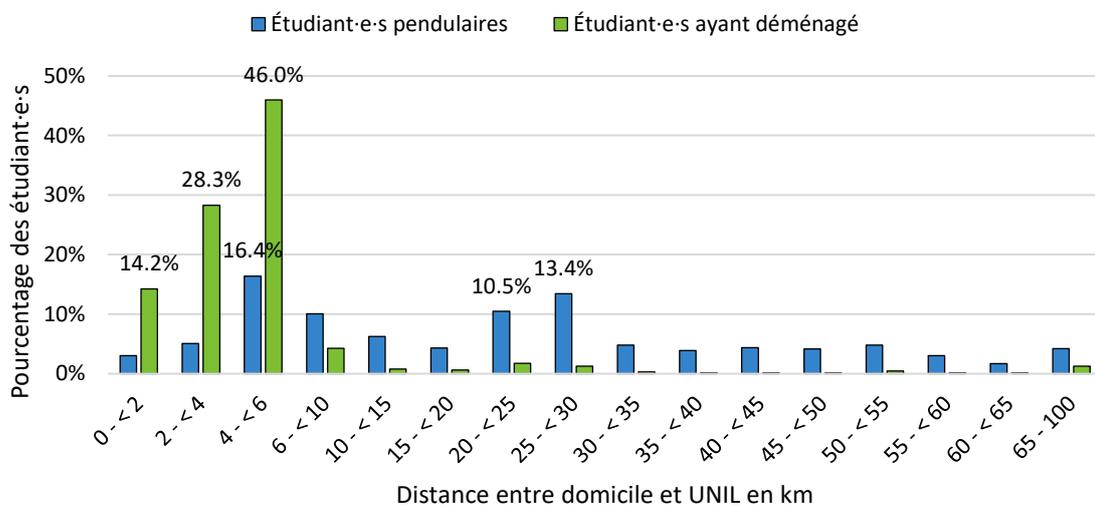
Variable	Étudiant·e-s pendulaires	Étudiant·e-s ayant déménagé
Effectif (N)	1184	633
Distance moyenne entre domicile actuel et UNIL (en km)	24.7	5.83
Erreur standard	0.587	0.447

$ANOVA = F(1, 1815) = 470.69 ; p = 0.000$

<sup>13</sup> La distance entre le domicile actuel et l'UNIL a été mesurée à l'aide d'une ligne aérienne (lufiline.org) entre le centre de la commune de domicile et le campus universitaire de Dorigny (bâtiment Unithèque).

La figure 4 illustre comment ces distances moyennes se composent en termes de pourcentage. Il est à noter que 88.5 % des étudiant·e·s ayant déménagé ont trouvé un nouveau domicile dans un rayon de moins de 6 km de l'UNIL, ce qui correspond à la ville de Lausanne et son agglomération. Les étudiant·e·s pendulaires sont réparti·e·s sur de différentes distances, avec une majorité vivant entre 4 à 6 km (16.4 %) et entre 20 à 30 km (23.9 %). Il convient de noter que plusieurs grandes villes se trouvent à une distance entre 20 et 30 km autour de l'UNIL et un nombre élevé d'étudiant·e·s pendulaires habite à Vevey, Yverdon-les-Bains, La Tour-de-Peilz ou Gland.

Figure 4 : Distances entre domicile actuel des étudiant·e·s et l'UNIL, selon les populations



#### 6.1.2.2 Canton de domicile

Actuellement, 82.9 % des étudiant·e·s interrogé·e·s ont leur lieu de domicile, duquel ils-elles se rendent habituellement à l'UNIL, dans le canton de Vaud. Une minorité vit dans les cantons de Genève (3.2 %), Fribourg (4.1 %), Valais (4.7 %), Neuchâtel (2.9 %), Berne (1.3 %) ou même en France (0.8 %).

Lorsque les cantons de domicile sont comparés selon les populations, il apparaît que 97.2 % des étudiant·e·s ayant déménagé vivent actuellement dans le canton de Vaud (Tableau 7). Un rapport significatif entre le canton de domicile et la population se manifeste par le fait que presque uniquement des étudiant·e·s pendulaires résident actuellement en dehors du canton de Vaud.

Tableau 7 : Cantons du domicile des étudiant-e-s, selon les populations

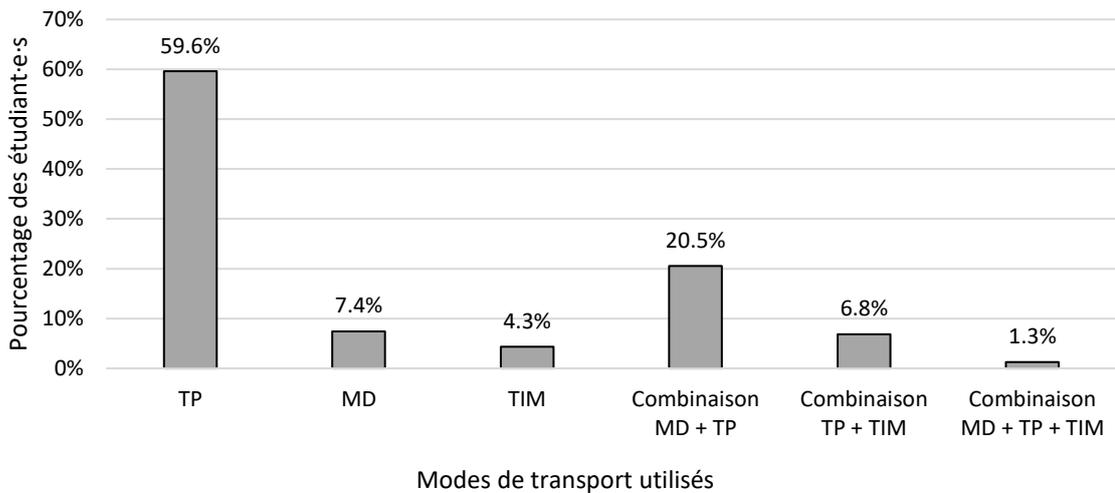
Modalités	Étudiant-e-s pendulaires	Étudiant-e-s ayant déménagé
Vaud % de la population	892 75.3 %	615 97.2 %
Genève % de la population	59 5.0 %	0 0.0 %
Fribourg % de la population	71 6.0 %	3 0.5 %
Valais % de la population	83 7.0 %	2 0.3 %
Neuchâtel % de la population	49 4.1 %	3 0.5 %
Berne % de la population	20 1.7 %	3 0.5 %
Autre (CH) % de la population	1 0.1 %	1 0.2 %
France (FR) % de la population	9 0.8 %	6 0.9 %
Total % de la population	1184 100 %	633 100 %

$\text{Chi-carré} = 150.167 ; p = 0.000$

### 6.1.2.3 Modes de transport

Selon les résultats sur le mode de transport, 59.6 % des étudiant-e-s ont indiqué utiliser uniquement les transports publics (TP) pour effectuer le trajet entre domicile et l'UNIL (Figure 5). Il s'agit du mode le plus utilisé. La part des étudiant-e-s qui se déplace uniquement en mobilité douce (MD) est de 7.4 % et la part qui emprunte uniquement les transports individuels motorisés (TIM), comme la voiture ou le deux-roues, s'élève à 4.3 %. Par ailleurs, 28.6 % des étudiant-e-s ont indiqué une combinaison des modes de transport comme la mobilité douce et les transports publics (20.5 %), les transports individuels motorisés et les transports publics (6.8 %) ou une combinaison de toutes les trois catégories. La combinaison mobilité douce et transports individuels motorisés n'était pas indiquée par les participant-e-s de l'enquête.

Figure 5 : Répartition des modes de transport utilisés par les étudiant·e·s pour rejoindre l'UNIL



La comparaison des deux populations analysées montre que la part des étudiant·e·s utilisant la mobilité douce (y inclus les combinaisons) est plus élevée chez les étudiant·e·s ayant déménagé (Tableau 8). En même temps, le pourcentage utilisant des transports individuels motorisés (y inclus les combinaisons) est clairement plus élevé chez les étudiant·e·s pendulaires. Ces résultats suggèrent que le choix du transport soit lié à la distance entre le domicile et l'université comme le fait de vivre à proximité de l'université peut favoriser des déplacements en mobilité douce.

Tableau 8 : Modes de transport utilisés par les étudiant·e·s pour rejoindre l'UNIL, selon les populations

Modalités	Étudiant·e·s pendulaires	Étudiant·e·s ayant déménagé
Mobilité douce uniquement (MD)	35	101
% de la population	2.9 %	15.8 %
Transports publics uniquement (TP)	752	339
% de la population	63.1 %	53.1 %
Transport individuel motorisé uniquement (TIM)	68	11
% de la population	5.7 %	1.7 %
Combinaison MD + TP	202	174
% de la population	17 %	27.2 %
Combinaison TP + TIM	111	14
% de la population	9.3 %	2.2 %
Combinaison MD + TP + TIM	23	0
% de la population	1.9 %	0 %
Total	1191	639
% de la population	100 %	100 %

$\chi^2 = 179.7 ; p = 0.000$

#### 6.1.2.4 Durée du trajet actuel

La durée moyenne du trajet des étudiant-e-s entre leur domicile et l'université est de 45.98 minutes.

La comparaison des durées moyennes des deux populations a relevé une différence significative (Tableau 9). Les étudiant-e-s pendulaires ont une durée bien plus élevée (58.25 minutes en moyenne) que les étudiant-e-s ayant déménagé (23.10 min). Cela confirme la répartition des populations, comme ces derniers avaient déménagé pour se rapprocher de l'UNIL.

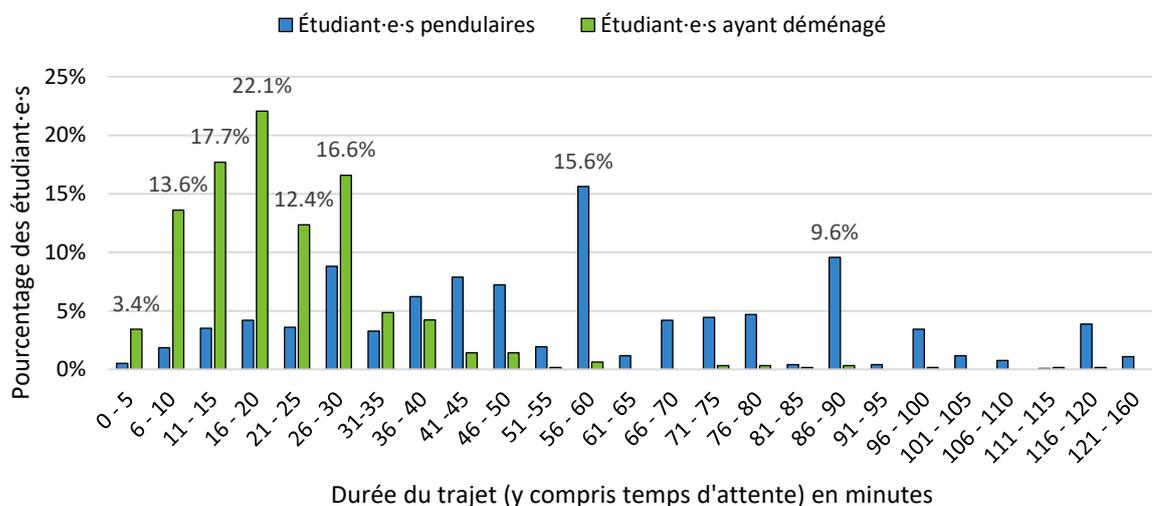
Tableau 9 : *Durée moyenne du trajet actuel des étudiant-e-s, selon les populations*

Variable	Étudiant-e-s pendulaires	Étudiant-e-s ayant déménagé
Effectif (N)	1191	639
Durée moyenne du trajet entre domicile et UNIL (en min)	58.25	23.10
Erreur standard	0.836	0.534

$ANOVA = F(1, 1828) = 849.174 ; p = 0.000$

Afin d'analyser la durée du trajet plus profondément, les valeurs individuelles ont été divisées en catégories temporelles (Figure 6). Il est à constater que 85.8 % des étudiant-e-s ayant déménagé ont besoin d'un maximum de 30 minutes pour rejoindre l'UNIL depuis leur domicile actuel. Par ailleurs, 15.6 % des étudiant-e-s pendulaires ont une durée du trajet d'environ une heure (56 à 60 minutes) et 9.6 % ont une durée de près d'une heure et demie. Il convient de noter que ces accumulations observées pourraient s'expliquer par le fait que de nombreux-ses participant-e-s ont arrondi leur temps du trajet à la demi-heure.

Figure 6 : *Durée du trajet des étudiant-e-s entre leur domicile et l'UNIL, selon les populations*



## 6.2 Profil des étudiant·e·s

L'analyse du profil porte sur le contexte individuel des étudiant·e·s. Les variables spatiales, socio-démographiques et de formation sont examinées afin d'établir des rapports avec l'arbitrage entre déplacements pendulaires et déménagement.

### 6.2.1 Analyse des variables spatiales

Afin d'analyser les variables spatiales par rapport à l'arbitrage des étudiant·e·s, il est nécessaire de considérer ces dernières au moment de la décision. C'est pourquoi le domicile précédent des étudiant·e·s ayant déménagé est considéré afin de pouvoir comparer les variables spatiales des étudiant·e·s pendulaires (état actuel) avec celles des étudiant·e·s ayant déménagé dans le cas où ils·elles n'auraient pas effectué leur déménagement.

#### 6.2.1.1 Distance entre domicile et l'UNIL

La comparaison de la distance entre domicile des étudiant·e·s au moment de l'arbitrage et l'UNIL relève une différence significative entre les deux populations (Tableau 10). Les étudiant·e·s ayant déménagé vivaient à une distance beaucoup plus élevée avec 70.74 km en moyenne (*distance potentielle*) que les étudiant·e·s pendulaires actuellement avec 24.7 km. Il convient de noter que cette première valeur ne tient pas compte des étudiant·e·s ayant résidé en dehors de la Suisse avant leur déménagement.

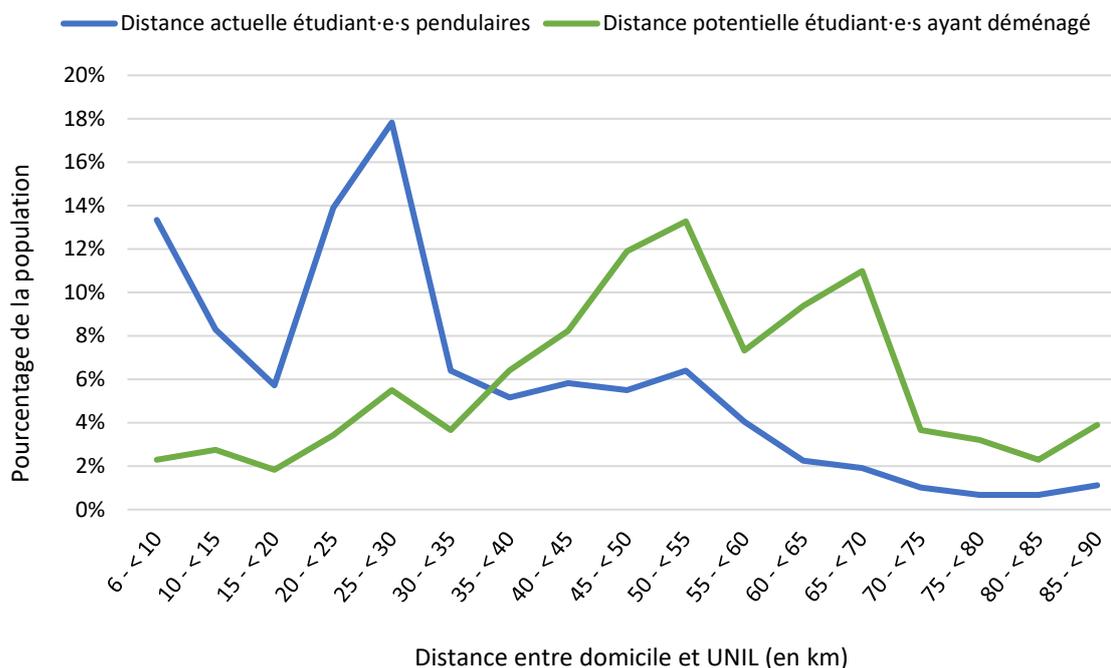
Tableau 10 : Distance moyenne du trajet des étudiant·e·s entre leur domicile (au moment de l'arbitrage) et l'UNIL, selon les populations

Variable	Étudiant·e·s pendulaires (Distance actuelle)	Étudiant·e·s ayant déménagé (Distance potentielle)
Effectif (N)	1184	557
Distance moyenne entre domicile et UNIL (en km)	24.7	70.74
Erreur standard	0.587	2.144

$ANOVA = F(1, 1739) = 733.915 ; p = 0.000$

Dans le cadre de cette étude, il est intéressant d'identifier un seuil de distance, où la propension à effectuer des déplacements quotidiens soit équivalente à la propension à déménager. En d'autres termes il s'agit de la distance après laquelle la part relative des étudiant·e·s ayant déménagé soit plus élevée que celle des étudiant·e·s pendulaires (Figure 7).

Figure 7: Comparaison des distances des étudiant-e-s entre leur domicile (au moment de l'arbitrage) et l'UNIL, selon les populations



Selon cette comparaison des distances moyennes des étudiant-e-s, il convient de noter qu'un seuil de distance se trouve entre 35 et 40 km. Pour les distances inférieures à ce seuil, la propension à effectuer des déplacements pendulaires est plus haute que celle à déménager. En revanche, la propension à déménager est plus élevée à partir de 40 km de distance.

#### 6.2.1.2 Durée du trajet entre domicile et l'UNIL

La comparaison de la durée moyenne du trajet démontre également une différence significative entre les deux populations (Tableau 11). La durée du trajet potentiel des étudiant-e-s ayant déménagé (125.44 min) était plus que deux fois plus élevée que la durée actuelle des étudiant-e-s pendulaires (58.25 min). Il convient de noter que cette première valeur ne tient pas compte des étudiant-e-s ayant résidé en dehors de la Suisse avant leur déménagement.

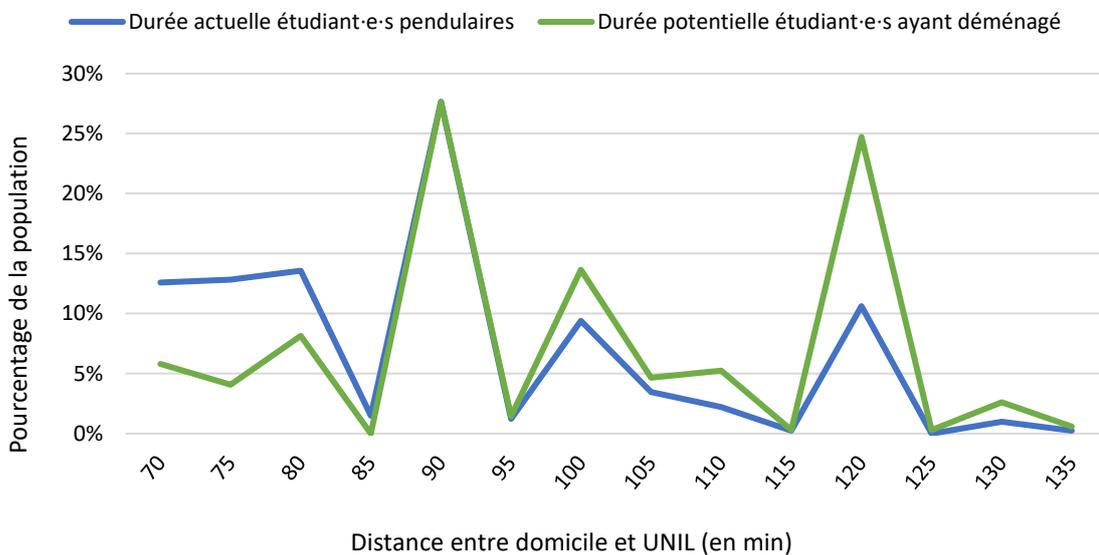
Tableau 11 : Durée moyenne du trajet des étudiant-e-s (au moment de l'arbitrage), selon les populations

Variable	Étudiant-e-s pendulaires (Durée actuelle)	Étudiant-e-s ayant déménagé (Durée potentielle)
Effectif (N)	1191	565
Durée moyenne du trajet entre domicile et UNIL (en min)	58.25	125.44
Erreur standard	0.836	3.168

ANOVA =  $F(1, 1754) = 724.335$  ;  $p = 0.000$

Une comparaison graphique est également réalisée pour la durée du trajet, qui relève un seuil temporel qui se trouve entre 90 et 95 minutes, après lequel la part des étudiant-e-s ayant déménagé est plus haute que celles des étudiant-e-s pendulaires (Figure 8). Il s'agit du point à partir duquel les étudiant-e-s préfèrent effectuer un déménagement au lieu des déplacements quotidiens. Cependant, il est à rappeler du fait que de nombreuses personnes avaient probablement arrondi leur durée du trajet à la demi-heure (*voir 6.1.2.4*), ce qui peut expliquer les accumulations observées à 90 et 120 minutes. En même temps, les catégories juste avant et après ces accumulations (85 et 95 min, 115 et 125 min) n'ont quasiment pas été indiquées par les participant-e-s de l'enquête.

Figure 8: Comparaison des durées du trajet des étudiant-e-s entre leur domicile (au moment de l'arbitrage) et l'UNIL (extrait entre 70 à 135 minutes), selon les populations



### 6.2.1.3 Commune de domicile

Afin de mieux comprendre le contexte spatial, les communes de domicile des étudiant-e-s au moment de l'arbitrage sont examinées. Un rapport significatif entre ces typologies de communes et l'arbitrage des étudiant-e-s peut être mis en avant (Tableau 12). Les étudiant-e-s qui vivaient au moment de l'arbitrage dans une commune-centre d'agglomération sont plus susceptibles d'effectuer des déplacements pendulaires au lieu de se relocaliser. En revanche, les étudiant-e-s qui vivaient dans une commune hors agglomération ont plus tendance à déménager.

Tableau 12 : Comparaison des typologies des communes des étudiant-e-s (au moment de l'arbitrage), selon les populations

Modalités	Étudiant-e-s pendulaires	Étudiant-e-s ayant déménagé
Commune-centre d'agglomération	729	289
% de la population	62.3 %	53.6%
Commune de la couronne d'agglomération	248	109
% de la population	21.2 %	20.2 %
Commune multi-orientée	72	37
% de la population	6.1 %	6.9 %
Commune hors agglomération	122	104
% de la population	10.4 %	19.3 %
Total	1171	539
% de la population	100 %	100 %

$\chi^2 = 27.088 ; p = 0.000$

À cet égard, il convient de mentionner que la durée moyenne du trajet des étudiant-e-s depuis un domicile dans une commune hors agglomération est supérieure d'environ 30 minutes à celle d'un point de départ dans une commune-centre d'agglomération (Tableau 13).

Tableau 13 : Durée moyenne du trajet des étudiant-e-s, selon les différents types de communes

Modalités	Effectif (N)	Durée moyenne du trajet (min)	Erreur standard
Commune-centre d'agglomération	1018	72.81	1.887
Commune de la couronne d'agglomération	357	80.90	2.777
Commune multi-orientée	109	84.73	3.841
Commune hors agglomération	227	101.79	3.370
Total	1710	79.09	1.382

$ANOVA = F(3, 1706) = 16.917 ; p = 0.000$

#### 6.2.1.4 Taux de changement de transport

Considérant qu'une majeure partie des étudiant-e-s empreinte les transports publics pour se rendre à l'UNIL, le taux de changement de transport a été examiné. Ainsi, le nombre de changements de transports des étudiant-e-s pendulaires est comparé avec celui, que les étudiant-e-s ayant déménagé auraient eu dans le cas où ils-elles n'avaient pas déménagé (Tableau 14).

Tableau 14 : Taux moyen de changement de transport, selon les deux populations.

Variable	Étudiant·e·s pendulaires	Étudiant·e·s ayant déménagé
Effectif (N)	1083	530
Nombre de changement de transport entre domicile et UNIL	1.98	3.05
Erreur standard	0.033	0.043

$ANOVA = F(1, 1611) = 361.342 ; p = 0.000$

Cette comparaison montre que les étudiant·e·s ayant déménagé auraient dû changer en moyenne une fois plus de transport que les étudiant·e·s pendulaires pour se rendre à l'université en transports publics.

De plus, le taux de changement de transport a un rapport significatif avec la typologie de la commune (voir 6.2.1.4). Le taux de changement de transport est inférieur chez les étudiant·e·s avec un point de départ dans une commune-centre d'agglomération (2.09 en moyenne) que celui des étudiant·e·s des communes hors agglomération (2.78 en moyenne ;  $ANOVA = F(3, 1198) = 9.242 ; p = 0.000$ ). Ce constat peut expliquer les durées du trajet plus élevées des étudiant·e·s des communes hors agglomérations, comme elles ont une plus faible accessibilité au réseau des transports publics que les communes-centres. À cet égard il convient de noter que presque toutes les grandes agglomérations de la Suisse sont reliées par des trains directs qui circulent à un horaire cadencé (voir 5.1.1) ce qui peut faciliter les déplacements quotidiens.

#### 6.2.1.5 Synthèse des variables spatiales

L'analyse des variables spatiales au moment de la décision démontre un rapport significatif avec l'arbitrage des étudiant·e·s entre des déplacements pendulaires et un déménagement. En comparant les distances entre le domicile et l'UNIL et le temps du trajet des deux populations, deux seuils pouvaient être identifiés. Il s'agit d'un seuil de distance qui se trouve entre 35 et 40 kilomètres et un seuil temporel à 95 minutes. Dans le cas où ces valeurs sont dépassées par les étudiant·e·s, la propension à déménager augmente.

La typologie de la commune de domicile s'est également révélée significative dans l'analyse de l'arbitrage. Les étudiant·e·s qui vivaient au moment de l'arbitrage dans une commune-centre d'agglomération ont tendance à privilégier les déplacements pendulaires. En revanche, ceux qui vivaient dans une commune hors agglomération ont tendance à déménager pour se rapprocher de l'université. Ce phénomène s'explique par les durées du trajet plus élevées et les accessibilités au réseau du transport public plus faibles dans le cas des communes hors agglomération. Ce fait est également illustré par le taux de changement de transport, qui est plus faible pour les étudiant·e·s pendulaires en comparaison avec le nombre de changements, que les étudiant·e·s ayant déménagé auraient eu sans avoir effectué un rapprochement.

### 6.2.2 Analyse des variables socio-démographiques

Les variables socio-démographiques considérées ci-dessous comprennent le genre, l'âge, la situation résidentielle, la situation économique et le soutien financier des étudiant·e·s.

#### 6.2.2.1 Genre

En termes de genre, les étudiant·e·s interrogé·e·s sont réparti·e·s d'une manière inégale. La répartition en pourcentage entre les femmes et les hommes est de 69 % à 30.3 %. Pour les pourcentages restants, la catégorie *autre* a été indiquée. Malgré cette répartition inégale des sexes, aucun rapport significatif n'a pu être trouvé avec la répartition des populations (Tableau 15).

Tableau 15 : Répartition des genres, selon les populations

Modalités	Étudiant·e·s pendulaires	Étudiant·e·s ayant déménagé
Femme	821	438
% de la population	69.2 %	68.7 %
Homme	359	194
% de la population	30.3 %	30.4 %
Autre	6	6
% de la population	0.5 %	0.9 %
Total	1186	638
% de la population	100 %	100 %

$\text{Chi-carré} = 1.213 ; p = 0.545$

#### 6.2.2.2 Âge

L'âge moyen des étudiant·e·s interrogés est de 23.68 ans. Bien que l'âge moyen des étudiant·e·s pendulaires soit légèrement plus élevé que celui des étudiant·e·s ayant déménagé, aucune différence significative ne pouvait être relevée à cet égard (Tableau 16).

Tableau 16 : Âge moyen des étudiant·e·s, selon les populations

Variable	Étudiant·e·s pendulaires	Étudiant·e·s ayant déménagé
Effectif (N)	1188	638
Âge moyen	23.79	23.48
Erreur standard	0.125	0.121

$\text{ANOVA} = F(1, 1824) = 2.562 ; p = 0.110$

### 6.2.2.3 Situation résidentielle

Les étudiant·e·s de l'UNIL habitent chez leurs parents (50.2 %), en colocation (23.1 %), en couple (10.8 %), seul·e·s (10.2 %) ou dans un foyer ou une résidence étudiante (4 %).

Lorsque la situation résidentielle est comparée entre les étudiant·e·s pendulaires et les étudiant·e·s ayant déménagé, une forte relation pouvait être mise en avant (Tableau 17). Les étudiant·e·s vivant avec leurs parents appartiennent presque exclusivement à la population des pendulaires (98.4 %). Il est également à noter que les étudiant·e·s ayant des enfants ne déménagent généralement pas à proximité de l'université et préfèrent effectuer des déplacements pendulaires. Les étudiant·e·s ayant déménagé vivent majoritairement seul·e·s, en colocation ou dans une résidence étudiante. À cet égard il est à noter que 78.8 % de ces étudiant·e·s ayant déménagé habitaient chez leurs parents précédemment<sup>14</sup>.

Tableau 17 : Répartition des étudiant·e·s par leur situation résidentielle, selon les populations

Modalités	Étudiant·e·s pendulaires	Étudiant·e·s ayant déménagé
Seul·e % de la population	61 5.1 %	126 19.7 %
Chez les parents % de la population	904 75.8 %	15 2.3 %
En colocation % de la population	73 6.1 %	350 54.8 %
En foyer/résidence étudiante % de la population	10 0.8 %	64 10.0 %
En couple sans enfant(s) % de la population	104 8.7 %	66 10.3 %
En couple avec enfant(s) % de la population	24 2.0 %	4 0.6 %
Seul·e avec enfant(s) % de la population	3 0.3 %	0 0.0 %
Autre % de la population	13 1.1 %	14 2.2 %
Total % de la population	1192 100 %	639 100 %

Chi-carré = 1058.745 ;  $p = 0.000$

<sup>14</sup> Il s'agit d'un résultat secondaire qui a été également recueilli lors du questionnaire. Tous les résultats secondaires sont joints en annexe.

#### 6.2.2.4 Situation économique

La majorité des étudiant·e·s décrit ses conditions financières comme étant bonnes (42.8 %), suivie par 38.7 % avec des conditions financières modestes. La part avec des conditions financières difficiles s'élève à 8.9 % et celle avec de très bonnes conditions financières est de 7.7 %.

Cependant, la comparaison de la situation économique des deux populations n'a relevé aucun rapport significatif (Tableau 18).

Tableau 18 : Répartition des étudiant·e·s par leur situation économique, selon les populations

Modalités	Étudiant·e·s pendulaires	Étudiant·e·s ayant déménagé
De très bonnes conditions financières	85	55
% de la population	7.1 %	8.6 %
De bonnes conditions financières	525	257
% de la population	44.0 %	40.4 %
De conditions financières modestes	456	251
% de la population	38.3 %	39.5 %
De conditions financières difficiles	101	62
% de la population	8.5 %	9.7 %
Ne souhaite pas répondre	25	11
% de la population	2.1 %	1.7 %
Total	1192	636
% de la population	100 %	100 %

$\text{Chi-carré} = 3.725 ; p = 0.444$

#### 6.2.2.5 Soutien financier

Une grande majorité des étudiant·e·s interrogés déclarent recevoir un soutien financier de leurs parents (79.9 %)<sup>15</sup>. Pour 72.6 %, ce soutien représente la seule aide financière. D'autres sources de soutiens financiers sont des bourses d'études, soit du domaine public (12.8 %), soit d'une autre institution (4.3 %). Par ailleurs, 8.7 % des étudiant·e·s ont déclaré être financièrement indépendant·e·s.

La comparaison des aides financières selon les deux populations met en avant un rapport significatif : la propension à déménager augmente, si les étudiant·e·s peuvent bénéficier d'une bourse d'études (Tableau 19). De plus, la proportion d'étudiant·e·s financièrement

<sup>15</sup> Il convient de noter que les étudiant·e·s pouvaient répondre à la question sur le soutien financier par des combinaisons des modalités proposées.

indépendant-e-s est plus élevée parmi les étudiant-e-s pendulaires. En d'autres termes, la part bénéficiant des aides financières est plus grande chez les étudiant-e-s ayant déménagé.

Tableau 19 : Répartition des étudiant-e-s par leur soutien financier, selon les populations

Modalités	Étudiant-e-s pendulaires	Étudiant-e-s ayant déménagé
Par les parents	942	517
% de la population	73.4 %	72.0 %
Par une autre personne	35	15
% de la population	2.7 %	2.1 %
Par une bourse d'études du canton/commune	135	99
% de la population	10.5 %	13.8 %
Par une bourse d'une autre institution	35	44
% de la population	2.7 %	6.1 %
Indépendant-e	137	43
% de la population	10.7 %	6.0 %
Total	1284	718
% de la population	100 %	100 %

*Chi-carré = 29.819 ; p = 0.000*

#### 6.2.2.6 Synthèse des variables socio-démographiques

Les variables du genre et de l'âge n'ont pas de rapport significatif concernant l'arbitrage des étudiant-e-s. Cependant, la situation résidentielle démontre de grandes différences entre les deux populations. Les étudiant-e-s pendulaires vivent majoritairement chez leurs parents, les étudiant-e-s ayant déménagé vivent dans des colocations, dans une résidence étudiante, seul-e-s ou avec le/la partenaire. Bien que la variable de la situation économique n'ait pas de rapport significatif avec l'arbitrage des étudiant-e-s, la variable du soutien financier semble être déterminante. Les étudiant-e-s ayant déménagé sont plus nombreux-ses à bénéficier d'un soutien financier que les étudiant-e-s pendulaires.

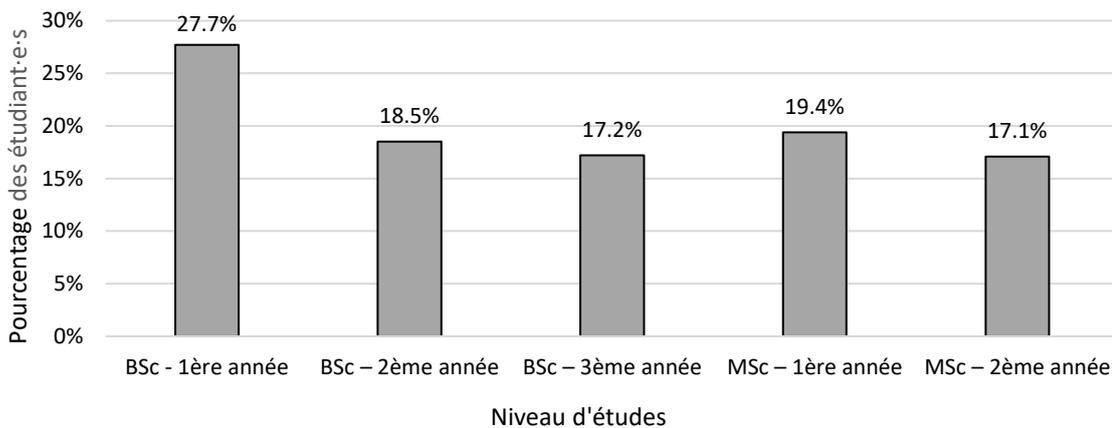
### 6.2.3 Analyse des variables de formation

Les variables de formation considérées ci-dessous comprennent le niveau d'études, la faculté et le taux de fréquentation de l'UNIL.

#### 6.2.3.1 Niveau d'études

Cette variable fournit principalement des informations sur la répartition de la population aux différents niveaux d'études (BSc ou MSc). Sur le total des 1831 étudiant·e·s interrogés, 63.4 % suivent leurs études au niveau bachelor et 36.6 % au niveau master (Figure 9).

Figure 9 : Répartition des étudiant·e·s selon leur niveau d'études



La comparaison des deux populations révèle un rapport significatif. Les étudiant·e·s en bachelor sont plus susceptibles de ne pas changer leur lieu de domicile et d'effectuer des déplacements pendulaires que les étudiant·e·s en master. Logiquement, la propension à déménager à proximité de l'UNIL est plus grande chez les étudiant·e·s en master (Tableau 20).

Tableau 20 : Répartition des niveaux d'études, selon les populations

Modalités	Étudiant·e·s pendulaires	Étudiant·e·s ayant déménagé
Bachelor	779	382
% de la population	65.4 %	59.8 %
Master	413	257
% de la population	34.6 %	40.2 %
Total	1192	639
% de la population	100 %	100 %

$Chi\text{-carré} = 5.565 ; p = 0.018$

Afin de permettre une analyse du niveau d'études plus détaillée, une comparaison répartie selon les années d'études est présentée dans le tableau 21. Cela démontre une majorité d'étudiant·e·s en première année de bachelor, qui ont décidé de ne pas déménager pour se rapprocher de l'université. En revanche, la part des étudiant·e·s ayant déménagé est plus grande chez ceux, qui

sont actuellement en première année de master. Le début des études et la transition entre bachelor et master sont caractérisés par la différence la plus remarquable<sup>16</sup>.

Tableau 21 : Répartition précise des niveaux d'études, selon les populations

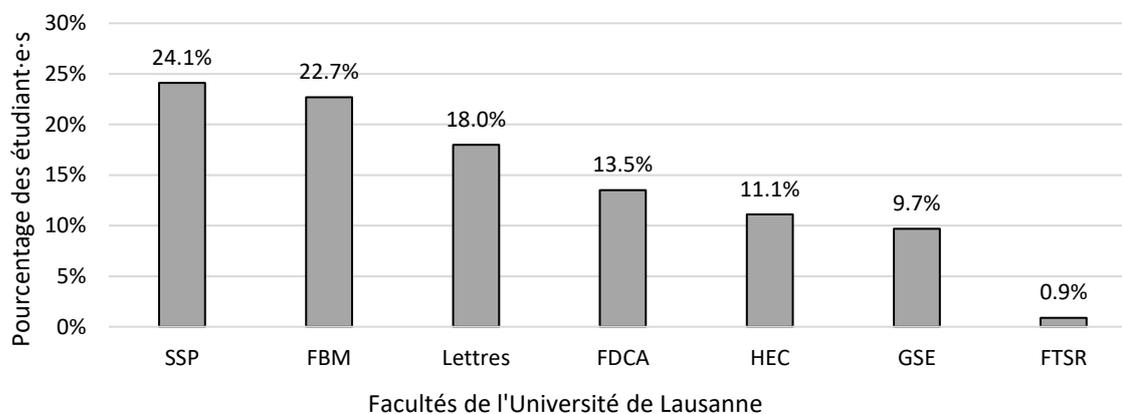
Modalités	Étudiant-e-s pendulaires	Étudiant-e-s ayant déménagé
BSc - 1ère année % de la population	352 29.5 %	156 24.4 %
BSc – 2ème année % de la population	224 18.8 %	114 17.8 %
BSc – 3ème année % de la population	203 17.0 %	112 17.5 %
MSc – 1ère année % de la population	207 17.4 %	149 23.3 %
MSc – 2ème année % de la population	206 17.3 %	108 16.9 %
Total % de la population	1192 100 %	639 100 %

Chi-carré = 11.804 ;  $p = 0.019$

### 6.2.3.2 Faculté

Les participant-e-s à l'enquête sont inégalement réparti-e-s en ce qui concerne les facultés, ce qui peut s'expliquer par leurs différents effectifs d'étudiant-e-s totaux. La figure 10 démontre un nombre relativement important de participant-e-s de la faculté SSP et FBM, en même temps, il s'agit des deux facultés les plus grandes en nombre d'étudiant-e-s à l'université (UNIL, 2020d).

Figure 10 : Répartition des étudiant-e-s selon leur faculté



<sup>16</sup> À cet égard, il convient de noter qu'un grand nombre des étudiant-e-s ayant déménagé (70.3 %) avaient effectué leur déménagement avant ou pendant leur première année de bachelor. Il s'agit d'un résultat secondaire qui a été également recueilli lors du questionnaire. Tous les résultats secondaires sont joints en annexe.

Un rapport significatif entre la faculté et la répartition des populations peut être constaté (Tableau 22). Il est à souligner que la chance d'avoir effectué un déménagement est plus grande chez les étudiant·e·s des facultés FDCA (Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique), SSP (Faculté des sciences sociales et politiques), HEC (Faculté des hautes études commerciales) et GSE (Faculté des géosciences et de l'environnement). En revanche les étudiant·e·s des facultés FTSR (Faculté de théologie et de sciences des religions), Lettres, ainsi que ceux de la FBM (Faculté de biologie et de médecine) se sont plutôt opposé·e·s à un déménagement pour se rapprocher de l'université.

Tableau 22 : Répartition des étudiant·e·s par leur faculté, selon les populations

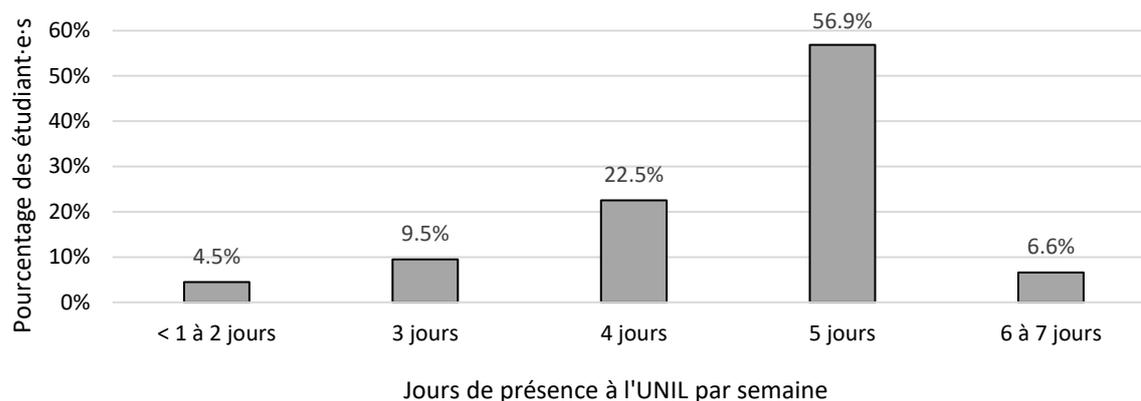
Modalités	Étudiant·e·s pendulaires	Étudiant·e·s ayant déménagé
Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR)	15	1
% de la population	1.3 %	0.2 %
Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique (FDCA)	140	107
% de la population	11.8 %	16.9 %
Faculté des lettres	245	83
% de la population	20.6 %	13.1 %
Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)	284	156
% de la population	23.9 %	24.6 %
Faculté des hautes études commerciales (HEC)	119	83
% de la population	10.0 %	13.1 %
Faculté de biologie et de médecine (FBM)	275	138
% de la population	23.1 %	21.7 %
Faculté des géosciences et de l'environnement (GSE)	110	67
% de la population	9.3 %	10.6 %
Total	1188	635
% de la population	100 %	100 %

$\chi^2 = 31.349 ; p = 0.000$

### 6.2.3.3 Taux de fréquentation de l'UNIL

La majorité des étudiant·e·s (56.9 %) fréquente l'UNIL cinq fois par semaine (Figure 11). La part des étudiant·e·s qui fréquente l'UNIL moins que deux jours est très faible, ce qui est également le cas pour la part qui fréquente l'université plus de cinq jours.

Figure 11 : Répartition des étudiant-e-s selon leur taux de fréquentation de l'UNIL



Un rapport significatif entre le taux de fréquentation et les deux populations peut être observé (Tableau 23). Chez les étudiant-e-s avec un taux de fréquentation de quatre jours ou plus, la propension à déménager pour se rapprocher de l'UNIL est plus élevée que la propension à maintenir le domicile et effectuer des déplacements pendulaires.

Tableau 23 : Répartition des étudiant-e-s par leur taux de fréquentation de l'UNIL, selon les populations

Modalités	Étudiant-e-s pendulaires	Étudiant-e-s ayant déménagé
< 1 à 2 jours	62	18
% de la population	5.4 %	2.9 %
3 jours	126	43
% de la population	10.9 %	6.9 %
4 jours	256	145
% de la population	22.1 %	23.3 %
5 jours	644	368
% de la population	55.7 %	59.2 %
6 à 7 jours	69	48
% de la population	6.0 %	7.7 %
Total	1157	622
% de la population	100 %	100 %

$\text{Chi-carré} = 15.216 ; p = 0.004$

Il est à noter que le taux de présence à l'UNIL a un rapport significatif avec les différentes facultés ( $\text{Chi-carré} = 271.285 ; p = 0.000$ ). Les étudiant-e-s des facultés suivantes ont des taux de présence à l'université la plus haute : la FBM, la FDCA et la HEC. Il convient de rappeler que les étudiant-e-s des facultés FDCA et HEC sont entre autres plus susceptibles de déménager que les étudiant-e-s d'autres facultés.

#### 6.2.3.4 Synthèse des variables de formation

Les étudiant·e·s du niveau bachelor ont plus tendance à effectuer des déplacements pendulaires que leurs collègues de niveau master, qui sont plus susceptibles de déménager pour se rapprocher de l'UNIL. Il convient de noter qu'il s'agit de la première année de bachelor et de la première année de master qui montrent les plus grandes différences en termes des deux populations.

La faculté semble également être une variable explicative. La chance à avoir effectué un déménagement est plus grande chez les étudiant·e·s de la FDCA, SSP, HEC et GSE, que chez ceux des autres facultés. De même, un lien est trouvé entre le taux de fréquentation de l'UNIL et l'arbitrage des étudiant·e·s. Les étudiant·e·s qui fréquentent l'université plus de quatre jours ont tendance à décider de déménager pour se rapprocher de leur lieu de formation.

#### 6.2.4 Analyse multivariée

Après avoir effectué des analyses entre uniquement deux variables (ex. population des étudiant·e·s et soutien financier), dans ce chapitre, une analyse multivariée est réalisée sous forme d'une régression logistique binaire. Cette analyse permet de prendre en compte simultanément plusieurs variables indépendantes afin de prévoir la chance si les étudiant·e·s décident de déménager à proximité de l'UNIL ou non (UHZ, 2018). Cette propension peut être exprimée par le « *Odds ratio* » qui est chaque fois accompagné par sa significativité. Si ce « *Odds ratio* » est supérieur à un, la propension à un déménagement augmente par rapport à la modalité de référence. En revanche, si la valeur en question est inférieure à un, la propension à un déménagement diminue, ce qui augmente les chances d'un maintien du domicile (Behnke, 2015).

L'analyse de régression logistique pouvait être réalisée avec 1518 étudiant·e·s<sup>17</sup> et inclut les variables de la distance et de la durée du trajet entre le lieu de domicile et l'UNIL, le taux de changement de transport public, le soutien financier, le niveau d'études et le taux de fréquentation de l'UNIL (Tableau 24). Notons que pour les trois premières variables, la situation au moment de l'arbitrage était considérée. De plus, la variable du soutien financier devait être transformée pour cette analyse, comme elle contient des réponses multiples.

Les autres variables individuelles ne pouvaient pas être considérées. D'une part, ceci est dû à une influence inverse entre la variable et le fait qu'un déménagement avait été effectué ou non<sup>18</sup> (situation résidentielle). D'autre part, elles ne se sont pas révélées significatives par rapport aux

---

<sup>17</sup> La part des cas non examinés s'explique par des observations manquantes.

<sup>18</sup> Un déménagement peut expliquer la situation résidentielle des étudiant·e·s, puisque dans la plupart des cas, les étudiant·e·s quittent leur maison parentale lors de leur relocalisation.

autres variables retenues dans le modèle (ce qui est le cas pour la commune de domicile, le genre, l'âge, la situation économique et la faculté).

Tableau 24 : *Analyse de régression logistique de la propension des étudiant-e-s à déménager*

Modalités	Exp(B) = Odds ratio	Significativité
Distance entre domicile et UNIL en km (au moment de l'arbitrage)	1.032	**
Durée du trajet entre domicile et UNIL en min (au moment de l'arbitrage)	1.026	**
Taux de changement de transport public (au moment de l'arbitrage)	1.298	**
Soutien financier		
Indépendant-e	Réf.	
Bénéficie d'un soutien financier	1.963	*
Niveau d'études		
BSc - 1ère année	Réf.	
BSc – 2ème année	1.317	n.s.
BSc – 3ème année	1.984	**
MSc – 1ère année	2.69	**
MSc – 2ème année	2.01	**
Taux de fréquentation de l'UNIL	1.580	**
Constante	.000	**

*Chi-carré = 669.876 ; p = 0.000 ; R<sup>2</sup> = 0.357 (Cox et Snell), 0.501 (Nagelkerke)*

*n.s. = non significatif ; \* p < 0.05 ; \*\* p < 0.01*

Selon les résultats de cette analyse multivariée, les étudiant-e-s sont plus susceptibles de déménager pour se rapprocher de leur lieu de formation, lorsque la distance entre leur lieu de domicile et l'UNIL augmente. Plus précisément, la chance qu'un étudiant décide de déménager augmente de 3.2 % lorsque la distance augmente d'un kilomètre. Le même phénomène peut être observé pour la durée du trajet. Lorsque la durée du trajet augmente d'une minute, la propension à déménager augmente de 2.6% chez les étudiant-e-s interrogé-e-s.

Le taux de changement de transport public se révèle également significatif en combinaison avec les autres variables retenues. Il apparaît que la chance d'un déménagement peut être multipliée par 1.298 dans le cas d'un changement supplémentaire d'un transport public.

En ce qui concerne les aides monétaires, le fait de bénéficier d'un soutien financier augmente la chance d'un déménagement de 96.3 % (par rapport aux étudiant·e·s financièrement indépendant·e·s).

De plus, le niveau d'études ressort également comme variable explicative dans cette analyse multivariée. Il apparaît que la chance qu'un déménagement soit effectué est nettement plus élevée chez les étudiant·e·s en troisième année de bachelor ou en master (par rapport aux étudiant·e·s en première année de bachelor). La propension à déménager peut-être même multipliée par 2.69 dans le cas d'un niveau d'études de première année de master.

Le taux de fréquentation de l'université influence également la décision des étudiant·e·s. Si ce taux augmente d'un jour, la chance qu'un déménagement soit effectué augmente également de 58 %.

### 6.3 Motivations des étudiant·e·s pendulaires

Pour découvrir les principales motivations qui influencent l'arbitrage des étudiant·e·s entre des déplacements pendulaires et un déménagement à proximité de l'UNIL, dans un premier temps, la pondération des critères de décision proposés est présentée au moyen d'une analyse descriptive. Dans un deuxième temps, les étudiant·e·s sont réparti·e·s en différents groupes (typologies) afin d'analyser plus spécifiquement leurs motivations et de pouvoir les mettre en lien avec leurs caractéristiques individuelles.

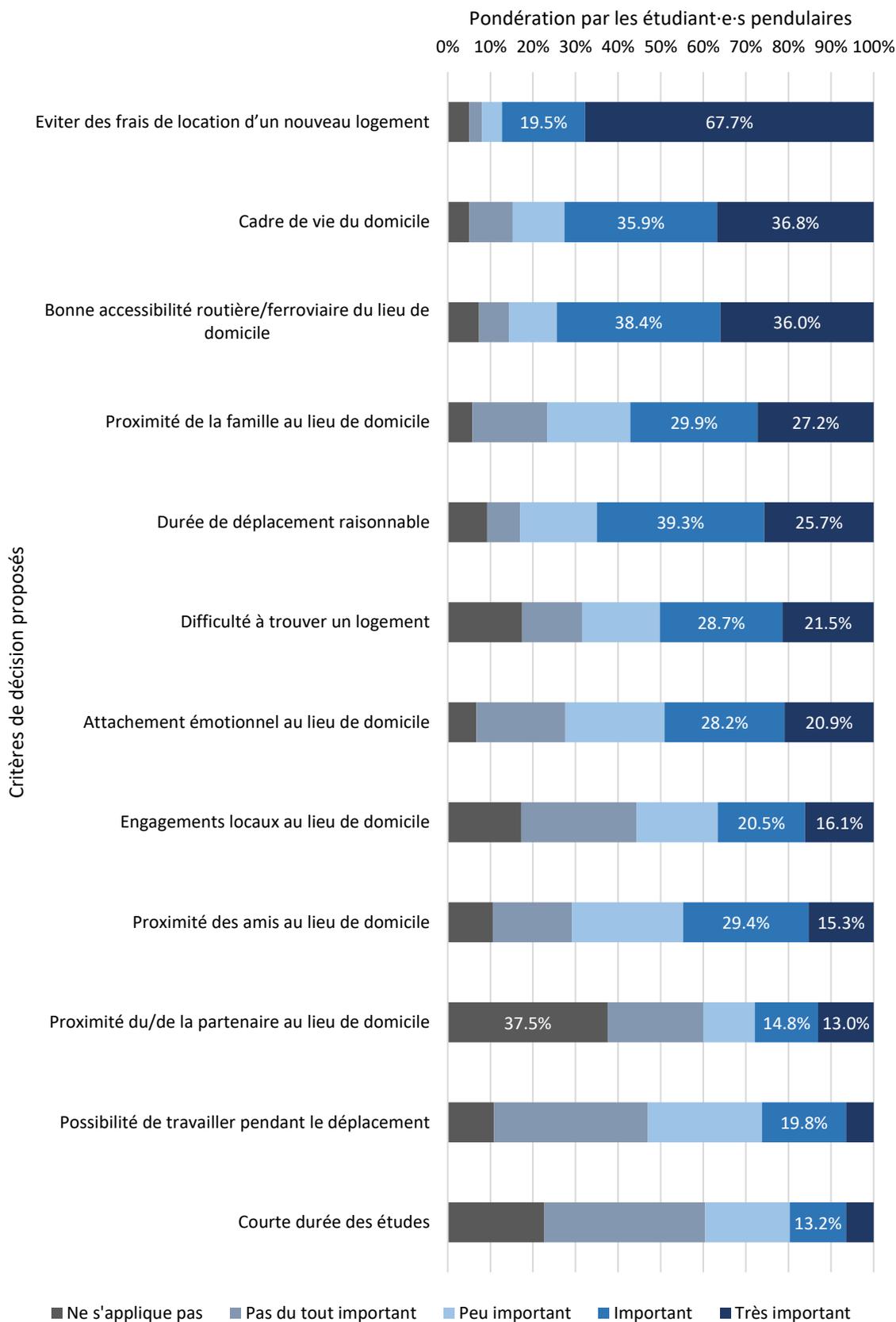
#### 6.3.1 Pondération des critères dans la décision de ne pas déménager

L'analyse de la pondération des critères prend en compte les réponses de 1117 à 1144 étudiant·e·s<sup>19</sup>. Le critère *éviter des frais de location d'un nouveau logement* était considéré par 87.2 % des étudiant·e·s pendulaires comme étant au moins important (19.5 % important et 67.7 % très important) et se présente comme l'argument le plus fort dans la décision de ne pas déménager (Figure 12). Le critère du *cadre de vie au lieu de domicile* (35 % important, 36 % très important) et la *bonne accessibilité routière/ferroviaire du lieu de domicile* (35.9 % importante, 36 % très importante) étaient considérés par plus de 70 % des étudiant·e·s comme étant au moins importants. Un autre argument jugé important dans la décision de ne pas déménager par la majorité des étudiant·e·s pendulaires est la *durée du déplacement raisonnable* (39.3 % important, 25.7 % très important). La dimension sociale est portée par la *proximité de la famille au domicile* (29.9 % importante, 27.2 % très importante). Les *engagements locaux* et la *proximité des amis au lieu de domicile* se caractérisent par une importance clairement inférieure chez les étudiant·e·s pendulaires dans leur décision. La *difficulté à trouver un logement dans la région lausannoise* est jugée par environ la moitié des étudiant·e·s comme un argument important dans leur décision de penduler (28.7 % important, 21.5 % très important). L'*attachement émotionnel au lieu de domicile*, qui constitue le deuxième critère sensible, était considéré par un nombre légèrement inférieur à 50 % comme étant au moins important. La *proximité du/de la partenaire* ne s'applique pas chez 37.5 % et est jugée par 14.8 % comme important et 13 % comme très important. Les deux critères fonctionnels, la *possibilité de travailler pendant le déplacement* et la *courte durée des études* sont considérés comme les deux critères les moins importants, avec seulement 26.3 % et 19.7 % des étudiant·e·s qui les jugent au moins importants dans leur décision de ne pas déménager.

---

<sup>19</sup> Cet effectif varie pour les différents critères en raison des valeurs manquantes.

Figure 12 : Pondération des critères par les étudiant-e-s dans leur décision de ne pas déménager



### 6.3.2 Typologies des étudiant·e·s pendulaires

Comme les critères de décision présentés précédemment n'ayant pas été pondérés de manière identique par tous les étudiant·e·s pendulaires, ces résultats seront examinés de manière plus approfondie par une analyse de composante principale (ACP). Cette méthode statistique permet de synthétiser les différents critères de décision en composantes ou axes principaux, pour simplifier leur interprétation, tout en conservant un maximum d'informations (Sanders, 1989). La mise en œuvre de l'ACP a permis de répartir les 12 critères de décision en trois axes principaux, qui expliquent 51.4 % de la variance totale (axe 1 : 29.6 %, axe 2 : 12.1 %, axe 3 : 9.7 % ; Tableau 25).

Tableau 25 : Analyse composante principale des critères dans la décision de ne pas déménager, après la rotation

Critères de décision	Premier axe : Ancrage local	Deuxième axe : Ressources	Troisième axe : Efficacité du trajet
Durée du déplacement raisonnable			.765
Éviter des frais de location d'un nouveau logement		.574	
Difficulté à trouver un logement dans la région lausannoise		.711	
Possibilité de travailler pendant le déplacement (réviser les cours, lire, réfléchir, etc.)		.527	
Courte durée des études (pas envie de tout changer pour le reste de ses études)		.595	
Bonne accessibilité routière/ferroviaire du lieu de domicile			.795
Proximité de la famille au lieu de domicile	.733		
Proximité du/de la partenaire au lieu de domicile	.601		
Proximité des amis au lieu de domicile	.726		
Engagements locaux au lieu de domicile (club, association, job d'étudiant, etc.)	.639		
Attachement émotionnel au lieu de domicile (histoire personnelle, parcours familiaux, etc.)	.757		
Cadre de vie du domicile (vivre en ville/à la campagne, ambiance, tranquillité, etc.)	.637		

Méthode de rotation : Varimax avec normalisation Kaiser.

Indice KMO = .827 ; Test de Bartlett : Chi-carré = 2612.396 ; p = 0.000

Les valeurs entre -0.4 et +0.4 ne sont pas prises en compte dans ce tableau.

Le premier axe représente le gradient d'**ancrage local**. Il s'agit d'une part, de l'attachement social (proximité de la famille, du/de la partenaire, des amis et des engagements locaux), mais aussi sensible, tel que l'attachement émotionnel et le cadre de vie du domicile.

Le deuxième axe représente le gradient des **ressources**. Ici, les critères financiers relatifs au marché du logement sont particulièrement pris en compte (*éviter des frais de location d'un nouveau logement et difficulté à trouver un logement dans la région lausannoise*). Les critères de la *possibilité de travailler pendant le déplacement* et de la *courte durée des études* complètent cet axe avec leur base temporelle. Cependant, ces deux arguments n'ont qu'une faible importance dans la décision de ne pas déménager (*voir 6.3.1*).

Le troisième axe représente le gradient de **l'efficacité du trajet**, qui contient les deux critères de *la durée du déplacement raisonnable* et de *la bonne accessibilité routière/ferroviaire*.

L'ACP a attribué à chaque étudiant-e un score qui exprime son affiliation relative (par rapport aux autres étudiant-e-s) aux trois axes principaux. Un score positif signifie que l'étudiant-e accorde plus d'importance à un axe par rapport à la moyenne des étudiant-e-s. Ainsi, un score négatif signifie que l'étudiant-e accorde moins d'importance à un certain axe (par rapport à ses collègues ; Eckstein, 2008). Sur la base d'une classification ascendante hiérarchique avec 1102 cas, ces scores ont pu être attribués à des groupes, sur la base desquels différentes typologies d'étudiant-e-s pouvaient être formées. À cette fin, la méthode Ward était utilisée, selon laquelle les deux combinaisons les plus proches sont fusionnées d'une manière successive (UHZ, 2018). À l'aide de la représentation graphique d'un dendrogramme (Aldenderfer & Blashfield, 1984), cinq groupes pouvaient être identifiés. Ces groupes peuvent être décrits par leurs scores moyens accordés aux trois axes (Tableau 26).

Tableau 26 : Scores moyens des différents groupes d'étudiant-e-s pendulaires accordés aux trois axes

Groupes	Axe 1 : Ancrage local	Axe 2 : Ressources	Axe 3 : Efficacité du trajet	Effectif (N) (%)
Groupe 1 : "Les étudiant-e-s nidicoles"	<b>0.46</b>	-0.04	<b>-0.61</b>	31.2
Groupe 2 : "Les pendulaires fonctionnels"	<b>-1.03</b>	-0.27	<b>0.82</b>	16
Groupe 3 : "Les pendulaires contraints"	<b>-1.16</b>	0.27	<b>-0.94</b>	15.7
Groupe 4 : "Les pendulaires convaincus"	0.55	<b>1.31</b>	0.60	16.7
Groupe 5 : "Les étudiant-e-s sédentaires"	0.54	<b>-1.01</b>	0.53	20.4

En l'occurrence, il est possible de consulter les variables individuelles, qui proposent des informations supplémentaires pour interpréter les scores moyens attribués aux trois axes et de pouvoir mieux décrire les différentes typologies.

Le premier groupe est le plus grand avec 344 individus (31.2 %). Il comprend les étudiant-e-s qui ont survalorisé l'axe « ancrage local » par rapport aux autres étudiant-e-s. Cela s'explique par la portée de la *proximité familiale au lieu de domicile* (importante pour 43.6 % et très importante pour 42.4 %), ainsi que par l'importance du *cadre de vie* et *l'attachement émotionnel au lieu de domicile*. En ce qui concerne leur situation résidentielle, la part des étudiant-e-s vivant chez leurs parents est supérieure à la moyenne des étudiant-e-s pendulaires (84 % à 75.8 % en moyenne). Il convient d'ajouter qu'il s'agit du groupe le plus jeune (23.25 ans) par rapport aux autres groupes des étudiant-e-s pendulaires. L'importance accordée à l'axe « ressources » correspond pratiquement à l'évaluation moyenne, bien qu'il convient de mentionner que l'argument *éviter des frais de location d'un nouveau logement* s'avère comme le plus important dans leur décision de ne pas déménager (18 % important, 79.1 % très important). Il pourrait être intéressant de mentionner que ce premier groupe est celui qui est le plus souvent soutenu financièrement par les parents (85 % à 80 % en moyenne chez les étudiant-e-s pendulaires) et qui a un taux d'indépendance financière relativement faible (7 % à 11 % en moyenne). L'axe « Efficacité du trajet » est sous-valorisé par rapport aux autres étudiant-e-s, ce qui indique que les arguments *durée du déplacement raisonnable* et *accessibilité du lieu de domicile* étaient moins importants pour ces individus dans leur décision. Les déplacements pendulaires des étudiant-e-s de ce premier groupe s'expliquent par un fort ancrage social et sensible au lieu de domicile qui leur fait accepter leurs trajets moins efficaces. Par conséquent, ce premier groupe rassemble les "**étudiant-e-s nidicoles**".

Le deuxième groupe est composé de 176 étudiant-e-s (16 %) et se distingue clairement du premier, comme l'ancrage local est fortement sous-valorisé par rapport aux autres étudiant-e-s pendulaires. Hormis le *cadre de vie du domicile*, les arguments de l'axe « ancrage local » étaient considérés comme peu ou pas de tout importants par environ 70 % des étudiant-e-s de ce deuxième groupe. Ils-elles sous-valorisent également l'axe « ressources », bien que le fait *d'éviter les frais de location* était également l'argument le plus important dans leur décision de ne pas déménager à proximité de l'UNIL (25.6 % important, 63.1 % très important). Les arguments de l'axe « efficacité du trajet » ont été survalorisés par rapport aux autres étudiant-e-s : la majorité justifie leurs trajets par la *durée de déplacement* qui semble être raisonnable et par la *bonne accessibilité de leur domicile*. Cependant, leur durée du trajet ne peut pas être considérée comme particulièrement courte, elle est légèrement inférieure à la durée moyenne des étudiant-e-s pendulaires. Ce groupe est celui des "**pendulaires**".

**fonctionnels"** comme ils-elles accordent moins d'importance à l'ancrage au domicile que les autres étudiant·e·s. En même temps ils-elles ne ressentent pas le besoin de se rapprocher de leur lieu de formation, comme les trajets quotidiens ne leur semblent pas poser de grands problèmes, ce qui est bien compatible avec leur propos d'éviter des frais d'un nouveau logement.

Le troisième groupe rassemble 173 étudiant·e·s (15.7 %) qui sous-valorisent l'ancrage local (social et sensible) et également l'axe de l'efficacité du trajet. Ce dernier s'explique par le fait que la durée du déplacement raisonnable a été seulement considérée par 37.5 % comme importante. Il convient d'ajouter qu'il s'agit du groupe avec la durée du déplacement la plus longue (67.64 min à 58.25 min en moyenne) et la distance entre domicile et UNIL la plus grande. La part des étudiant·e·s qui pendule des cantons de Neuchâtel, de Berne ou même depuis la France à l'UNIL est plus grande par rapport aux autres groupes. Il est à noter que seuls les arguments *éviter des frais de location, bonne accessibilité routière/ferroviaire et difficulté à trouver un logement* sont jugés importants par plus de 50 % des étudiant·e·s de ce groupe. Un accent auprès des critères financiers est évident. Il est à noter que ces étudiant·e·s évaluent leur situation économique comme la plus mauvaise par rapport aux autres étudiant·e·s pendulaires où il faut également mentionner qu'il s'agit du groupe avec le moindre soutien financier. Finalement, les étudiant·e·s de ce groupe sont ceux, qui ont le plus hésité à déménager à proximité de l'UNIL (57.8 % à 39.3 % en moyenne) et considèrent un futur déménagement pour se rapprocher de leur lieu de formation comme le plus probable. On peut en conclure que ces étudiant·e·s n'ont pas encore déménagé pour se rapprocher de l'université parce que leur situation économique ne le permet pas. Dans une certaine mesure, ils-elles sont obligé·e·s de faire des déplacements pendulaires, bien qu'ils-elles ne soient pas fortement ancré·e·s à leur lieu de domicile. De plus, ces déplacements sont considérés comme des contraintes (au moins au niveau temporel). Par conséquent, ce groupe est appelé "**les pendulaires contraints**".

Le quatrième groupe avec 184 étudiant·e·s (16.7 %) a survalorisé tous les trois axes par rapport aux autres étudiant·e·s pendulaires et la mise en valeur de l'axe « ressource » est particulièrement remarquable. Il s'agit du groupe avec la durée du déplacement la plus courte (50.27 min à 58.25 min en moyenne) et également avec la distance entre domicile et UNIL la plus petite (20.28 km à 24.7 km en moyenne). Ceci est cohérent avec le fait qu'il s'agit du groupe avec la part des étudiant·e·s la plus élevée vivant dans le canton de Vaud (82.1 % à 75.3 % en moyenne). Il est également à noter qu'il s'agit des étudiant·e·s qui ont le moins hésité à déménager au lieu de faire les trajets pendulaires (25 % à 39.3 % en moyenne) et un futur déménagement à proximité de l'UNIL a également été considéré comme le moins probable en comparaison avec leurs collègues. En conséquence, l'argument de la *difficulté à trouver un*

*logement* ne s'applique pas dans 59.2 % des cas. Il semble que ces étudiant·e·s ne souhaitent pas changer leur lieu de domicile, parce qu'ils-elles peuvent répondre de cette manière à leur attachement sensible et social au lieu de domicile, leur trajet peut être qualifié comme efficace et ils-elles peuvent surtout *éviter des frais de location d'un nouveau logement* par un maintien de leur domicile actuel. Ils-elles sont donc appelé·e·s "**les pendulaires convaincus**" comme ils-elles bénéficient de leur situation de logement dans tous les termes.

Le cinquième groupe représente 20.4 % de la population des étudiant·e·s pendulaires (225 personnes). Il se distingue du quatrième groupe par la forte sous-valorisation de l'axe ressources. Pour ce groupe, les arguments fiscaux ont moins d'importance que pour leurs collègues. En conséquence, leur décision est fondée, d'une part, sur l'axe « ancrage local » (*cadre de vie et attachement émotionnel au lieu de domicile et proximité de la famille*) et, d'autre part, sur les arguments de l'efficacité du trajet (*bonne accessibilité routière/ferroviaire et durée du déplacement raisonnable*) qui ont été considérés par plus de 80 % comme étant au moins importants. En termes de la situation résidentielle, le taux de ces étudiant·e·s habitant chez les parents est inférieur aux autres groupes (70.2 % contre 75.8 % en moyenne). En revanche, la part habitant en couple (sans ou avec enfants) est plus élevée que chez les autres groupes (16.4 % contre 10.7 % en moyenne). Par ailleurs, ce groupe se caractérise par le plus grand taux de femmes (73.3 % contre 69.2 % en moyenne) et par le plus grand taux des étudiant·e·s de niveau master (40 % contre 34.6 % en moyenne). Ce groupe est appelé les "**étudiant·e·s sédentaires**" parce qu'ils-elles bénéficient d'une efficacité du trajet qui leur permet de conserver leurs ancrages locaux, en mettant un accent moins fort sur l'aspect des ressources.

## 6.4 Motivations des étudiant·e·s ayant déménagé

Ce chapitre des motivations des étudiant·e·s ayant déménagé est structuré de la même manière que le chapitre 6.3. Dans un premier temps, la pondération des critères de décision proposés est présentée au moyen d'une analyse descriptive. Dans un deuxième temps, les étudiant·e·s sont réparti·e·s en différents groupes (typologies) afin d'analyser plus spécifiquement leurs motivations et de pouvoir les mettre en lien avec leurs caractéristiques individuelles.

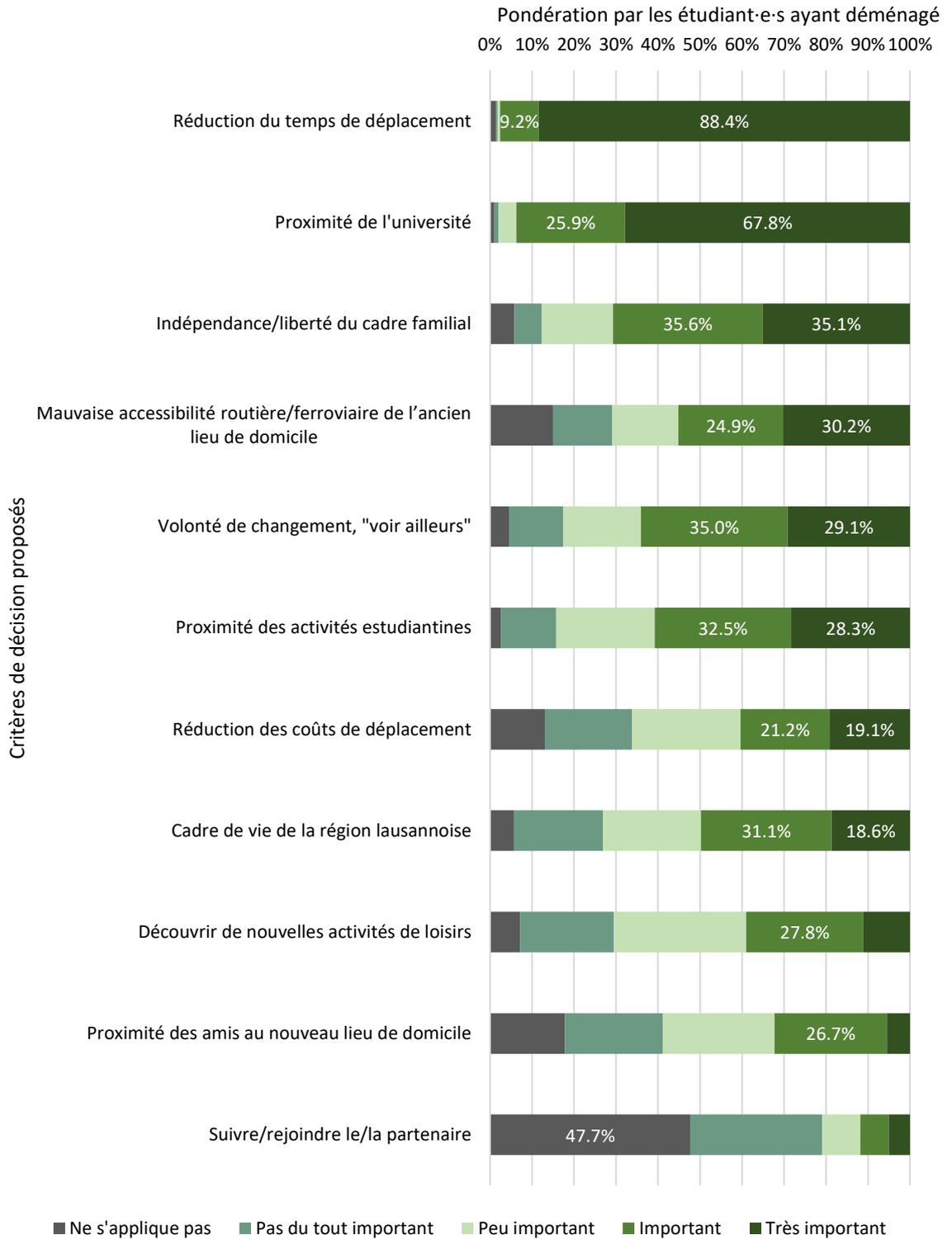
### 6.4.1 Pondération des critères dans la décision de déménager

Pour l'analyse de la pondération des critères, entre 617 et 622 étudiant·e·s<sup>20</sup> pouvaient être retenus. La figure 13 montre que le critère de la *réduction du temps de déplacement* est considéré comme importante par la quasi-totalité de la population (9.2 % importante et 88.4 % très importante) et est l'argument le plus important qui justifie un déménagement pour se rapprocher de l'Université de Lausanne. L'importance de la *proximité de l'université* ressort également, qui a été considérée par plus de 90 % des étudiant·e·s ayant déménagé comme étant au moins importante (25.9 % importante, 67.8 % très importante). En troisième position se situe *l'indépendance ou la liberté du cadre familial*, qui apparaît comme critère social le plus important. Avec la *mauvaise accessibilité routière/ferroviaire de l'ancien lieu de domicile* (24.9 % importante, 30.2 % très importante) et la *proximité des activités estudiantines* (32.5 % importante, 28.3 % très importante), deux autres critères ont été considérés comme étant au moins importants par la majorité des étudiant·e·s. La *volonté de changement, "voir ailleurs"*, apparaît comme l'argument le plus important de la dimension sensible et a été jugée par 35 % comme importante et par 29.1 % comme très importante dans la décision de déménager. Le *cadre de vie de la région lausannoise* est le premier critère qui n'est plus considéré comme étant au moins important par la moitié des étudiant·e·s (avec 31.1 % important et 18.6 % très important). La *réduction des coûts de déplacement* a été considérée comme importante par presque autant d'étudiant·e·s que l'argument *découvrir de nouvelles activités de loisirs*, bien qu'ils ne paraissent pas être des arguments essentiels dans la décision de déménager. Les deux arguments les moins importants proviennent tous les deux de la dimension sociale. Il s'agit, d'une part, de la *proximité des amis au nouveau lieu de domicile* et, d'autre part, de l'argument *suivre ou rejoindre le/la partenaire*. Cet argument ne s'applique pas pour près de la moitié des étudiant·e·s (47.7 %) et se caractérise également par le critère le moins important dans la décision de déménager pour se rapprocher de l'université.

---

<sup>20</sup> Cet effectif varie pour les différents critères en raison des valeurs manquantes.

Figure 13 : Pondération des critères par les étudiant-e-s dans leur décision de déménager pour se rapprocher de l'Université de Lausanne



#### 6.4.2 Typologies des étudiant·e·s ayant déménagé

De même que pour les étudiant·e·s pendulaires, une analyse de composante principale des 11 critères de décision a été effectuée. Trois axes différents ont été trouvés, qui expliquent 51.8 % du total de la variance (axe 1 : 27 %, axe 2 : 13.1 %, axe 3 : 11.7 % ; Tableau 27).

Tableau 27 : Analyse composante principale des critères dans la décision de déménager, après la rotation

Critères de décision	Premier axe : Découverte	Deuxième axe : Contraintes de l'éloignement	Troisième axe : Fonctionnalité
Réduction du temps de déplacement			.692
Réduction des coûts de déplacement (titres de transport, carburant, maintenance véhicule privé, etc.)		.703	
Proximité de l'université (habiter proche des cours, bibliothèque, etc.)			.753
Proximité des activités estudiantines (vie étudiante, offre culturelle, offre sportive, etc.)	.649		
Mauvaise accessibilité routière/ferroviaire de l'ancien lieu de domicile		.725	
Indépendance/liberté du cadre familial	.547		
Suivre/rejoindre le/la partenaire		.482	-.433
Proximité des amis au nouveau lieu de domicile	.593		
Découvrir de nouvelles activités de loisirs (engagements, clubs, associations, etc.)	.745		
Volonté de changement, "voir ailleurs" (nouveau lieu de domicile/région)	.739		
Cadre de vie de la région lausannoise (vivre en ville ou proche d'un centre urbain, ambiance, etc.)	.707		

Méthode de rotation : Varimax avec normalisation Kaiser.

Indice KMO = .744 ; Test de Bartlett : Chi-carré = 1151.585 ;  $p = 0.000$

Les valeurs entre -0.4 et +0.4 ne sont pas prises en compte dans ce tableau.

Le premier axe représente le gradient de la **découverte**. Il est composé de six critères, qui peuvent tous être reliés avec le désir de faire de nouvelles expériences. Ce premier axe comprend des critères sociaux (*Indépendance/liberté du cadre familial, proximité des amis au nouveau lieu de domicile*), des critères fonctionnels (*Proximité des activités estudiantines, la découverte de nouvelles activités*), mais également des critères sensibles comme la *volonté de changement* ou le *cadre de vie de la région lausannoise*.

Le deuxième axe contient deux variables qui sont directement liées avec l'offre des infrastructures de transport et ses possibles contraintes financières ou structurelles. C'est pourquoi il est dénommé gradient des **contraintes de l'éloignement**. Il s'agit des *coûts de déplacement* et de la *mauvaise accessibilité routière/ferroviaire de l'ancien lieu de domicile*, deux contraintes qui peuvent être évitées par un déménagement. Le critère *suivre ou rejoindre le/la partenaire* est également inclus dans cet axe. Cet argument est toutefois considéré comme le plus faible et n'est jugé que par environ 10 % des étudiant·e·s comme étant au moins important (voir 6.4.1). De plus, cette variable a une charge factorielle inférieure à 0.5, ce qui signifie que son rapport à ce deuxième axe est plus faible, que celui des deux autres variables (UHZ, 2018).

Le troisième axe représente le gradient de la **fonctionnalité** et comprend les variables de la *réduction du temps de déplacement* et de la *proximité de l'université*. Il est à noter qu'il s'agit des deux variables qui sont clairement les plus importantes dans la décision de déménager. Les étudiant·e·s qui s'identifient avec ce troisième axe ont décidé de déménager pour simplifier ou rendre plus pratique leur vie quotidienne. La variable *suivre ou rejoindre le/la partenaire* n'est pas non plus prise en compte particulièrement pour les mêmes raisons expliquées préalablement.

Comme déjà développée pour les étudiant·e·s pendulaires, une répartition des étudiant·e·s en différents groupes a pu être effectuée sur la base des scores attribués à chaque axe. La classification ascendante hiérarchique avec 625 cas a permis de former cinq groupes différents, qui peuvent être décrits par leurs scores moyens accordés aux trois axes (Tableau 28).

Tableau 28 : Scores moyens des différents groupes d'étudiant·e·s ayant déménagé accordés aux trois axes

Groupes	Axe 1 : Découverte	Axe 2 : Contraintes de l'éloignement	Axe 3 : Fonctionnalité	Effectif (N) (%)
Groupe 1 : "Les jeunes décohabitants"	<b>0.68</b>	0.26	0.30	29.1
Groupe 2 : "Les migrants contraints"	-0.03	<b>1.74</b>	0.21	9.6
Groupe 3 : "Les migrants socio-sensibles"	0.32	-0.32	<b>-1.39</b>	18.6
Groupe 4 : "Les migrants fonctionnels"	0.22	<b>-1.11</b>	<b>0.78</b>	18.1
Groupe 5 : "Les bi-résidentiels"	<b>-1.19</b>	0.07	0.04	24.6

Avant de décrire les différents groupes, il est à rappeler qu'un poids particulier est à accorder à l'axe « fonctionnalité », comme il contient les deux arguments les plus importants pour presque tous les groupes (*réduction du temps de déplacement et proximité de l'université*). Malgré l'importance prédominante de ces arguments, les groupes décrits ci-dessous diffèrent principalement dans l'interaction des arguments des autres axes.

Le premier groupe est le plus grand avec 182 étudiant·e·s (29.1 %). Il rassemble des étudiant·e·s qui ont survalorisé tous les trois axes par rapport à leurs collègues. Les arguments retenus dans l'axe « découverte » sont particulièrement plus importants que chez les autres étudiant·e·s. Ceci s'explique par un désir d'*indépendance ou liberté du cadre familial* (33 % importante, 48.4 % très importante) et une *volonté de changement* (36.8 % importante, 44.5 % très importante). De plus, l'argument de la *proximité des activités estudiantines* est également considéré par plus de 80 % comme important ou très important dans la décision de déménager pour se rapprocher de l'université. La survalorisation de cet axe « découverte » pointe sur une transition souhaitée d'une cohabitation avec les parents (au moins dans 90.7 % des cas) à une décohabitation qui permet un apprentissage de nouveaux contextes dans un environnement universitaire. Ce premier groupe illustre un désir d'autonomie et d'indépendance, qui gagne de plus en plus d'importance lors du passage à l'université. Il convient d'ajouter qu'il s'agit du groupe le plus jeune (22.89 ans), ce qui se reflète également dans la part élevée des étudiant·e·s du niveau bachelor (64.8 % à 59.8 % en moyenne pour les étudiant·e·s ayant déménagé). Bien que le déménagement de ces étudiant·e·s réponde également aux contraintes de l'éloignement, et à l'axe de la fonctionnalité, ce premier groupe est nommé "**les jeunes décohabitants**".

Le deuxième groupe représente 9.6 % des étudiant·e·s ayant déménagé ( $N = 60$ ) et est le plus petit en nombre. Parmi ces étudiant·e·s, une forte survalorisation de l'axe « contraintes de l'éloignement » est à relever. Il est à observer qu'il s'agit des étudiant·e·s qui vivaient particulièrement loin de l'Université de Lausanne avant leur déménagement. La proportion d'étudiant·e·s ayant vécu à l'étranger auparavant est plus élevée par rapport aux autres groupes (21.7 % à 11.4 % en moyenne des étudiant·e·s ayant déménagé) et une part élevée d'étudiant·e·s ayant leur lieu de domicile initial dans le canton du Tessin (16.7 % à 8.5 % en moyenne) est observée. La grande distance entre domicile initial et l'université (qui était le foyer parental dans 91.7 % des cas) peut expliquer le taux particulièrement faible de bi-résidentialité chez ces étudiant·e·s. Les critères de la *mauvaise accessibilité routière/ferroviaire de l'ancien lieu de domicile* et la *réduction des coûts de déplacement* ne s'appliquent pas dans environ 70 % des cas. Cette pondération peut découler des longues distances qui ne permettent pas de déplacements pendulaires ou qui demandent un déménagement pour pouvoir étudier à

l'université. En effet, ces étudiant·e·s ont hésité le moins dans leur décision de déménager. Sur la base de ces éléments évoqués, ce groupe est celui des "**migrants contraints**".

Le troisième groupe comprend 116 étudiant·e·s (18.6 %). Tout comme chez "les jeunes décohabitants", ce troisième groupe réunit des individus qui ont survalorisé l'axe de la découverte. Cependant, ce troisième groupe se distingue du premier par une légère sous-valorisation des contraintes de l'éloignement et une forte sous-valorisation du côté de l'axe de la fonctionnalité<sup>21</sup>. Ce dernier s'explique principalement par le fait que la *proximité de l'université* est considérée comme très importante de 14.7 % (un taux qui s'écarte fortement de la moyenne) et est ainsi jugée importante par "uniquement" la majorité des étudiant·e·s. Cette moindre importance pourrait s'expliquer par le taux de fréquentation de l'UNIL, qui est le plus faible pour ce troisième groupe. Avec une moyenne de 24.4 ans, il s'agit du groupe le plus âgé qui comprend également un nombre plus élevé d'étudiant·e·s en master qu'en bachelor (ce qui est uniquement le cas pour ce troisième groupe). Par ailleurs, la part ayant vécu chez leurs parents avant le déménagement pour se rapprocher de l'UNIL est relativement basse avec 76.7 %. Cela signifie que pour environ un quart, il ne s'agissait pas du premier déménagement dans leur trajectoire personnelle. Ce troisième groupe, "**les migrants socio-sensibles**" rassemble les étudiant·e·s qui ont déménagé pour des raisons sociales et sensibles et pour lesquels la proximité de l'université est moins importante que pour leurs collègues.

Le quatrième groupe avec 113 étudiant·e·s (18.1 %) se distingue du groupe précédent en ce qui concerne la valorisation de l'axe « fonctionnalité ». La *réduction du temps de déplacement* et la *proximité de l'université* sont très importantes pour la quasi-totalité dans leur décision de déménager. L'axe de la découverte est légèrement survalorisé en comparaison avec les autres étudiant·e·s. De plus, les contraintes de l'éloignement ne semblent pas influencer leur décision de déménager. Cela pourrait s'expliquer par la pondération de l'argument de la *réduction des coûts de déplacement*, auquel a été accordée particulièrement peu d'importance. À cet égard, un lien peut être établi avec la situation économique, qui selon l'enquête est la plus favorable pour ce quatrième groupe. Les étudiant·e·s de ce groupe ont déménagé principalement pour des raisons fonctionnelles sans avoir accordé des importances aux contraintes de l'éloignement. Par conséquent, ce groupe rassemble "**les migrants fonctionnels**".

Le cinquième groupe représente 24.6 % de la population des étudiant·e·s pendulaires (154 personnes). Ce groupe rassemble les étudiant·e·s qui ont fortement sous-valorisé l'axe « découverte ». L'importance de l'*indépendance ou liberté du cadre familial* est clairement

---

<sup>21</sup> Bien que le score moyen accordé à cette dernière soit de -1.39 (Tableau 28), il faut rappeler qu'il s'agit d'une sous-valorisation par rapport aux autres étudiant·e·s. Toutefois, l'axe « fonctionnalité » est important dans leur décision de déménager.

inférieure par rapport aux autres groupes. Cela est également le cas pour la *volonté de changement*, à laquelle une faible importance est accordée. Il convient de mentionner qu'une proportion supérieure à la moyenne (31.2 %) résidait avant le déménagement pour se rapprocher de l'UNIL dans le canton du Valais. De plus, les étudiant·e·s de ce groupe passent en moyenne le plus souvent leur weekend chez leurs parents. Un taux de bi-résidentialité élevé est alors observé. Cela peut être lié avec le fait, qu'il s'agisse du groupe qui a hésité le plus dans sa décision de déménager pour se rapprocher de l'UNIL. Selon ces observations, il peut être supposé, qu'il s'agisse des étudiant·e·s qui sont porteurs d'un ancrage fort au lieu de domicile initial, mais qui ont néanmoins décidé de se rapprocher de l'université pour des raisons de fonctionnalité et pour éviter des contraintes de l'éloignement. Les étudiant·e·s de ce groupe sont appelé·e·s "**les bi-résidentiels**".

## 7 Discussion

Ce chapitre est consacré à la discussion et interprétation des résultats présentés auparavant, afin de pouvoir répondre aux questions de recherche. Des aspects qualitatifs sous forme des commentaires des étudiant·e·s recueillis par une question ouverte à la fin de l'enquête, permettent à illustrer certains résultats. Par ailleurs, des limitations de cette étude sont présentées, accompagnées de possibles perspectives de recherche.

### 7.1 Mise en contexte de la mobilité actuelle

Avant de répondre aux questions de recherche, les résultats de l'inventaire de la mobilité seront présentés afin de contextualiser la mobilité actuelle des étudiant·e·s. Ainsi, les effets spatiaux des deux alternatives découlant de l'arbitrage entre déplacements pendulaires et déménagement seront présentés.

Les résultats concernant la distance actuelle du trajet des étudiant·e·s confirment le constat, relevé par Giacomel et al. (2018), que les étudiant·e·s de l'UNIL ont tendance à habiter de plus en plus loin de l'université. En effet, la distance moyenne des étudiant·e·s entre leur domicile actuel et l'UNIL s'élève à 18.13 km, ce qui est plus élevé que la valeur de l'année 2017 (16 km). Les résultats concernant le canton de domicile renforcent cette observation. Actuellement, 17.1 % des étudiant·e·s ne vivent pas dans le canton de Vaud, ce qui représente une valeur supérieure à celle d'il y a trois ans. Il convient de noter que cette étude apporte, entre autres, des explications à ce phénomène, présentées à la suite, dans ce chapitre.

Il est à signaler que près de 90 % des étudiant·e·s ayant décidé de déménager vivent actuellement dans un rayon de 6 km, ce qui signifie qu'ils-elles vivent généralement beaucoup plus près de l'université que les étudiant·e·s pendulaires. Cela a un impact sur le temps de trajet actuel, qui est également beaucoup plus court pour les étudiant·e·s ayant déménagé (23.1 min) que pour les étudiant·e·s pendulaires (58.25 min). Toutefois, en ce qui concerne les données sur la durée du trajet, il convient de noter que celles-ci pourraient être légèrement biaisées, comme les participant·e·s à l'enquête avaient probablement arrondi leur temps de trajet à la demi-heure dans de nombreux cas.

Le déménagement et la réduction de la distance qui s'en suit ont également un effet sur l'utilisation des modes de transports. Les étudiant·e·s ayant déménagé ont tendance à se rendre à l'UNIL plus souvent en mobilité douce que les étudiant·e·s pendulaires, ce qui s'explique par leur distance de déplacement plus courte. En revanche, les transports individuels motorisés sont plus souvent utilisés par les étudiant·e·s pendulaires. Ceci pourrait relever du fait que les étudiant·e·s, habitant déjà à Lausanne ou dans ses agglomérations, disposent d'une plus grande

offre en matière de transport public, ce qui ressort comme alternative à la place des transports individuels motorisés.

## 7.2 Profils des étudiant·e·s

Ce chapitre est consacré à la réponse à la première question de recherche. La discussion porte sur l'influence du contexte individuel dans l'arbitrage des étudiant·e·s entre des déplacements pendulaires et un déménagement à proximité de l'UNIL. Dans le cadre de l'arbitrage des étudiant·e·s, des aspects qualitatifs<sup>22</sup> seront utilisés afin de discuter et d'interpréter les variables significatives des différentes catégories (spatiale, socio-démographique et de formation).

### 7.2.1 Influence des variables spatiales

Selon l'inventaire de la mobilité, des déplacements pendulaires sont effectués depuis les cantons de Vaud, Genève, Fribourg, Berne, Neuchâtel et du Valais. Pour les étudiant·e·s qui vivaient avant leur déménagement dans un autre canton suisse (ex. Tessin, Jura ou Zurich) ou à l'étranger<sup>23</sup>, la distance semble être trop grande pour réaliser des déplacements quotidiens dans la plupart des cas. Notons que 93.5 % de ces étudiant·e·s n'avaient pas hésité à déménager pour se rapprocher de l'université. « *Si je n'avais pas déménagé à Lausanne, je n'aurais pas pu fréquenter l'UNIL vu que le domicile de mes parents est au Tessin. Un déplacement quotidien aurait été impossible [...]* » (Étudiant, qui habitait précédemment au Tessin). « *J'étais obligé de déménager vu que je n'habitais pas en Suisse* » (Étudiant, qui habitait précédemment hors Suisse).

En revanche, certain·e·s étudiant·e·s habitent déjà à proximité de l'université. Rappelons que 88.5 % des étudiant·e·s ayant déménagé se sont installé·e·s dans un rayon de 6 km de l'université. Un déménagement pour se rapprocher de l'UNIL serait ainsi probablement moins envisageable pour les étudiant·e·s qui vivent déjà dans ce rayon. « *Il n'y avait aucune raison de déménager vu que j'habite déjà juste à côté de l'université...* » (Étudiante, Vaud). Cette hypothèse est confirmée par le fait qu'uniquement 11.7 % de ces étudiant·e·s avaient hésité à déménager.

Par conséquent, il est à noter que l'arbitrage semble absent pour les étudiant·e·s qui vivaient trop éloignés de l'université ou pour ceux, qui vivent déjà à proximité de leur lieu de formation. Hormis ces deux extrêmes, un seuil de distance a pu être identifié entre 35 et 40 kilomètres. À partir de cette distance, la proportion des étudiant·e·s qui ont déménagé est plus élevée que celle des étudiant·e·s pendulaires. Une comparaison semblable a été réalisée concernant la durée du trajet. Cette valeur possède également un rapport significatif avec l'arbitrage des

---

<sup>22</sup> Il s'agit des commentaires des étudiant·e·s recueillis suite à une question ouverte, lors de l'enquête.

<sup>23</sup> Les étudiant·e·s qui se déplacent quotidiennement entre la frontière française et l'UNIL ne sont pas concerné·e·s (0.8 % de l'échantillon).

étudiant·e·s. Le seuil temporel, identifié par la comparaison des durées du trajet des étudiant·e·s au moment de l'arbitrage, se situe entre 90 et 95 minutes. À cet égard, il est important de prendre en compte le biais cognitif (*voir 6.1.2.4*) qui a probablement affecté les résultats.

Lorsque ces deux seuils sont comparés, il convient de noter que dans un pays avec un système de transport efficace, comme en Suisse (*voir 5.1.1*), des distances plus importantes peuvent être parcourues en 95 minutes. Cependant, l'accessibilité au réseau de transport doit être prise en considération, comme la densité du réseau routier et ferroviaire et l'offre des transports publics impactent la durée du trajet entre domicile et l'université (Ferret & Joubert, 2018).

Pour cela, la typologie des communes résidentielles des étudiant·e·s<sup>24</sup> a été examinée. Cet aspect s'est également révélé significatif par rapport à la répartition des deux populations. Les étudiant·e·s qui vivaient au moment de leur arbitrage dans une commune-centre d'agglomération ont tendance à privilégier les déplacements pendulaires. En revanche, ceux qui vivaient dans une commune hors agglomération sont plus susceptibles de déménager pour se rapprocher de l'université. Ce phénomène s'explique par le fait que les étudiant·e·s qui ont leur point de départ pour rejoindre l'UNIL dans une commune hors agglomération auraient une durée du trajet plus élevée que leurs collègues avec un point de départ dans une commune-centre. Cette variable de la typologie des communes perd toutefois de son importance lorsqu'elle est combinée avec d'autres variables individuelles.

Considérant qu'une majeure partie des étudiant·e·s emprunte les transports publics pour se rendre à l'UNIL (*voir 6.1.2.3*), le taux de changement de transport public sert comme variables explicative concernant la durée du trajet. Les étudiant·e·s ayant déménagé auraient un taux de changement de transport plus élevé que les étudiant·e·s pendulaires, s'ils-elles n'avaient pas déménagé. Les résultats de cette étude confirment une meilleure offre de transports publics dans les villes ce qui apporte une approche explicative concernant l'arbitrage des étudiant·e·s entre des déplacements pendulaires et un déménagement.

L'analyse multivariée a relevé que les variables de la distance entre le domicile et l'UNIL, de la durée du trajet et du taux de changement de transport sont également significatives en combinaison avec d'autres variables individuelles. Comme la variable du taux de changement de transport public peut être vue comme variable explicative de la durée du voyage, les variables de la distance et de la durée peuvent être considérées comme facteurs principaux dans l'arbitrage des étudiant·e·s. Cependant, il convient de préciser que l'arbitrage analysé est beaucoup plus complexe et ne peut être réduit ni aux variables de la distance ni à celle de la

---

<sup>24</sup> Pour les étudiant·e·s ayant déménagé, il s'agit du domicile précédent, avant le déménagement.

durée du trajet. Il s'agit de prendre en compte également d'autres aspects qui sont présentés par la suite.

### **7.2.2 Influence des variables socio-démographiques**

Bien que, selon la littérature, les variables du genre et de l'âge soient importantes en matière de migration, elles ne ressortent pas comme étant significatives dans l'analyse de l'arbitrage des étudiant·e·s.

L'analyse de la situation résidentielle a mis en avant le fait que les étudiant·e·s pendulaires vivent majoritairement (75.8 %) chez leurs parents et les étudiant·e·s ayant déménagé vivent généralement en colocation. Cette forme d'habitat est répandue et privilégiée lors d'un déménagement pour se rapprocher de l'université. Cela s'explique probablement par des raisons financières, afin de pouvoir partager les coûts du logement entre cohabitants (Moreau et al., 2009). Le pourcentage des étudiant·e·s vivant seul·e·s est plus élevé parmi les étudiant·e·s ayant déménagé, ce qui est également le cas pour les individus vivant dans un foyer ou une résidence étudiante. En ce sens, il est important de signaler que certaines modalités de cette variable peuvent être expliquées par le fait d'avoir effectué un déménagement ou non, car neuf déménagements sur dix sont effectués sous la forme d'une décohabitation du foyer parental.

La situation économique des étudiant·e·s n'a pas de rapport significatif avec l'arbitrage analysé. Selon Fischer et al. (2017), les étudiant·e·s ayant déménagé disposent généralement de plus de ressources financières que leurs collègues qui vivent à leur maison parentale. En revanche, ces derniers ont des dépenses plus importantes (principalement les frais de logement), ce qui peut faire équilibrer la situation économique entre les deux populations. Ainsi l'accent ne devrait pas être mis sur la situation économique des étudiant·e·s, mais plutôt sur leur soutien financier.

En effet, la comparaison de cette variable en question avec les deux populations démontre que les étudiant·e·s ayant déménagé sont plus soutenu·e·s que les étudiant·e·s pendulaires. Ceci est également à retenir lors de l'analyse multivariée qui relève que la chance augmente de +96.3 % qu'un déménagement est effectué, dans le cas où l'étudiant bénéficie d'une aide monétaire.

Il est à noter que les étudiant·e·s ayant déménagé bénéficient plus souvent d'une bourse d'études. En revanche, la part des étudiant·e·s financièrement indépendant·e·s est plus élevée chez ceux, qui effectuent des déplacements pendulaires, ce qui pourrait s'expliquer par une activité rémunérée sur leur lieu de domicile.

Néanmoins, la grande partie des étudiant·e·s est soutenue financièrement par leurs parents (79.9 %). La volonté des parents de contribuer aux frais d'un nouveau logement représente un des facteurs d'influence concernant l'arbitrage des étudiant·e·s. À ce propos, notons que certain·e·s étudiant·e·s ont mentionné un désaccord avec leurs parents pour expliquer leurs

déplacements pendulaires. « *Mes parents n'auraient pas été d'accord de me soutenir financièrement, vivant aussi proche du campus selon eux* » (Étudiante, Vaud). Toutefois, dans certains cas, il s'agit moins d'une question de volonté que d'absence de possibilités financières : « *Je n'avais pas vraiment le choix entre quitter la maison ou pas, ce n'était pas envisageable financièrement pour mes parents [...]* » (Étudiante, Vaud). D'autres étudiant·e·s ne veulent pas charger leurs parents financièrement pour leur payer les frais d'un nouveau logement et préfèrent réaliser des déplacements pendulaires : « *Impossibilité de financer personnellement ou de demander à mes parents de financer un nouveau loyer. La question du déménagement ne s'est donc tout simplement pas posée* » (Étudiante, Vaud).

### **7.2.3 Influence des variables de formation**

Les étudiant·e·s du niveau bachelor ont plus tendance à effectuer des déplacements pendulaires que leurs collègues du niveau master, qui sont plus susceptibles de déménager pour se rapprocher de l'UNIL. Ceci est confirmé par l'analyse multivariée. Il convient de noter qu'il s'agit surtout de la première année de bachelor et de la première année de master, qui démontrent les plus grandes différences en termes des deux populations. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les étudiant·e·s de première année de bachelor sont confronté·e·s à de nombreuses incertitudes et préfèrent garder un ancrage au lieu de domicile (Vincent-Geslin & Ortar, 2012a). Par ailleurs, une première année (BSc ou MSc) peut apporter un changement du lieu de formation, qui conduit à un arbitrage et dans certains cas à un déménagement. Ceci est confirmé par le fait qu'environ 70 % des étudiant·e·s ayant déménagé avaient changé leur lieu de domicile avant ou pendant leur première année de bachelor.

De plus, la fréquentation de l'université semble également influencer l'arbitrage des étudiant·e·s entre des déplacements pendulaires et un déménagement. Les étudiant·e·s qui se rendent au moins quatre fois par semaine à leur lieu de formation sont plus susceptibles de déménager pour se rapprocher de l'université. Dans le cas d'une fréquentation de trois jours ou moins, une tendance envers des déplacements pendulaires est à constater. Selon l'analyse multivariée, la chance qu'un déménagement soit effectué augmente de 58 %, si l'université est fréquentée un jour de plus.

Dans le cadre de l'analyse croisée avec les deux populations, la faculté semble avoir une influence sur la décision entre des déplacements quotidiens et un déménagement. Cela peut être associé au temps requis aux études, ce qui peut être confirmé par un rapport significatif entre faculté et taux de fréquentation de l'UNIL. Toutefois, ce constat est à traiter avec prudence, comme tous les programmes d'études au sein des différentes facultés peuvent ne pas être identiques en termes de temps requis. En outre, les étudiant·e·s peuvent avoir des modes de travail différents, ce qui peut également influencer leur taux de fréquentation de l'université.

De plus il est à noter que cette variable de la faculté perd de son importance concernant l'arbitrage des étudiant·e·s lorsqu'elle est combinée avec d'autres variables individuelles.

#### **7.2.4 Synthèse des profils des étudiant·e·s**

Le profil des étudiant·e·s pendulaires et celui, des étudiant·e·s ayant déménagé peuvent être établis sous forme d'une synthèse des variables significatives.

La distance entre le domicile et l'université et la durée du trajet constituent des facteurs principaux dans l'arbitrage des étudiant·e·s. Les individus avec un lieu de domicile à plus de 35 à 40 kilomètres préfèrent généralement déménager à proximité de l'université. Au niveau temporel, ce seuil se trouve entre 90 et 95 minutes de trajet. Dans le cas d'une durée du trajet plus élevé à cette valeur, les étudiant·e·s sont plus susceptibles de déménager pour se rapprocher de leur lieu de formation. Un autre élément explicatif est apporté par le taux de changement de transport public, qui est généralement plus élevé au moment de l'arbitrage chez les étudiant·e·s ayant déménagé.

En ce qui concerne la situation résidentielle, les étudiant·e·s pendulaires vivent majoritairement chez leurs parents et les étudiant·e·s ayant déménagé vivent généralement dans une colocation. De plus, une majeure partie des étudiant·e·s est soutenue financièrement par leurs parents, sans qu'une tendance soit indiquée concernant l'arbitrage. Toutefois, une plus grande proportion d'étudiant·e·s pendulaires est financièrement indépendante et la part bénéficiant d'une bourse d'études est plus élevée dans le cas des étudiant·e·s ayant déménagé.

Par ailleurs, les étudiant·e·s du bachelor ont plus tendance à maintenir leur lieu de domicile et se rendre à l'UNIL par des déplacements quotidiens. En revanche, les étudiant·e·s au niveau master sont plus susceptibles de déménager à proximité de leur lieu de formation. En outre, les étudiant·e·s qui se rendent à l'université au moins quatre jours par semaine ont tendance à déménager pour se rapprocher de leur lieu de formation.

### **7.3 Motivations des étudiant·e·s**

Ce chapitre est consacré à la réponse à la deuxième question de recherche. La discussion porte sur les principaux critères et motivations des étudiant·e·s, influençant leur arbitrage entre des déplacements pendulaires et un déménagement à proximité de l'UNIL. Des aspects qualitatifs seront présentés dans ce chapitre afin d'illustrer certains résultats et de justifier certaines interprétations. Les logiques des étudiant·e·s des deux populations seront traitées séparément ci-dessous.

#### **7.3.1 Logiques qui mènent à des déplacements pendulaires**

Selon les résultats de l'enquête, le critère le plus important dans la décision de ne pas déménager à proximité de l'université est l'argument *éviter des frais de location d'un nouveau*

*logement*. Cela démontre la présence de l'aspect financier dans l'arbitrage des étudiant·e·s. Il convient de mentionner que dans de nombreux cas, les étudiant·e·s ne peuvent pas se permettre de louer un appartement à proximité de l'université. « *La raison principale pour laquelle je n'ai pas déménagé est que je n'ai pas les moyens financiers* » (Étudiante, habitant dans le canton de Vaud). À cet égard, un lien est à créer avec le soutien financier des parents, qui s'avère être important en ce qui concerne l'arbitrage des étudiant·e·s. De nombreux·ses étudiant·e·s sont financièrement dépendant·e·s de leurs parents. Il est important de signaler que le fait de vivre dans le foyer parental comporte des avantages financiers non négligeables. « *[...] je n'ai pas besoin de payer mon logement en vivant chez mes parents. Si je pars pour vivre en colocation je dois trouver un travail pour pouvoir assurer mon loyer ainsi que mes frais supplémentaires d'alimentation, ménage, etc.* » (Étudiante, Vaud). Ainsi, les étudiant·e·s préfèrent les déplacements pendulaires afin d'éviter des frais d'un nouveau logement. Ce constat est en accord avec les observations de Christie (2007) et Patiniotis & Holdsworth (2005), qui soulignent également les avantages économiques d'une cohabitation des étudiant·e·s avec leurs parents.

Le prix du logement potentiel est susceptible de constituer une variable importante en ce qui concerne la décision des étudiant·e·s de maintenir leur lieu de domicile (Giacomel et al., 2018). Ainsi, la pénurie de logement et les frais de location élevés pour étudiant·e·s dans la région lausannoise (Donner et al., 2017) peuvent renforcer la décision de ne pas déménager à proximité de l'université. « *Difficulté à trouver un appartement [...] à un prix raisonnable en région lausannoise* » (Étudiante, Neuchâtel). À cet égard, il est à rappeler que le niveau d'un loyer abordable peut dépendre de l'ampleur du soutien financier obtenu (Aschieri, 2013). En tout cas, cet argument de la difficulté à trouver un logement a été uniquement jugé par environ 50 % des étudiant·e·s comme important ou très important dans leur décision de ne pas déménager et ne s'applique pas dans de nombreux cas. Cette évaluation modérée pourrait découler du fait que certain·e·s étudiant·e·s avaient abandonné l'idée de déménager, avant même d'avoir cherché un logement potentiel.

Au-delà des aspects financiers, l'arbitrage des étudiant·e·s pendulaires est influencé par un ancrage local. Le cadre de vie au lieu de domicile constitue le deuxième argument le plus important dans la prise de décision des étudiant·e·s de ne pas déménager à proximité de l'université. Les caractéristiques du cadre de vie y sont par exemple mentionnées : « *Tout simplement le fait d'avoir un logement garantissant une meilleure qualité de vie, jardin, un minimum d'espace, un lieu calme et propice au travail universitaire* » (Étudiant, Vaud). D'autres ne peuvent pas s'identifier à la ville de Lausanne : « *Je n'aime pas du tout les villes (leur mode de vie, les personnes, etc.) et spécialement celle de Lausanne* » (Étudiante, Valais). En dehors de cet

ancrage de nature sensible, la proximité de la famille peut également représenter un argument fort dans l'arbitrage des étudiant·e·s : « *La volonté de rester proche de ma famille était décisive dans ma décision de ne pas déménager* » (Étudiante, Vaud).

Par ailleurs, les étudiant·e·s justifient leurs déplacements pendulaires par des arguments concernant l'efficacité du trajet. L'argument de la *bonne accessibilité routière/ferroviaire du lieu de domicile* a été relevé par plus de 70 % des étudiant·e·s comme étant au moins important dans la décision de ne pas déménager. De ce point de vue, il convient de mentionner que l'accessibilité au lieu de domicile peut avoir un rapport avec la typologie de la commune. Par ailleurs, la *durée du trajet raisonnable* est également un argument qui justifie la décision de ne pas déménager à proximité de l'université.

### **7.3.2 Logiques qui mènent à un déménagement**

Les deux arguments les plus importants dans la décision de déménager à proximité de l'université proviennent de l'axe de la fonctionnalité. Les arguments de la *réduction du temps de déplacement* ainsi que la *proximité de l'université* sont tous les deux considérés par plus de 90 % des étudiant·e·s comme étant au moins importants dans leur décision. Il apparaît qu'un aspect central de l'arbitrage des étudiant·e·s est lié à l'intention de simplifier ou rendre plus pratique leur vie quotidienne. Un déménagement réduit dans la plupart des cas non seulement la distance, mais également la durée du trajet. De plus, les étudiant·e·s peuvent profiter de la proximité de leurs cours, des bibliothèques et d'autres lieux importants pour leurs études. Une réduction du temps de déplacement peut se traduire par une augmentation de leur qualité de vie : « *Faire de longs trajets tous les jours est fatigant et démoralisant. [...] Je n'avais plus de vie en dehors de l'uni et ça ne m'allait pas* » (Étudiante, habitant dans le canton de Vaud). D'autres étudiant·e·s associent cette réduction de temps au fait que le temps peut être utilisé autrement : « *[...] moins de temps de trajet est équivalent à plus de temps pour soi (activités, loisirs, révisions, etc.)* » (Étudiant, Vaud).

Toutefois, il convient également de mentionner que ces arguments fonctionnels peuvent représenter une condition nécessaire pour certain·e·s étudiant·e·s avec un grand éloignement entre l'habitat précédent et l'université. De plus il faut également souligner que cette forte évaluation des critères fonctionnels peut être associée à la problématique de cette étude, puisque les déménagements analysés exigent un rapprochement de l'université.

La « découverte » constitue un autre aspect explicatif qui aborde la recherche de nouvelles expériences sociales et sensibles. Dans de nombreux cas, l'indépendance ou la liberté du cadre familial représente un argument fort, dans la décision de déménager. Comme mentionné ci-dessus, la majorité des déménagements analysés dans cette étude correspond à une décohabitation de la maison parentale. Une étudiante décrit ce phénomène de la manière

suivante : « *l'envie d'indépendance malgré l'amour pour ma famille* » (Étudiante, Vaud). Deux autres arguments qui expliquent un déménagement à l'université sont la *volonté de changement*, "*voir ailleurs*" et la *proximité des activités estudiantines*. D'une part, un aspect sensible est observé par une volonté de se réorienter dans l'espace et de découvrir une nouvelle région d'habitat. « *Je voulais faire de nouvelles expériences et habiter dans une autre ville* » (Étudiant, Vaud). D'autre part, il s'agit de la vie estudiantine à proximité de l'université, de l'offre culturelle ou de l'offre sportive qui amènent les étudiant-e-s à déménager. « *La vie estudiantine à Lausanne est privilégiée et de qualité supérieure (en matière sociale) comparée à d'autres cantons en Suisse* » (Étudiante, Vaud).

Par ailleurs, la décision des étudiant-e-s de s'installer à proximité de l'université peut également être expliquée par des contraintes de l'éloignement. En effet, plus d'un étudiant sur deux a souligné la mauvaise accessibilité routière ou ferroviaire, qui a joué un rôle important dans leur décision de déménager. Ceci pourrait relever dans certains cas d'un habitat trop éloigné en termes de distance ou de temps.

Parmi les autres arguments qui s'avèrent moins importants dans la décision des étudiant-e-s, l'argument *suivre/rejoindre le/la partenaire* est clairement le critère le plus faible. Il semble que la proximité du/de la partenaire soit plus susceptible d'être prise en compte dans le cas des déplacements pendulaires, bien qu'il ne s'agisse pas non plus d'un argument fort dans ce cas. La faible pondération de cet argument pourrait relever d'une situation relationnelle moins stable à l'âge des étudiant-e-s que plus tard dans leur parcours de vie.

### **7.3.3 Synthèse des motivations des étudiant-e-s**

Les étudiant-e-s pendulaires basent leur décision de ne pas déménager principalement sur des logiques financières. De plus, des aspects de l'ancrage local et les aspects de l'efficacité du trajet peuvent influencer leur décision. En revanche, les étudiant-e-s qui ont décidé de se rapprocher de l'université fondent leur décision principalement sur des aspects fonctionnels. En outre, l'aspect de la découverte sensible et sociale, ainsi que les aspects de l'éloignement ont influencé leur décision. Il convient également de noter que la pondération respective de ces principaux aspects pour ou contre un déménagement peut légèrement différer selon le contexte individuel de chaque étudiant-e, ce qui a été illustré dans cette étude par la formation de différentes typologies.

## 7.4 Remarques complémentaires

Ce chapitre est consacré aux limites de cette étude et aux possibles pistes afin d'approfondir cette recherche concernant l'arbitrage des étudiant-e-s.

### 7.4.1 *Limites de l'étude*

Une première limite apparaît concernant la définition du moment de l'arbitrage. Chez les étudiant-e-s ayant déménagé, ce moment peut-être clairement défini comme leur relocalisation résultait d'un arbitrage précédemment mené. Dans le cas des étudiant-e-s pendulaires, le moment de l'arbitrage ne peut être déterminé. En l'occurrence, leur situation actuelle est prise en compte. Certaines variables de profil des étudiant-e-s correspondent pour les deux populations à la situation actuelle, ce qui pourrait mener à un léger décalage pour les étudiant-e-s ayant déménagé, comme leur moment d'arbitrage se situe dans le passé.

Une autre limite se manifeste par le fait que les déménagements intermédiaires n'ont pas été pris en compte par cette étude. Bien que les informations sur la situation résidentielle permettent de supposer que le déménagement analysé par cette étude soit le premier d'un individu ou non, une perte d'informations est possible comme un déménagement (basé sur une autre raison que celle de s'approcher de l'université) pourrait diminuer la volonté de déménager à nouveau.

Par ailleurs, la situation économique des étudiant-e-s a été prise en compte. Cependant, celle de leurs parents aurait été probablement plus enrichissante pour cette étude. Dans ce cas, les variables du revenu des parents, de leur profession ou de leur formation auraient été envisageables. Il convient toutefois d'ajouter que la variable du soutien financier tient compte des aides financières des parents, cependant, elle ne renseigne pas sur leur situation socio-économique. Cette variable indique si les étudiant-e-s sont soutenu-e-s financièrement par leurs parents ou non, ne révèle cependant rien sur l'ampleur de ce soutien. De plus, des informations concernant des activités rémunérées des étudiant-e-s auraient apporté des éléments explicatifs complémentaires afin de comprendre leur situation économique.

Par ailleurs, la définition des critères de décision, liée à la méthode du questionnaire, comporte le risque que les étudiant-e-s soient limité-e-s dans leurs réponses et que des arguments importants dans leur décision ne soient pas pris en compte. Par ailleurs, il est possible que des critères soient pris en compte qui ne s'appliquent pas dans cette étude. Afin d'éviter ce risque, les critères de décision ont été élaborés sur la base d'une analyse de la littérature ainsi que sur la base d'entretiens exploratoires, qui ont été menés sur une sélection d'étudiant-e-s de l'Université de Lausanne. Selon les résultats de l'enquête, cette démarche a fait ses preuves. Un seul argument, celui de la proximité du/de la partenaire, ne s'applique pas dans de nombreux cas. De plus, l'analyse des commentaires des étudiant-e-s n'a pas mis en avant d'autres critères

de décision qui pourraient être considérés comme révélateurs en raison du nombre de leurs mentions.

#### **7.4.2 Perspectives**

Étant donné que cette recherche est une étude transversale, il serait intéressant d'analyser un possible développement de cet arbitrage des étudiant·e·s dans une étude ultérieure. Il s'agit de répondre aux questions suivantes : est-ce que les différentes variables de profil des étudiant·e·s changent au fil du temps ? Est-ce qu'une évolution de la pondération des critères de décision peut être observée ? Il convient de noter que le contexte de cette étude évolue constamment. À cet égard, il serait également intéressant d'analyser quelles influences peuvent avoir certains changements du contexte universitaire dans l'arbitrage des étudiant·e·s. Par exemple, il serait intéressant d'analyser l'influence d'une expansion de l'offre de logement pour étudiant·e·s, ce qui est actuellement réalisé par l'ouverture du bâtiment Vortex sur le campus de l'UNIL. Un autre changement possible peut être apporté par le processus de numérisation, qui pourrait réduire la fréquentation des étudiant·e·s à l'université. Toutefois, il ne s'agit que d'une petite sélection de changements possibles, chacun d'entre eux ouvrant un champ de recherche supplémentaire.

## 8 Conclusion

L'arbitrage entre une mobilité quotidienne et un déménagement s'est développé au fil du temps. Il semble qu'aujourd'hui, de plus en plus de personnes optent pour une mobilité quotidienne. Celle-ci a gagné en attractivité grâce au développement des infrastructures de transport (Vincent-Geslin & Ortar, 2012a). En Suisse, au cours des 20 dernières années, on constate une augmentation à la fois des pendulaires, mais aussi de la distance parcourue par ces derniers (Biedermann, 2018). Cependant, il ne s'agit pas d'un phénomène qui se manifeste uniquement chez la population active, il touche également la population étudiante. Selon Giacomel et al. (2018), une tendance à une augmentation de la distance entre le lieu de domicile et l'université a été observée entre 2005 et 2017 pour les étudiant-e-s de l'Université de Lausanne. Les étudiant-e-s sont de plus en plus susceptibles d'effectuer des déplacements même de longues distances, au lieu de déménager pour se rapprocher de l'université.

La présente recherche avait comme but d'expliquer l'arbitrage des étudiant-e-s de l'Université de Lausanne entre des déplacements pendulaires et un déménagement à proximité de l'université. Pour répondre à cette question, deux sous-questions avaient été formulées afin d'identifier et d'établir le profil des étudiant-e-s qui ont décidé de se rapprocher de l'université et de ceux, qui préfèrent effectuer des déplacements pendulaires. Il s'agit de tenir compte du contexte individuel de chacun afin de pouvoir comprendre leurs motivations dans leur décision de maintenir leur lieu de domicile ou de déménager.

Les données ont été récoltées sur la base d'un questionnaire en ligne qui a été diffusé à l'ensemble des étudiant-e-s de l'Université de Lausanne. Cette démarche a permis de récolter les informations de 1831 étudiant-e-s. Sur la base de ces données quantitatives, une analyse statistique a été réalisée. Cette dernière a permis de tirer plusieurs enseignements, afin de pouvoir comprendre l'arbitrage des étudiant-e-s. Dans le cadre de cette conclusion, les trois messages principaux de cette étude seront présentés ci-dessous.

**Message 1 : Environ deux tiers (65.1 %) des étudiant-e-s de l'UNIL ont décidé de ne pas déménager pour se rapprocher de l'université et préfèrent des déplacements pendulaires.**

Ce premier point porte donc sur les étudiant-e-s qui ont maintenu leur lieu de domicile. Ils-elles ont une distance (24.7 km) et une durée du trajet (58.25 min) qui sont nettement plus élevées en moyenne que celles de leurs collègues qui ont décidé de se rapprocher de l'université. À cet égard, il est à relever que l'éloignement entre le lieu de domicile au moment de l'arbitrage et l'université constitue un élément central et décisif chez les étudiant-e-s. Si la distance est trop élevée ou trop petite, l'arbitrage semble être absent. Hormis de ces deux extrêmes, plusieurs

autres critères gagnent en importance et font également partie du processus de l'arbitrage des étudiant·e·s.

**Message 2 : L'arbitrage des étudiant·e·s qui n'ont pas déménagé pour se rapprocher de l'université est principalement basé sur des aspects financiers.**

En raison du pouvoir d'achat plutôt faible des étudiant·e·s, ils·elles dépendent généralement d'un soutien financier, qui dans la plupart des cas est assuré par leurs parents. Au-delà du soutien financier direct, une majorité (75.8 % des étudiant·e·s pendulaires) profitent d'une prolongation de la cohabitation dans la maison parentale. En effet, cette situation leur permet d'éviter des frais de location et d'autres coûts de la vie qu'ils·elles ne pourraient pas prendre à leur charge dans tous les cas. L'influence de la saturation du marché du logement de la région lausannoise n'est pas spécifiquement mise en évidence par les étudiant·e·s interrogé·e·s.

**Message 3 : L'arbitrage des étudiant·e·s qui ont décidé de déménager pour se rapprocher de l'université est principalement basé sur des aspects fonctionnels.**

Les étudiant·e·s déménagent à proximité de l'université afin d'économiser du temps de déplacement et de pouvoir bénéficier de la proximité géographique de leur lieu de formation. Il ressort que la motivation centrale dans leur arbitrage est l'intention de simplifier ou de rendre plus pratique leur vie quotidienne.

## 9 Bibliographie

- Aldenderfer, M. S., & Blashfield, R. K. (1984). *Quantitative Applications in the Social Sciences: Cluster analysis*. Thousand Oaks, CA: SAGE Publications. doi: 10.4135/9781412983648
- Aschieri, G. (2013). Les inégalités dans l'enseignement supérieur. *Le français aujourd'hui*, 183(4), 51-59. doi : 10.3917/lfa.183.0051.
- Authier, J.-Y., Bonvalet, C., & Lévy, J.-P. (2010). *Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*. Lyon : Presse universitaires de Lyon.
- Babel, J. (2019). *Scénarios 2018-2027 pour le système de formation*. Office fédéral de la statistique. Repéré à <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/bildung-wissenschaft/szenarien-bildungssystem.assetdetail.7106442.html>
- Baron, M., Caro, P., Cuney, F., & Perret, C. (2005). *Mobilités géographiques étudiantes : Quelles disparités régionales*.
- Belot, M., & Ermisch, J. (2006). Friendship Ties and Geographical Mobility: Evidence from the BHPS. *Institute for the Study of Labor (IZA), IZA Discussion Papers*.
- Behnke, J. (2015). *Logistische Regressionsanalyse. Eine Einführung*. Wiesbaden : Springer VS.
- Bericat, E. (1994). *Sociologia de la movilidad espacial. El sedentarismo nómada, Monografía*. <https://papers.uab.cat/article/view/v47-roma>
- Bernoussi, R. E., & Rockinger, M. (2016). *Logements étudiants en Suisse. Offre et demande. Perspective 2045* (p. 24). Cronos finance SA.
- Berthier, N. (2011). *Les techniques d'enquête en sciences sociales - Méthodes et exercices corrigés* (4e éd.). Paris: Armand Colin.
- Biedermann, F. (2018, 27 août). *La pendularité en Suisse 2016*. Office fédéral de la statistique (OFS). <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/mobilitaet-verkehr/personenverkehr/pendlermobilitaet.assetdetail.5827317.html>
- Biedermann, F., Siegenthaler, C., & Perret, C. (2017). *Verkehrsverhalten der Bevölkerung. Ergebnisse des Mikrozensus Mobilität und Verkehr 2015*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique (OFS).
- Binder, S., & Ravalet, E. (2017). Quel est le prix d'une minute gagnée dans nos déplacements? Dans M. Bierlaire, V. Kaufmann, & P. Rérat, *La mobilité en questions* (p. 37-51). Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Bonvalet, C., Authier, J.-Y., & Lévy, J.-P. (2010). Les logiques des choix résidentiels des franciliens. Dans *Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels* (p. 55-76).
- Bonvalet, C., & Dureau, F. (2000). Les modes d'habiter : des choix sous contraintes. Dans T. Lulle (Éd.), *Métropole en mouvement; une comparaison internationale* (p. 131-153). Anthtopos.
- Boschung, J. (2019, février 25). *La Suisse ferroviaire passe à la cadence supérieure / La Vie économique*. Plateforme de politique économique. Repéré à <https://dievolkswirtschaft.ch/de/2019/02/boschung-03-2019/> (consulté le 15 août 2020).
- Bottai, M., & Salvati, N. (2010). Enracinement, migrations, choix résidentiels en Italie. Dans J.-Y. Authier, C. Bonvalet, & J.-P. Lévy, *Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels* (p. 97-120).
- Brulhardt, M.-C., & Bassand, M. (1981). La mobilité spatiale en tant que système. *Swiss Journal of Economics and Statistics (SJES)*, 117, 505-519.
- Brun, J., & Bonvalet, C. (2002). Approches quantitatives ou qualitatives de la mobilité résidentielle: Éléments de bilan et perspectives. *Espace, populations, sociétés*, 20(1), 63-72. doi: 10.3406/espos.2002.2019

- CFF (Chemins de fer fédéraux suisses). (2020). *Tout pour votre mobilité*. CFF. Repéré à <https://www.sbb.ch/fr/> (consulté le 15 août 2020).
- Choplin, A., & Delage, M. (2011). Mobilités et espaces de vie des étudiants de l'Est francilien: Des proximités et dépendances à négocier. *Cybergeo*. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.23840>
- Christie, H. (2007). Higher Education and Spatial (Im)Mobility: Nontraditional Students and Living at Home. *Environment and Planning A Economy and Space*, 39(10), 2445-2463. <https://doi.org/10.1068/a38361>
- Cicchelli, V., & Erlich, V. (2000). Se construire comme jeune adulte: Autonomie et autonomisation des étudiants par rapport à leurs familles. *Recherches et Prévisions*, 60, 61-77. <https://doi.org/10.3406/caf.2000.894>
- Clark, W. A. V., & Onaka, J. L. (1983). Life Cycle and Housing Adjustment as Explanations of Residential Mobility. *Urban Studies*, 20(1), 47-57. <https://doi.org/10.1080/713703176>
- Denzler, S., & Wolter, S. C. (2010). Wenn das Nächstgelegene die erste Wahl ist: Der Einfluss der geographischen Mobilität der Studierenden auf die Hochschullandschaft Schweiz. Aarau : SKBF. Repéré à [https://www.skbf-csre.ch/fileadmin/files/pdfs/staffpaper/staffpaper\\_2\\_distance.pdf](https://www.skbf-csre.ch/fileadmin/files/pdfs/staffpaper/staffpaper_2_distance.pdf)
- Donner, N., Stämpfle, P., & Bernhard, M. (2017). *Logements pour étudiants en Suisse – un aperçu du marché* (p. 5). JLL Suisse. Repéré à <https://www.jll.ch/fr/etudes-recherche/recherche/Logements%20pour%20%C3%A9tudiants%20en%20Suisse%20%E2%80%93%20un%20aper%20%C3%A7u%20du%20march%C3%A9>
- Eckstein, P. P. (2008). *Angewandte Statistik mit SPSS: praktische Einführung für Wirtschaftswissenschaftler* (6e éd.). Wiesbaden: Springer Gabler.
- Faggian, A., McCann, P., & Sheppard, S. (2007). Some evidence that women are more mobile than men: Gender differences in U.K. graduate migration behavior. *Journal of Regional Science*, 47(3), 517-539. [doi.org/10.1111/j.1467-9787.2007.00518.x](https://doi.org/10.1111/j.1467-9787.2007.00518.x)
- Fagnani, J. (1992). Intégrations conjugales et choix résidentiels des couples bi-actifs en région Île-de-France: Négociation, arbitrage et compromis. Dans E. Lelièvre & C. Lévy-Vroelant, *La ville en mouvement: Habitat et habitants* (p. 175-185). L'Harmattan.
- Ferret, J.-P., & Joubert, M. (2018). *Déménager ou pas : Une alternative pour la poursuite d'études supérieures* (p. 4). Institut national de la statistique et de études économiques.
- Fischer, P., Boughaba, Y., & Gerhard, S. (2017). *Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses Rapport principal de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique (OFS). Repéré à <https://edudoc.ch/record/129373/files/255-1600.pdf>
- Flamm, M. (2004). *Comprendre le choix modal - Les déterminants des pratiques modales et des représentations individuelles des moyens de transport* (mémoire de licence). Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Suisse.
- FMEL. (2020). *Fondation Maisons pour Etudiants Lausanne - Présentation*. Repéré à <https://fmel.ch/fr/fmel/presentation> (consulté le 15 août 2020).
- Fol, S., Miot, Y., & Vignal, C. (2014). *Mobilités résidentielles. Territoires et politiques publiques*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- Frick, R., Wüthrich, P., Zbinden, R., & Keller, M. (2004). *Pendlermobilität in der Schweiz*. [Eidgenössische Volkszählung]. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique (OFS).
- Giacomel, G., Martin, A., & Rérat, P. (2018). *Un campus en mouvement; Les pratiques de mobilité des étudiant-e-s et du personnel de l'Université de Lausanne* (Rapport de recherche No 1; Etudes urbaines, p. 124). Institut de géographie et durabilité UNIL. <https://www.unil.ch/igd/rapports-etudes-urbaines>

- Giret, J.-F., & Stoeffler-Kern, F. (2009). *Approches de la mobilité étudiante*. Net.Doc. 48. <https://www.cereq.fr/approches-de-la-mobilite-etudiante>
- Giuliani, M. V. (2003). Theory of Attachment and Place Attachment. Dans M. Bonnes, T. Lee, & M. Bonaiuto (Éds.), *Psychological Theories for Environmental Issues* (1re éd., p. 296). Routledge.
- Grafmeyer, Y. (2010). Approches sociologiques des choix résidentiels. Dans J.-Y. Authier, C. Bonvalet, & J.-P. Lévy, *Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels* (p. 35-52). Presse universitaires de Lyon.
- Grimmeau, J.-P., Van Criekingen, M., & Røelandts, M. (1998). Les migrations d'émancipation en Belgique. *Espace, populations, sociétés, 1998-2. Les jeunes - The young People*. <https://doi.org/10.3406/espos.1998.1838>
- Hardouin, M., & Moro, B. (2014). Étudiants en ville, étudiants entre les villes. Analyse des mobilités de formation des étudiants et de leurs pratiques spatiales dans la cité - Le cas de la Bretagne. *Norois, 230*. <http://journals.openedition.org/norois/5032>
- Heinz, W. R., Weymann, A., & Huinink, J. (2009). *The Life Course Reader. Individuals and Societies Across Time*. Frankfurt/New York: Campus Verlag.
- Herr, M. (2020, 15 août). *Mobilität Schweiz, Verkehr Schweiz, öffentlicher Verkehr*. Ansiedlung Schweiz. Repéré à <https://www.ansiedlung-schweiz.ch/die-schweiz/verkehr-und-mobilitaet/#verkehrsnetz> (consulté le 15 août 2020).
- Holdsworth, C. (2006). 'Don't you think you're missing out, living at home?' Student experiences and residential transitions. *The Sociological Review, 54*(3), 495-519. <https://doi.org/10.1111/j.1467-954X.2006.00627.x>
- Holdsworth, C. (2009). 'Going away to uni' : Mobility, modernity, and independence of English higher education students. *41*, 1849-1864. <https://doi.org/10.1068/a41177>
- Huff, J. O., & Clark, W. A. V. (1978). Cumulative Stress and Cumulative Inertia : A Behavioral Model of the Decision to Move. *Environment and Planning A, 10*(10), 1101-1119.
- Huinink, J., & Kley, S. (2008). Regionaler Kontext und Migrationsentscheidungen im Lebensverlauf. *KZfSS Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie, 48*, 163-184.
- Insee. (2016, 13 octobre). *Définition—Bassin de vie*. Insee. Repéré à <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2060> (consulté le 15 août 2020).
- Jain, J., & Lyons, G. (2008). The gift of travel time. *Journal of Transport Geography, 16*(2), 81-89. <https://doi.org/10.1016/j.jtrangeo.2007.05.001>
- Kaufmann, V. (2008). *Les paradoxes de la mobilité. Bouger s'enraciner*, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Kaufmann, V. (2010). Pendulaires ou bi-résidentiels en suisse : Un choix de vie. Dans J.-Y. Authier, C. Bonvalet, & J.-P. Lévy, *Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels* (p. 169-184).
- Kaufmann, V. (2012, 10 décembre). *Mobilité* [Dictionnaire]. Forum Vies Mobiles. Repéré à <http://fr.forumviesmobiles.org/reperes/mobilite-446>
- Kaufmann, V., Schuler, M., Crevoisier, O., & Rossel, P. (2004). *Mobilité et Motilité. De l'intention à l'action*, 4. LASUR.
- Laferrère, A. (2005). *Quitter le nid : Entre forces centripètes et centrifuges*. 381-382, 147-175. <https://doi.org/10.3406/estat.2005.7212>
- Larousse. (2020). *Définitions : Déménager* - Dictionnaire de français Larousse. Repéré à <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/d%C3%A9m%C3%A9nager/23268> (consulté le 15 août 2020).

- Leal, J. (2010). Stratégie résidentielle des jeunes foyers et formation d'espace sociaux urbains en Espagne. Dans J.-Y. Authier, C. Bonvalet, & J.-P. Lévy, *Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels* (p. 315-331). Presses universitaires de Lyon.
- Legrand, C., & Ortar, N. (2008). *Caractéristiques de la surmobilité professionnelle en périurbain—Incidence sur les transports et le logement*, 13011. LET, UMR ENTPE-CNRS/Université de Lyon. Repéré à [www.observation-urbaine.certu.equipement.gouv.fr](http://www.observation-urbaine.certu.equipement.gouv.fr)
- Lyons, G., & Urry, J. (2005). Travel time use in the information age. *Transportation Research Part A: Policy and Practice*, 39(2), 257-276. <https://doi.org/10.1016/j.tra.2004.09.004>
- Maathay, J. (2013). *Les Termes Usuels Financiers - Comprendre les Mots Utiles*.
- Manusset, S., Brodach, A., & Marchais, L. (2007). Pour une approche des inégalités écologiques à travers les définitions de la « qualité du cadre de vie ». *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 9(9). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.3439>
- Maunaye, E. (2016). L'accès au logement autonome pour les jeunes, un chemin semé d'embûches. *Informations sociales*, 195(4), 39-47. Cairn.info.
- Meissonnier, J. (2015). Le processus de relogement dans ses dimensions socio-spatiales : Vers une reconfiguration des routines de mobilité ? Dans Armoogum, J., Guilloux, T. & Richer, C., *Mobilité en transitions - connaître, comprendre et représenter* (p.181-196). Lyon: CEREMA.
- Messer, D., & Wolter, S. C. (2010). Time-to-degree and the business cycle. *Education Economics*, 18(1), 111-123. <https://doi.org/10.1080/09645290903102860>
- Metz, D. (2008). The Myth of Travel Time Saving. *Transport Reviews*, 28, 321-336. <https://doi.org/10.1080/01441640701642348>
- Moreau, C., Pecquer, C., & Droniou, G. (2009). *Etudier et habiter - Sociologie du logement étudiant*. Laboratoire de Recherche en Sciences Humaines et Sociales.
- Morel-Brochet, A. (2007). À la recherche des spécificités du mode d'habiter périurbain dans les représentations et les sensibilités habitantes. *Norois. Environnement, aménagement, société*, 205, 23-35. <https://doi.org/10.4000/norois.1237>
- Moret, O., Gosende, A., & Augsburger, S. (2020). « COMMENT ALLEZ-VOUS? » *Résultats de l'enquête téléphonique menée en 2019 auprès des débutantes et débutants en Bachelor de l'Université de Lausanne*. Service d'orientation et carrières ; Université de Lausanne.
- Mulder, C., & Hooimeijer, P. (1999). *Residential Relocations in the Life Course*. [https://doi.org/10.1007/978-94-011-4389-9\\_6](https://doi.org/10.1007/978-94-011-4389-9_6)
- Niedomysl, T. (2011). How Migration Motives Change over Migration Distance : Evidence on Variation across Socio-economic and Demographic Groups. *Regional Studies*, 45(6), 843-855. <https://doi.org/10.1080/00343401003614266>
- OFS. (2014, 18 décembre). *Atlas statistique de la Suisse. Espace à caractère urbain*. Office fédéral de la statistique. Repéré à [https://www.atlas.bfs.admin.ch/maps/13/fr/10447\\_10446\\_3191\\_227/17718.html](https://www.atlas.bfs.admin.ch/maps/13/fr/10447_10446_3191_227/17718.html) (consulté le 15 août 2020).
- OFS. (2017). *Pendularité*. Office fédéral de la statistique. Repéré à <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiken/mobilitaet-verkehr/personenverkehr/pendlermobilitaet.html> (consulté le 15 août 2020).
- OFS. (2019a, 29 janvier). *Pendlermobilität im Jahr 2017*. Office fédéral de la statistique. Repéré à <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/actualites/quoi-de-neuf.gnpdetail.2019-0052.html> (consulté le 15 août 2020).

- OFS. (2019b, 09 septembre). *Taux de logements vacants (Cantons/Communes) | Carte*. Office fédéral de la statistique. Repéré à <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/construction-logement/logements/logements-vacants.html> (consulté le 15 août 2020).
- OFS. (2020, 25 mars). *Studierende an den universitären Hochschulen : Basistabellen - 1990-2019 | Tableau*. Office fédéral de la statistique. Repéré à <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/personnes-formation/degre-tertiaire-hautes-ecoles.html> (consulté le 15 août 2020).
- Ogg, J. (2010). Mobilité et choix résidentiels en Grande-Bretagne. Dans J.-Y. Authier, C. Bonvalet, & J.-P. Lévy, *Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels* (p. 77-96). Presse universitaires de Lyon.
- Patiniotis, J., & Holdsworth, C. (2005). 'Seize That Chance!' Leaving Home and Transitions to Higher Education. *Journal of Youth Studies*, 8(1), 81-95. <https://doi.org/10.1080/13676260500063710>
- Pihan, J. (1998). Les étudiants et leurs parents : Cohabitation familiale et temps de déplacement. *Espace, populations, sociétés*, 2, 181-198.
- Quinn, J., Thomas, L., Slack, K., Casey, L., Thexton, W., & Noble, J. (2005). *From life crisis to lifelong learning - Rethinking working-class 'drop out' from higher education*. York: Joseph Rowntree Foundation.
- Ravalet, E. (2012, 10 décembre). *Mobilités Réversibles* [Dictionnaire]. Forum Vies Mobiles. Repéré à <http://fr.forumviesmobiles.org/reperes/mobilites-reversibles-462>
- Rérat, P. (2010). *Habiter la ville—Évolution démographique et attractivité résidentielle d'une ville-centre*. Neuchâtel: Presse universitaires suisse.
- Rérat, P. (2013). *Après le diplôme. Les parcours migratoires au sortir des hautes écoles*. Neuchâtel: Alphil-Presses Universitaires suisses.
- Rérat, P. (2016, 8 avril). *Mobilité résidentielle* [Dictionnaire]. Forum Vies Mobiles. Repéré à <http://fr.forumviesmobiles.org/reperes/mobilite-residentielle-3203>
- Rérat, P., Gurtner, M., & Baehler, D. (2014). Les choix résidentiels des couples : Motivations, arbitrages et logiques de genre parmi les classes moyennes supérieures urbaines. *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, 63, 51-65.
- Rérat, P., Piguet, E., Besson, R., & Söderström, O. (2008). Les âges de la ville. Mobilité résidentielle, parcours de vie et attractivité des villes suisses. *Geographica Helvetica*, 63(0), 1.
- Reyburn, S. (2002). Le cadre de vie et les jardins potagers communautaires à Montréal. *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 3(2), <https://doi.org/10.4000/vertigo.3794>
- Richez, J.-C. (2015). *La question du logement* (Condition de vie, travail, emploi, p. 4). Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire. Repéré à [https://injep.fr/wp-content/uploads/2018/09/fr21\\_logement.pdf](https://injep.fr/wp-content/uploads/2018/09/fr21_logement.pdf)
- Riedo, G., & Wernli, B. (2019). *Les pratiques de mobilité des étudiant·e·s et du personnel de l'Université de Lausanne*. FORS, UNIL.
- Sanders, L. (1989). *L'analyse des données appliquée à la géographie*. Montpellier: Reclus.
- SBF. (2006). Die Hochschullandschaft Schweiz. *Staatssekretariat für Bildung und Forschung*. Repéré à <https://www.sbfi.admin.ch/sbfi/de/home.html>
- Schneider, N., & Meil, G. (2008). *Mobile living across Europe I, -Relevance and diversity of job-related spatial mobility in six european countries*. Barbara Budrich Publishers, 318.
- Schuler, M., Dessemontet, P., Jemelin, C., Jarne, A., Pasche, N., & Haug, W. (2007). *Atlas des mutations spatiales de la Suisse*. Zürich : Neue Zürcher Zeitung.

- Thomas, L. (2002). Student retention in higher education : The role of institutional habitus. *Journal of Education Policy*, 17(4), 423-442.  
<https://doi.org/10.1080/02680930210140257>
- Thomas, L. (2012). Building student engagement and belonging in Higher Education at a time of change. *Paul Hamlyn Foundation*.
- Thomas, M.-P. (2011). *En quête d'habitat : Choix résidentiels et différenciation des modes de vie familiaux en Suisse*. <https://doi.org/10.5075/epfl-thesis-5010>
- Thomas, M.-P. (2014). Les choix résidentiels : Une approche par les modes de vie. Dans Céline Vignal, *Mobilités résidentielles. Territoires et politiques publiques* (p. 97-137). Presses universitaires du Septentrion.
- Thomas, M.-P., & Pattaroni, L. (2012). Choix résidentiels et différenciation des modes de vie des familles de classes moyennes en Suisse. *Espaces et sociétés*, 148-149(1), 111-127. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/esp.148.0111>
- Thomsin, L. (2002). *Télétravail et mobilités*. Liège: Les Éditions de l'Université de Liège.
- TL. (2020). *Plan de réseau schématique. Grand Lausanne [Map]*. Transports publics lausannois. <https://www.t-l.ch/map/> (consulté le 15 août 2020).
- UHZ. (2018, 13 août). *Methodenberatung*. Universität Zürich. Repéré à [https://www.methodenberatung.uzh.ch/de/datenanalyse\\_spss/interdependenz/reduktion/faktor.html](https://www.methodenberatung.uzh.ch/de/datenanalyse_spss/interdependenz/reduktion/faktor.html) (consulté le 15 août 2020).
- UNIL. (2019, 22 août). *UNIL programmes taught in English*. Université de Lausanne. Repéré à <https://www.unil.ch/formations/en/home/menuinst/masters/programmes-taught-in-english.html> (consulté le 15 août 2020).
- UNIL. (2020a). *Bâtiments*. Université de Lausanne. Université de Lausanne. Repéré à <https://www.unil.ch/acces/fr/home/menuguid/batiments.html> (consulté le 15 août 2020).
- UNIL. (2020b). *Campus*. Université de Lausanne. Repéré à <https://www.unil.ch/central/fr/home/menuinst/campus.html> (consulté le 15 août 2020).
- UNIL. (2020c). *Logement*. Université de Lausanne. Repéré à <https://www.unil.ch/sasme/fr/home/menuinst/logement.html> (consulté le 15 août 2020).
- UNIL. (2020d). *Statistiques de l'Université de Lausanne*. Université de Lausanne. Repéré à <https://www.unil.ch/central/home/menuinst/unil-en-bref/en-chiffres/plus-de-chiffres.html> (consulté le 15 août 2020).
- Van Ham, M. (2012). Housing Behaviour. Dans D. Clapham, W. A. V. Clark, & K. Gibb (Éds.), *The SAGE Handbook of Housing Studies* (p. 47-65). SAGE Publications Ltd.
- Venhorst, V., Van Dijk, J., & Van Wissen, L. (2010). Do the best graduates leave the peripheral areas of the Netherlands? *Tijdschrift voor economische en sociale geografie*, 101(5), 521-537. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9663.2010.00629.x>
- Vignal, Cécile. (2005). Les espaces familiaux à l'épreuve de la délocalisation de l'emploi : Ancrages et mobilités de salariés de l'industrie. *Espaces et sociétés* 120-121(1-2), 179-197. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/esp.120.0179>
- Villeneuve-Gokalp, C. (2000). Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents. *Economie et statistique*, 337-338. *Jeunes : l'âge des indépendances*. <https://doi.org/10.3406/estat.2000.7496>
- Vincent-Geslin, S., & Kaufmann, V. (2012). *Mobilité sans racines, plus loin, plus vite... plus mobiles ?* Paris: Descartes & Cie.
- Vincent-Geslin, S., Kaufmann, V., & Ravalet, E. (2016, 16 juin). Réversibilités spatiales, réversibilités sociales ? Réflexions autour de l'expérience de mobilité. *Sociologies*,

*Penser l'espace en sociologie*. Repéré à

<http://journals.openedition.org/sociologies/5473>

- Vincent-Geslin, S., & Ortar, N. (2012a). Aller et retour : Une utilisation réversible de l'espace. Dans V. Kaufmann, *Mobilité sans racines. Plus loin, plus vite... Plus mobiles?* (p. 35-49). Paris: Descartes & Cie.
- Vincent-Geslin, S., & Ortar, N. (2012b). De la mobilité aux racines. Dans V. Kaufmann, *Mobilité sans racines. Plus loin, plus vite... Plus mobiles?* (p. 51-64). Paris: Descartes & Cie.
- Vogel, B., & Woisch, A. (2013). *Orte des Selbststudiums. Eine empirische Studie zur zeitlichen und räumlichen Organisation des Lernens von Studierenden*. HIS.

## 10 Annexe

## ANNEXE 1 : Résultats des entretiens exploratoires

ID	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30						
Population (Pendulaire/Déménagement)	P	P	P	D	P	D	D	D	D	D	P	P	D	P	P	P	P	D	P	D	P	P	P	D	P	P	P	P	D	P						
<b>Arguments</b>	<b>Total</b>																																			
Coûts temporels du trajet				x		x	x	x					x					x		x						x										
Durée trajet raisonnable	6	x	x								x			x			x				x				x											
Frais de location	13	x	x	x	x						x	x					x				x	x			x											
Ancrage familial	9	x	x	x	x						x						x																			
Proximité de l'université	7					x		x	x	x	x														x											
Télétravail pendant le trajet	8	x				x	x	x			x		x								x															
Coûts financiers du trajet	6	x	x									x																								
Engagements locaux (hobbies, travail)	6	x					x										x						x			x										
Indépendance personnelle	5	x										x			x																					
Attachement émotionnel	5	x				x		x		x																										
Bonne offre de transport public	5	x	x					x					x																							
Volonté de changer (Nouvelle ville, appartement, mode de vie etc.)	4																	x		x					x											
Vie étudiante (Profiter des soirées, sport, appartenance à une communauté étudiante etc.)	4																																			
Ancrage amical	2																																			
Indépendance du trafic (Rush-hour, bouchons etc.)	2					x																														
Difficulté de trouver un appartement	1																																			
Cadre de vie	1																																			
Durée des études	1	x																																		
Niveau d'études	1	x																																		
Qualité de l'appartement	1																																			

**ANNEXE 2 : Message d'invitation au questionnaire**

---

**Enquête : Choix entre déménagement et déplacements pendulaires**

***Avez-vous déménagé pour vous rapprocher du campus universitaire ou faites-vous des déplacements pendulaires ?***

Chers collègues,

Dans le cadre de mon travail de Master, je m'intéresse au choix, que vous avez réalisé, entre un déménagement à proximité de l'université et des déplacements pendulaires. Afin que je puisse réaliser cette étude, **je fais appel à vous** pour remplir mon questionnaire sous le lien suivant :

<https://igd.unil.ch/lime/index.php/858368?lang=fr>

Ce questionnaire dure entre 5 et 10 minutes et pourra fournir des connaissances concernant le marché des logements pour étudiant-e-s dans la région lausannoise. Un traitement confidentiel des réponses est garanti.

**Un grand merci pour votre participation !**

Avec mes meilleures salutations,

Roger Schmid

**ANNEXE 3 : Questionnaire****Choix entre déménagement et déplacements pendulaires**

Dans le cadre de mon travail de master, je m'intéresse au choix des étudiant-e-s de l'UNIL entre un déménagement à proximité de l'université et des déplacements pendulaires. Afin de pouvoir réaliser cette étude, **je fais appel à vous** pour remplir ce questionnaire qui dure **environ 5 à 10 minutes**. Le traitement de ces réponses pourra fournir des connaissances concernant le marché des logements pour étudiant-e-s dans la région lausannoise.

Un traitement confidentiel des réponses est garanti.<sup>1</sup>

**Un grand merci pour votre participation !**

Pour répondre aux questions, il vous est demandé de **ne pas tenir compte** de la situation actuelle concernant l'épidémie de coronavirus.

Vos réponses se rapportent à la situation normale.

Pour toutes questions ou renseignements complémentaires, je reste à votre disposition à l'adresse suivante : [roger.schmid@unil.ch](mailto:roger.schmid@unil.ch).

**PARTIE A : ENTRÉE**

A1.	Veillez indiquer votre sexe.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• femme</li> <li>• homme</li> <li>• autre</li> </ul>
A2.	Veillez indiquer votre année de naissance.	« Drop down » Âge
A3.	Veillez indiquer votre faculté.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR)</li> <li>• Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique</li> <li>• Faculté des lettres</li> <li>• Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)</li> <li>• Faculté des hautes études commerciales (HEC)</li> <li>• Faculté de biologie et de médecine (FBM)</li> <li>• Faculté des géosciences et de l'environnement (GSE)</li> </ul>
A4.	Veillez indiquer votre niveau d'études.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BSc - 1ère année</li> <li>• BSc – 2ème année</li> <li>• BSc – 3ème année</li> <li>• MSc – 1ère année</li> <li>• MSc – 2ème année</li> <li>• Doctorat</li> </ul>

// Si A4. = « MSc – 1ère/2ème année » :

A4.1	Avez-vous fait votre bachelor à l'UNIL ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui</li> <li>• Non</li> </ul>
------	--	--

<sup>1</sup> Inspiré et partiellement adopté de : Questionnaire du rapport « *Un campus en mouvement* », Giacomel, G., Martin, A., & Rérat, P. (2018)

A5.	Depuis que vous avez décidé d'étudier à l'UNIL ...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ... vous avez <b>déménagé pour vous rapprocher du campus.</b></li> <li>• ... vous avez <b>déménagé pour une autre raison.</b></li> <li>• ... vous n'avez <b>pas déménagé.</b></li> </ul>
-----	--	---

Après avoir répondu à la questions **A4.**, les étudiant-e-s sont répartis en deux populations différentes (**PENDULAIRES (PEN)** ou **Personnes ayant déménagés (DEM)**) pour pouvoir assurer le libellé correspondant aux questions suivantes.

**Explication :**

Je m'intéresse à la situation d'arbitrage des étudiant-e-s. Je pars de l'hypothèse que les **PEN** se trouvent régulièrement dans une situation d'arbitrage entre le statu quo et un déménagement pour raccourcir leurs trajets à l'UNIL (mais dépend de la distance des déplacements et la situation actuelle...). Cependant, les **DEM**, qui ont déjà **déménagés dans le passé**, ne se font pas (plus) ces mêmes réflexions. La **situation actuelle** des **DEM** n'est alors pas comparable à celle des pendulaires. Pour la population des **DEM**, je m'intéresse à leur **arbitrage dans le passé** (avant/au moment du déménagement).

Voici, comment les deux populations sont divisées :

Si <b>A5.</b> :	<p>a) ... déménagé pour se rapprocher du campus → <b>DEM</b></p> <p>b) ... déménagé pour une autre raison → <b>PEN</b></p> <p><i>Dans ce cas, je pars de l'hypothèse, qu'il s'agit uniquement d'un changement géographique du lieu de vie, sans le principe de l'arbitrage analysé dans cette étude. (Ex. : forcé de déménager en raison de terminaison/problèmes du contrat de location ; forcé de déménager à cause d'une séparation des parents etc.)</i></p> <p>c) ... pas déménagé → <b>PEN</b></p>
-----------------	--

// Si **A5.** = « **PEN** » et **A4.** = « **Doctorat** » le questionnaire sera terminé :

EXITPen	« Dû au fait que vous suivez un doctorat, vous ne faites malheureusement pas partie du public cible visé dans cette étude. Néanmoins, je vous remercie vivement pour votre participation. »
---------	---

// Si **A5.** = « **DEM** » :

	<b>PEN</b>	<b>DEM</b>	<b>Réponse</b>
A6.	-	Quand avez-vous effectué ce déménagement ? Veuillez indiquer l' <b>année</b> .	« ##### »
A7.	-	À quel niveau d'études avez-vous effectué ce déménagement ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avant le début de votre BSc</li> <li>• Durant la 1ère année de BSc</li> <li>• Durant la 2ème année de BSc</li> <li>• Durant la 3ème année de BSc</li> <li>• Avant le début de votre MSc</li> <li>• Durant la 1ère année de MSc</li> <li>• Durant la 2ème année de MSc</li> <li>• Durant le doctorat</li> </ul>

Si la réponse de A7. = « **Durant le doctorat** », la personne n'est pas dans mon public cible. Dans ce cas, l'enquête se termine avec les mots suivants :

EXITDem	« Dû au fait que vous avez effectué votre déménagement durant votre doctorat, vous ne faites malheureusement pas partie du public cible visé dans cette étude. Néanmoins, je vous remercie vivement pour votre participation. »
---------	---

### PARTIE B : DOMICILE ACTUEL

	PEN	DEM	Réponse
B8. <sup>2</sup>	Veuillez indiquer le code postal et le lieu de votre <b>domicile actuel</b> .  Si vous avez plusieurs domiciles, prenez en considération le lieu que vous quittez <b>habituellement</b> pour vous rendre à l'UNIL.		« #### » ;  « Lieu »
B9. <sup>3</sup>	À votre domicile actuel, comment vivez-vous ?		<ul style="list-style-type: none"> <li>• seul-e</li> <li>• chez vos parents</li> <li>• en colocation</li> <li>• en foyer/résidence d'étudiants (seul-e/avec d'autres étudiant-e-s)</li> <li>• en couple sans enfant(s)</li> <li>• en couple avec enfant(s)</li> <li>• seul-e avec enfant(s)</li> <li>• autre</li> </ul>

### PARTIE C : FRÉQUENCE ET TRAJET

C10. <sup>4</sup>	Habituellement, combien de jours par semaine venez-vous à l'UNIL ? (En période de cours)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• &lt; 1 jour</li> <li>• 1 jour</li> <li>• 2 jours</li> <li>• 3 jours</li> <li>• 4 jours</li> <li>• 5 jours</li> <li>• 6 jours</li> <li>• 7 jours</li> </ul>
C11. <sup>5</sup>	Habituellement, comment vous rendez-vous à l'UNIL (depuis votre domicile actuel) ?  Si vous avez plusieurs domiciles, prenez en considération le lieu que vous quittez <b>habituellement</b> pour vous rendre à l'UNIL.	<i>Possible de cocher plusieurs options...</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• en mobilité douce (à pied, à vélo etc.)</li> <li>• en transports publics (bus, métro, train etc.)</li> <li>• en voiture (conducteur ou passager)</li> <li>• en deux-roues motorisés</li> <li>• par un autre moyen</li> </ul>

<sup>2</sup> Inspiré et partiellement adopté de : Questionnaire du rapport « *Un campus en mouvement* », Giacomel, G., Martin, A., & Rérat, P. (2018)

<sup>3</sup> Inspiré et partiellement adopté de : Questionnaire du rapport « *Un campus en mouvement* », Giacomel, G., Martin, A., & Rérat, P. (2018)

<sup>4</sup> Inspiré et partiellement adopté de : Questionnaire du rapport « *Un campus en mouvement* », Giacomel, G., Martin, A., & Rérat, P. (2018) ; Question est posée pour comparer la situation actuelle entre DEM et PEN

<sup>5</sup> Inspiré et partiellement adopté de : Questionnaire du rapport « *Un campus en mouvement* », Giacomel, G., Martin, A., & Rérat, P. (2018)

C12. <sup>6</sup>	Habituellement, en combien de minutes effectuez-vous le déplacement « Domicile – UNIL » (y compris temps d'attente) ?	Indiquez le temps de trajet d'un aller simple...  « ### » min
-------------------	---	---

**PARTIE D : BI-RESIDENTIEL**

D13.	-	Rentrez-vous les week-ends <b>chez vos parents</b> ? (En période de cours)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui, toujours</li> <li>• 3 fois par mois</li> <li>• 2 fois par mois</li> <li>• 1 fois par mois</li> <li>• &lt; 1 fois par mois</li> <li>• Non, jamais</li> </ul>
------	---	--	---

**PARTIE E : DOMICILE PRECEDANT**

E14.	-	<b>Votre dernier domicile (avant le déménagement pour vous rapprocher du campus), était-il en Suisse ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui</li> <li>• Non</li> </ul>
E14.1	-	// Si E14 = « oui » ; Veuillez indiquer le code postal et le lieu de ce domicile.	« #### » ; « Lieu » ;
E14.2	-	// Si E14 = « non » ; Veuillez indiquer le pays dans lequel vous avez habité.	« Drop down » Pays
E15.	-	À ce domicile, comment viviez-vous ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• seul-e</li> <li>• chez vos parents</li> <li>• en colocation</li> <li>• en foyer/résidence d'étudiants (seul-e/avec d'autres étudiant-e-s)</li> <li>• en couple sans enfant(s)</li> <li>• en couple avec enfant(s)</li> <li>• seul-e avec enfant(s)</li> <li>• autre</li> </ul>

**Partie F : ANCIEN TRAJET**

	PEN	DEM	Réponse
F16.	-	// Uniquement si réponse de E14 = « Oui ». De combien de minutes auriez-vous besoin pour effectuer un déplacement de <b>cet ancien domicile</b> à l'UNIL (y compris temps d'attente) ?	Indiquez le temps de trajet d'un aller simple...  « ### » min

<sup>6</sup> Inspiré et partiellement adopté de : Questionnaire du rapport « Un campus en mouvement », Giacomel, G., Martin, A., & Rérat, P. (2018)

F17. <sup>7</sup>	-	Comment vous seriez-vous rendu-e à l'UNIL <b>si vous n'avez pas déménagé ?</b>	<i>Possible de cocher plusieurs options...</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• en mobilité douce (à pied, à vélo etc.)</li> <li>• en transports publics (bus, métro, train etc.)</li> <li>• en voiture (conducteur ou passager)</li> <li>• en deux-roues motorisés</li> <li>• par un autre moyen</li> </ul>
-------------------	---	--	--

// Si chez C11. « transports publics » est coché

// Si chez C17. « transports publics » est coché :

F17.1	Combien de changements de transport devez-vous effectuer pendant votre trajet ?	Combien de changements de transport auriez-vous dû effectuer pendant votre trajet ?	« ### »
-------	---	---	---------

### PARTIE G : SITUATION ECONOMIQUE

	PEN	DEM	Réponse
G18.	Comment décriez-vous votre situation économique actuelle ?		<ul style="list-style-type: none"> <li>• De <b>très bonnes</b> conditions financières</li> <li>• De <b>bonnes</b> conditions financières</li> <li>• De conditions financières <b>modestes</b></li> <li>• De conditions financières <b>difficiles</b></li> <li>• Ne souhaite pas répondre</li> </ul>
G19.	Bénéficiez-vous d'un soutien financier ?		<i>Possible de cocher plusieurs options...</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui, par mes parents</li> <li>• Oui, par une autre personne</li> <li>• Oui, par une bourse d'étude du canton/de la commune</li> <li>• Oui, par une bourse d'une autre institution</li> <li>• Non, je suis indépendant-e</li> </ul>

<sup>7</sup> Inspiré et partiellement adopté de : Questionnaire du rapport « *Un campus en mouvement* », Giacomel, G., Martin, A., & Rérat, P. (2018)

**PARTIE H : HÉSITATION**

H20.	Avez-vous <b>hésité à déménager pour vous rapprocher du campus</b> (au lieu de vous déplacer quotidiennement) ?	// <i>Uniquement poser la question si A7. = « Avant BSc » où A7. = « Avant MSc » et A4.1 = « NON ».</i>  Avez-vous <b>hésité à vous déplacer quotidiennement à l'UNIL</b> (au lieu de déménager) ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui</li> <li>• Non</li> </ul>
------	---	--	--

**PARTIE I : ÉVALUATION DES CRITÈRES****Dimension économique**

	<b>PEN</b>	<b>DEM</b>	<b>Réponse</b>
	Quelle a été l' <b>importance</b> des critères suivants dans votre décision de <b>ne pas déménager</b> pour vous rapprocher du campus ?	Quelle a été l' <b>importance</b> des critères suivants dans votre décision de <b>déménager</b> pour vous rapprocher du campus ?	
I21.	<b>Durée du déplacement raisonnable</b>	Réduction du <b>temps de déplacement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas du tout important</li> <li>• Peu important</li> <li>• Important</li> <li>• Très important</li> <li>• Ne s'applique pas</li> </ul>
I22.	<b>Eviter des frais de location</b> d'un nouveau logement	Réduction des <b>coûts de déplacement</b> (titres de transport, carburant, maintenance véhicule privé etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas du tout important</li> <li>• Peu important</li> <li>• Important</li> <li>• Très important</li> <li>• Ne s'applique pas</li> </ul>
I23.	<b>Difficulté à trouver un logement</b> dans la région lausannoise.	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas du tout important</li> <li>• Peu important</li> <li>• Important</li> <li>• Très important</li> <li>• Ne s'applique pas</li> </ul>

**Dimension fonctionnelle**

	<b>PEN</b>	<b>DEM</b>	<b>Réponse</b>
	Quelle a été l' <b>importance</b> des critères suivants dans votre décision de <b>ne pas déménager</b> pour vous rapprocher du campus ?	Quelle a été l' <b>importance</b> des critères suivants dans votre décision de <b>déménager</b> pour vous rapprocher du campus ?	
I24.	<b>Possibilité de travailler pendant le déplacement</b> (réviser les cours, lire, réfléchir etc.)	<b>Proximité de l'université</b> (habiter proche des cours, bibliothèque etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas du tout important</li> <li>• Peu important</li> <li>• Important</li> <li>• Très important</li> <li>• Ne s'applique pas</li> </ul>
I25.		<b>Proximité des activités estudiantines</b> (vie étudiante, offre culturelle, offre sportive etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas du tout important</li> <li>• Peu important</li> <li>• Important</li> <li>• Très important</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne s'applique pas</li> </ul>
	<b>Engagements locaux</b> au lieu de domicile (club, association, job d'étudiant etc.)	Découvrir de <b>nouvelles activités</b> de loisirs (engagements, clubs, associations etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas du tout important</li> <li>• Peu important</li> <li>• Important</li> <li>• Très important</li> <li>• Ne s'applique pas</li> </ul>
126.	Courte <b>durée des études</b> (Pas envie de tout changer pour le reste de ses études)	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas du tout important</li> <li>• Peu important</li> <li>• Important</li> <li>• Très important</li> <li>• Ne s'applique pas</li> </ul>
127. <sup>8</sup>	Bonne <b>accessibilité routière/ferroviaire</b> du lieu de domicile	Mauvaise <b>accessibilité routière/ferroviaire</b> de l'ancien lieu de domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas du tout important</li> <li>• Peu important</li> <li>• Important</li> <li>• Très important</li> <li>• Ne s'applique pas</li> </ul>

### Dimension sociale

	<b>PEN</b>	<b>DEM</b>	<b>Réponse</b>
	Quelle a été l' <b>importance</b> des critères suivants dans votre décision de <b>ne pas déménager</b> pour vous rapprocher du campus ?	Quelle a été l' <b>importance</b> des critères suivants dans votre décision de <b>déménager</b> pour vous rapprocher du campus ?	
128.	<b>Proximité de la famille</b> au lieu de domicile	<b>Indépendance/liberté</b> du cadre familial	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas du tout important</li> <li>• Peu important</li> <li>• Important</li> <li>• Très important</li> <li>• Ne s'applique pas</li> </ul>
129. <sup>9</sup>	<b>Proximité du/de la partenaire</b> au lieu de domicile	<b>Suivre/rejoindre le/la partenaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas du tout important</li> <li>• Peu important</li> <li>• Important</li> <li>• Très important</li> <li>• Ne s'applique pas</li> </ul>
130.	<b>Proximité des amis</b> au lieu de domicile	<b>Proximité des amis</b> au nouveau lieu de domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas du tout important</li> <li>• Peu important</li> <li>• Important</li> <li>• Très important</li> <li>• Ne s'applique pas</li> </ul>

### Dimension sensible

	<b>PEN</b>	<b>DEM</b>	<b>Réponse</b>
	Quelle a été l' <b>importance</b> des critères suivants dans votre décision de <b>ne pas déménager</b> pour vous rapprocher du campus ?	Quelle a été l' <b>importance</b> des critères suivants dans votre décision de <b>déménager</b> pour vous rapprocher du campus ?	
132. <sup>10</sup>	<b>Attachement émotionnel</b> au lieu de domicile	<b>Volonté de changement, "voir ailleurs"</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas du tout important</li> <li>• Peu important</li> </ul>

<sup>8</sup> Inspiré de : Rérat, P. (2015). Les migrations internes des jeunes diplômés universitaires du Jura suisse

<sup>9</sup> Inspiré de : Rérat, P. (2015). Les migrations internes des jeunes diplômés universitaires du Jura suisse, p.643

<sup>10</sup> Inspiré de : Rérat, P. (2015). Les migrations internes des jeunes diplômés universitaires du Jura suisse, p.643

	(histoire personnelle, parcours familiaux etc.)	(nouveau lieu de domicile/nouvelle région)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Important</li> <li>• Très important</li> <li>• Ne s'applique pas</li> </ul>
I33. <sup>11</sup>	<b>Cadre de vie</b> du domicile (vivre en ville/à la campagne, ambiance, tranquillité etc.)	<b>Cadre de vie</b> de la région lausannoise (vivre en ville ou proche d'un centre urbain, ambiance etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas du tout important</li> <li>• Peu important</li> <li>• Important</li> <li>• Très important</li> <li>• Ne s'applique pas</li> </ul>
I34.	Est-ce que d' <b>autres critères</b> non mentionnés ont influencé votre décision ?	Est-ce que d' <b>autres critères</b> non mentionnés ont influencé votre décision ?	<i>Veillez les décrire ici...</i>

### PARTIE J : PROJET RÉSIDENTIEL

J35 <sup>12</sup>	Quelle est la <b>probabilité</b> que vous quittiez votre domicile pour vous <b> rapprocher du campus</b> pendant le reste de vos études ?	Quelle est la <b>probabilité</b> de ces projets de déménagement <b>pendant le reste de vos études</b> ?  1) Quitter le domicile pour <b>vous rapprocher encore plus</b> du campus 2) Quitter le domicile et <b>vivre plus loin</b> du campus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas du tout probable</li> <li>• Peu probable</li> <li>• Probable</li> <li>• Très probable</li> </ul>
-------------------	---	---	---

### PARTIE K : FACULTATIF<sup>13</sup>

Merci beaucoup d'avoir répondu à ce questionnaire et de terminer en appuyant sur « **Envoyer** ».

K36.	Avez-vous des commentaires à ajouter sur cette enquête ?	
K37.	Seriez-vous prêt à discuter de votre situation de manière plus approfondie lors d'un entretien personnel ? Si oui, veuillez saisir votre adresse e-mail.	« Adresse email »

Vos réponses me sont bien parvenues et je vous en **remercie** vivement.

<sup>11</sup> Inspiré de : Rérat, P. (2010). Habiter la ville, p.496

<sup>12</sup> Inspiré de : Rérat, P. (2010). Habiter la ville, p.497

<sup>13</sup> Inspiré et partiellement adopté de : Questionnaire du rapport « *Un campus en mouvement* », Giacomel, G., Martin, A., & Rérat, P. (2018)

**ANNEXE 4 : Résultats supplémentaires du questionnaire**

Résultats selon les typologies: Étudiant-e-s pendulaires					
Groupe ("NOM")	étudiant-e-s nidicoles	pendulaires fonctionnels	pendulaires contraints	pendulaires convaincus	étudiant-e-s sédentaires
Effectif (N)	344	176	173	184	225
<b>Genre</b>					
femme (%)	68.4	69.1	60.5	72	73.3
homme (%)	31.6	30.3	38.4	28	26.2
<b>Age</b>					
moyenne	23.25	24.02	23.75	24.15	24.14
<b>Faculté</b>					
Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR)	0.6	1.1	1.2	1.6	1.8
Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique	14.6	8.6	13.3	10.4	9.8
Faculté des lettres	17.3	21.7	23.1	25.1	20
Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)	23.7	16	24.3	25.7	27.1
Faculté des hautes études commerciales (HEC)	11.4	11.4	9.8	7.7	10.7
Faculté de biologie et de médecine (FBM)	22.2	29.1	22	24	20
Faculté des géosciences et de l'environnement (GSE)	10.2	12	6.4	5.5	10.7
<b>Niveau d'études</b>					
BSc - 1ère année	27.6	31.8	34.1	31.5	24.9
BSc - 2ème année	21.8	15.3	17.3	20.7	16.9
BSc - 3ème année	18	15.9	13.3	17.4	18.2
MSc - 1ère année	16.3	17.6	18.5	13	22.7
MSc - 2ème année	16.3	19.3	16.8	17.4	17.3
<b>Niveau d'études BSc/MSc</b>					
BSc	67.4	63.1	64.7	69.6	60
MSc	32.6	36.9	35.3	30.4	40
<b>bachelor à UNIL</b>					
Non	33	43.1	39.3	30.4	36.7
Oui	67	56.9	60.7	69.6	63.3
<b>Durée déplacement</b>					
moyenne (min)	63.96	55.64	67.64	50.27	51.34
<b>Distance déplacement</b>					
moyenne (km)	27.3191	24.7331	29.0039	20.2816	21.1352
<b>Canton domicile actuel</b>					
Vaud	72.5	73.7	71.7	82.1	80.3
Genève	6.4	4	3.5	1.6	6.7
Fribourg	6.7	6.9	6.4	4.9	5.4
Valais	7	9.7	6.4	6.5	4
Berne	5.3	3.4	5.8	3.3	2.2
Neuchâtel	1.5	1.1	3.5	1.6	1.3
Autre (CH)		0.6			
France (FR)	0.6	0.6	2.9		
<b>Compo_Ménage (%)</b>					
seul-e	4.7	5.7	2.3	5.4	5.8
chez vos parents	84	72.2	79.2	73.9	70.2
en colocation	4.4	8.5	5.8	5.4	4.9
en foyer/résidence d'étudiants (seul-e/avec d'autres étudiant-e-s)	0	2.8	1.2	0.5	0
en couple sans enfant(s)	4.1	9.1	9.2	10.3	13.3
en couple/seul-e avec enfant(s)	2	1.1	1.2	3.3	4
autre	0.9	0.6	1.2	1.1	1.8
en couple	5.8	10.2	10.4	13.6	16.4
<b>Taux fréquence UNIL (%)</b>					
< 1 jour	1.5	2.4	1.2	1.7	2.8
1 jour	1.5	1.8			0.9
2 jours	2.1	2.4	2.4	1.7	4.2
3 jours	9.1	11.8	6	13.3	14.9
4 jours	22.4	19.4	25	25	21.4
5 jours	58.1	53.5	58.3	53.9	50.2
6 jours	5	7.6	4.8	3.3	4.7
7 jours	0.3	1.2	2.4	1.1	0.9
moyenne	4.45	4.41	4.6	4.41	4.25
<b>Mode Transport actuel (%)</b>					
MD	0.19	0.19	0.18	0.23	0.28
TP	0.94	0.91	0.94	0.91	0.88
voiture	0.16	0.13	0.14	0.11	0.15
2roues	0.04	0.03	0.01	0.04	0.03

<b>interchanges (%)</b>					
0	3.4	8.8	3.7	14.4	13.8
1	22.1	27.7	19.1	26.9	33.2
2	39.3	34	34.6	25.7	26.5
3	27.1	22	32.7	27.5	20.4
4	7.2	6.9	8.6	4.8	6.1
5	0.9	0.6	1.2	0.6	
moyenne	2.15	1.92	2.27	1.83	1.72
<b>situation économique (%)</b>					
De très bonnes conditions financières	6.7	5.7	6.4	4.9	12.4
De bonnes conditions financières	50.9	44.3	35.3	44.6	45.3
De conditions financières modestes	36	35.2	41	40.8	35.6
De conditions financières difficiles	4.9	11.4	16.2	7.1	5.3
<b>Soutien financier (%)</b>					
Parents	0.85	0.76	0.75	0.79	0.79
autre pers	0.01	0.03	0.04	0.04	0.04
bourse canton	0.1	0.09	0.1	0.13	0.08
bourse autre	0.03	0.03	0.02	0.02	0.04
indépendant	0.07	0.13	0.14	0.12	0.11
<b>Soutien résumé (%)</b>					
Indépendant	6.7	13.1	13.9	12	10.7
Soutenu	93.3	86.9	86.1	88	89.3
<b>Hésiter à déménager (%)</b>					
Non	56.7	58.5	42.2	75	72
Oui	43.3	41.5	57.8	25	28
<b>Projet rapprocher UNIL (%)</b>					
Pas du tout probable	36.3	43.2	27.1	50.8	48.4
Peu probable	40.6	30.7	37.6	34.8	31.1
Probable	13.2	17.6	25.9	6.6	12.4
Très probable	9.9	8.5	9.4	7.7	8
<b>Résultats selon les typologies: Étudiant-e-s ayant déménagé</b>					
	<b>jeunes décohabitants</b>	<b>migrants contraints</b>	<b>migrants socio- sensibles</b>	<b>migrants fonctionnels</b>	<b>bi-résidentiels</b>
<b>Groupe ("NOM")</b>					
Effectif (N)	182	60	116	113	154
<b>Genre</b>					
femme (%)	71.4	73.3	61.2	60.2	73.2
homme (%)	26.9	25	37.9	38.1	26.8
<b>Age</b>					
moyenne	22.89	23.27	24.29	23.45	23.34
<b>Age du déménagement</b>					
moyenne	20.45	20.7	21.96	20.8	20.92
<b>Faculté</b>					
Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR)			0.9		
Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique	16.1	16.9	22.4	10.7	16.9
Faculté des lettres	14.4	15.3	14.7	9.8	11.7
Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)	30	23.7	19.8	21.4	27.9
Faculté des hautes études commerciales (HEC)	10.6	11.9	16.4	19.6	9.1
Faculté de biologie et de médecine (FBM)	18.3	25.4	12.1	26.8	26
Faculté des géosciences et de l'environnement (GSE)	10.6	6.8	13.8	11.6	8.4
<b>Niveau d'études</b>					
BSc - 1ère année	34.6	25	13.8	18.6	26.6
BSc - 2ème année	16.5	20	16.4	19.5	16.9
BSc - 3ème année	13.7	18.3	17.2	22.1	20.1
MSc - 1ère année	22	21.7	26.7	24.8	21.4
MSc - 2ème année	13.2	15	25.9	15	14.9
<b>Niveau d'études du DEM</b>					
Avant le début de votre BSc	55.8	70	34.5	53.1	55.8
Durant la 1ère année de BSc	22.1	10	16.4	16.8	17.5
Durant la 2ème année de BSc	5	5	12.1	13.3	8.4
Durant la 3ème année de BSc	4.4	5	4.3	1.8	3.2
Avant le début de votre MSc	7.7	10	20.7	10.6	9.1
Durant la 1ère année de MSc	5		9.5	3.5	4.5
Durant la 2ème année de MSc			2.6	0.9	1.3
<b>Niveau d'études BSc/MSc</b>					
BSc	64.8	63.3	47.4	60.2	63.6
MSc	35.2	36.7	52.6	39.8	36.4
<b>bachelor à UNIL</b>					
Non	29.7	27.3	50.8	37.8	37.5
Oui	70.3	72.7	49.2	62.2	62.5

<b>Durée déplacement</b>					
moyenne (min)	21.7	25.42	24.73	25.01	25.8
<b>Distance déplacement</b>					
moyenne (km)	5.6471	7.2645	5.9178	7.4703	7.3889
<b>Canton domicile actuel</b>					
Vaud	97.2	95	97.4	93.8	96
Genève				0.9	
Fribourg	0.6	1.7	0.9		
Valais	0.6	1.7		1.8	1.3
Berne	1.1	1.7		0.9	
Neuchâtel			1.7		0.7
Autre (CH)				0.9	
France (FR)	0.6			1.8	2
<b>Durée initiale</b>					
moyenne (min)	127.55	159.47	96.26	122.89	121.45
<b>Distance initiale</b>					
moyenne (km)	71.6192	90.8062	56.3173	73.3255	63.9411
<b>Dernier domicile en CH (%)</b>					
Non = Étranger	9.3	21.7	12.1	6.2	11.7
Oui = Suisse	90.7	78.3	87.9	93.8	88.3
<b>Canton domicile initial (%)</b>					
Vaud	20.3	6.7	32.8	15.9	13
Autres	2.7		4.3		1.3
Genève	7.7	10	10.3	11.5	8.4
Fribourg	11.5	10	10.3	8	9.7
Valais	18.1	13.3	7.8	21.2	31.2
Neuchâtel	12.1	8.3	10.3	5.3	10.4
Berne	4.4	3.3	5.2	8.8	3.2
Jura	3.8	8.3	3.4	11.5	2.6
Tessin	9.3	16.7	1.7	8.8	4.5
Zurich	0.5	1.7	1.7	0.9	0.6
Étranger	9.3	21.7	12.1	6.2	11.7
<b>Compo_Ménage (%)</b>					
seul-e	19.8	16.7	15.5	20.4	24
chez vos parents	3.3	1.7	0.9	7.1	2.6
en colocation	54.9	61.7	55.2	54.9	47.4
en foyer/résidence d'étudiants (seul-e/avec d'autres étudiant-e-s)	11	10	12.9	12.4	5.2
en couple sans enfant(s)	7.7	10	10.3	4.4	17.5
en couple/seul-e avec enfant(s)			1.7		1.3
autre	3.3		3.4	0.9	1.9
<b>Compo_Ménage initial (%)</b>					
seul-e	1.1	1.7	5.2	1.8	5.2
chez vos parents	90.7	91.7	76.7	90.2	89
en colocation	6.6	1.7	12.9	6.3	3.2
en foyer/résidence d'étudiants (seul-e/avec d'autres étudiant-e-s)	0.5		1.7	1.8	
en couple sans enfant(s)		3.3	1.7		1.9
en couple avec enfant(s)			0.9		
autre	1.1	1.7	0.9		0.6
<b>Taux fréquence UNIL (%)</b>					
< 1 jour	1.7		0.9	0.9	
1 jour		1.7	0.9		0.7
2 jours	1.7		1.8	1.8	0.7
3 jours	6.3	6.7	10.6	2.8	7.3
4 jours	23.4	23.3	21.2	25.7	22.5
5 jours	58.9	51.7	61.1	62.4	62.9
6 jours	5.7	8.3	2.7	3.7	4
7 jours	2.3	8.3	0.9	2.8	2
moyenne	4.61	4.82	4.49	4.68	4.66
<b>Mode Transport actuel (%)</b>					
MD	0.43	0.5	0.46	0.44	0.37
TP	0.84	0.87	0.78	0.81	0.85
voiture	0.01	0.02	0.05	0	0.04
2roues	0.03	0	0.03	0.02	0.01
<b>Mode Transport initial (%)</b>					
MD	0.08	0.05	0.07	0.07	0.07
TP	0.87	0.68	0.85	0.89	0.87
voiture	0.15	0.13	0.17	0.12	0.16
2roues	0.02	0	0.03	0.01	0.02
autre	0.04	0.12	0.09	0.04	0.05

<b>interchanges_initial (%)</b>					
0			2.1		0.8
1	0.6	2.4	11.3	5.2	3.8
2	18.5	12.2	27.8	23.7	21.4
3	49.7	53.7	39.2	46.4	42.7
4	24.2	24.4	15.5	20.6	26.7
5	4.5	7.3	3.1	3.1	4.6
6	1.9		1	1	
7					
8	0.6				
moyenne	3.22	3.22	2.68	2.96	3.05
<b>bi-résidentiel (%)</b>					
Oui, toujours	27.1	20.3	28.4	37.2	45.5
3 fois par mois	14.4	10.2	10.3	15	11.7
2 fois par mois	22.7	18.6	15.5	19.5	17.5
1 fois par mois	13.3	13.6	14.7	14.2	5.8
< 1 fois par mois	14.9	22	10.3	7.1	7.1
Non, jamais	7.7	15.3	20.7	7.1	12.3
moyenne	2.98	3.53	3.3	2.6	2.55
<b>situation économique (%)</b>					
De très bonnes conditions financières	8.2	11.7	5.2	14.2	6.5
De bonnes conditions financières	41.8	40	40.5	40.7	40.3
De conditions financières modestes	34.6	36.7	47.4	39.8	39.6
De conditions financières difficiles	13.2	8.3	6.9	5.3	10.4
<b>Soutien financier (%)</b>					
Parents	0.83	0.83	0.78	0.82	0.8
autre pers	0.02	0	0.02	0.03	0.03
bourse canton	0.13	0.27	0.16	0.18	0.13
bourse autre	0.11	0.05	0.05	0.08	0.05
indépendant	0.06	0.02	0.07	0.04	0.09
<b>Soutien résumé (%)</b>					
Indépendant	6	1.7	6.9	3.5	9.1
Soutenu	94	98.3	93.1	96.5	90.9
<b>Hésiter à penduler (%)</b>					
Non	85.5	91.5	85.2	73.2	64.6
Oui	14.5	8.5	14.8	26.8	35.4
<b>Projet rapprocher UNIL (%)</b>					
Pas du tout probable	48.1	47.5	57.4	54	53.9
Peu probable	33.7	39	33	26.5	29.2
Probable	12.7	8.5	5.2	15.9	12.3
Très probable	5.5	5.1	4.3	3.5	4.5
<b>Projet d'éloignement UNIL (%)</b>					
Pas du tout probable	47.5	42.4	42.5	53.1	45.5
Peu probable	33.7	39	36.3	32.7	38.3
Probable	16	10.2	11.5	8	10.4
Très probable	2.8	8.5	9.7	6.2	5.8